MFR
CULTIVONS LES RÉUSSITES
ANFRA

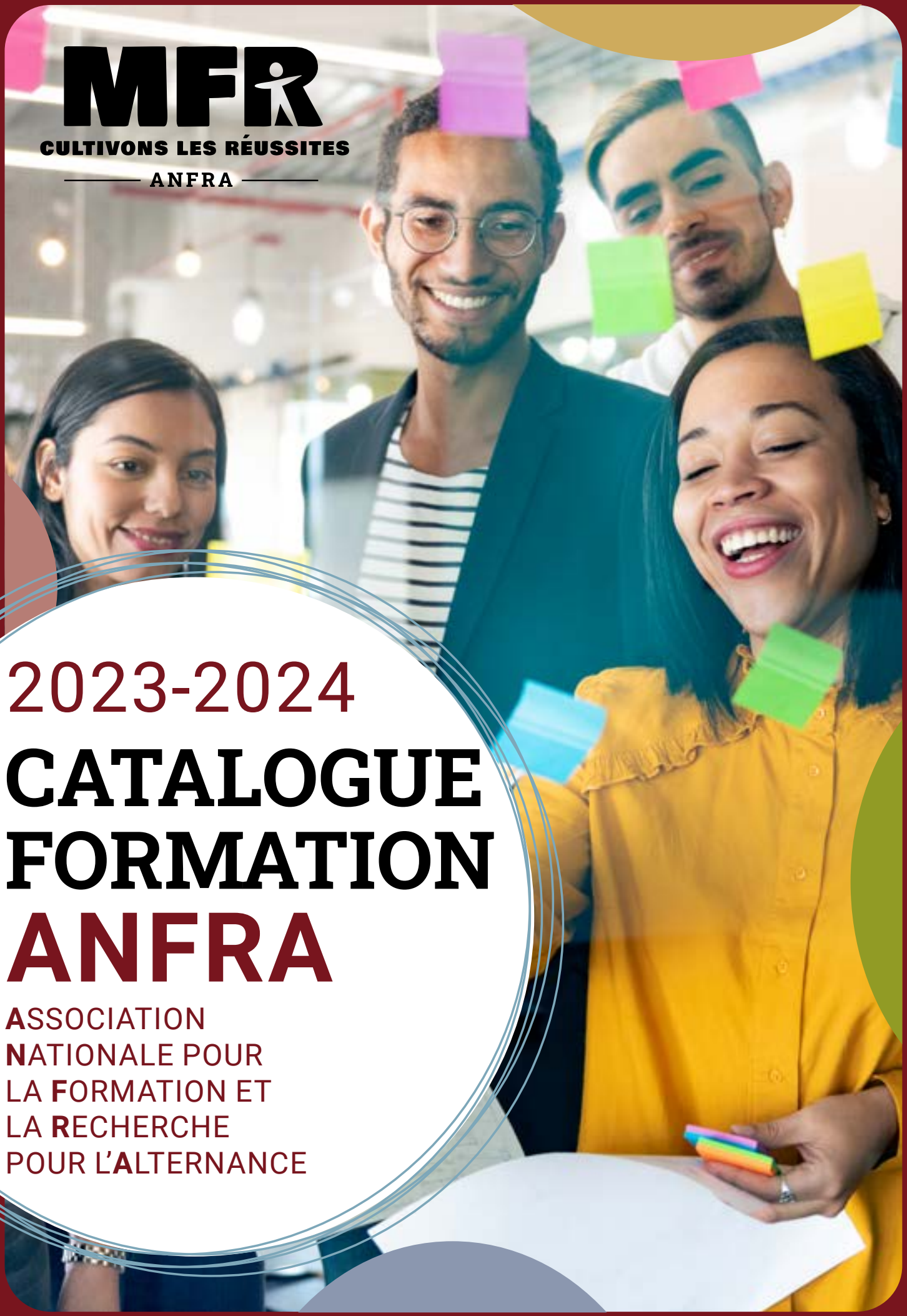

2023-2024

CATALOGUE FORMATION ANFRA

ASSOCIATION
NATIONALE POUR
LA **F**ORMATION ET
LA **R**ECHERCHE
POUR L'**A**LTERNANCE

“ L’avenir nous tourmente,
le passé nous retient,
c’est pour ça que le présent nous échappe “
Gustave FLAUBERT

Avec la loi **« pour la liberté de choisir son avenir professionnel »** effective depuis janvier 2019, c’est l’ensemble de l’environnement de la formation qui a été réinterrogée. Ces deux dernières années scolaires, nous ont permis de repenser notre offre de formation en mettant en œuvre nos capacités d’innovation, d’adaptation. Cette phase d’expérimentation doit aujourd’hui être conforter, en intégrant pleinement notre ingénierie pédagogique et éducative.

C’est dans ce contexte, que **la formation des salariés.riées et des administrateurs.trices reste un levier puissant** pour permettre aux associations MFR de développer des réponses « agiles » aux besoins de formation et d’éducation des familles et des territoires.

C’est le sens du perfectionnement qui vous est proposé par l’ANFRA cette année.

Permettant de répondre à l’exigence de formation des salariés inscrit dans les **procédures QUALIOPI** et dans la **démarche RSO** ; ouvert aux **dispositifs de financement** de la formation professionnelle (selon les règles en vigueur à OCAPIAT) et **au changement d’échelon** (conformément à la convention collective), il se décline en 4 modalités :
- Des formations **d’entrée dans les métiers** de directeurs.trices et de moniteurs.trices,
- Des **formations certifiantes** en partenariat avec des Universités,
- Des formations favorisant la **prise de responsabilités** dans le réseau des MFR,
- Des sessions **d’équipes ou inter-équipes, à la carte** en fonction d’un besoin repéré,
- Des sessions **thématiques multimodales** proposées individuellement aux salariés des MFR.

Les sessions d’équipes, inter-équipes, thématiques, à la carte vous sont proposées **au CNP-R et/ou à distance** selon un calendrier préétabli mais peuvent aussi faire l’objet **d’une réalisation en région ou inter-régions dans une dynamique de co-construction et co-animation** entre les formateurs du CNP-R et les acteurs des Fédérations.

En résumé, nous avons souhaité des **propositions multi-spaciales** (au CNP-R, en régions), **multi-temporelles** (durées adaptées aux besoins), **multi-modales** (présentielles/distancielles/hybrides/expérientielles) avec la volonté de **répondre aux enjeux** du moment.

Vous trouverez le détail de ces propositions dans le catalogue ANFRA disponible dans chaque association MFR et sur W- @lter/CNP-R. Cependant, si aucune de ces propositions répond à vos attentes et besoins, **n’hésitez pas à nous contacter** par mail (cnp.chaingy@mfr.asso.fr) ou par téléphone au 02 38 46 67 67.

Merci et bonne lecture !

Évelyne CORÉ
Directrice du CNP-R

Roland GRIMAULT
Directeur de l'Union Nationale et de l'ANFRA

QUI SOMMES-NOUS ?

L'**A**ssociation **N**ationale Pour la **F**ormation et la **R**echerche pour l'**A**lternance (**ANFRA**) a été créée en 1948 par le réseau des Maisons Familiales Rurales.

Cette association composée d'élus du Conseil d'Administration de l'Union Nationale et de Fédérations Régionales accompagne le développement des compétences des acteurs du réseau MFR en lien étroit avec la politique institutionnelle du mouvement et les réalités du monde de la formation.

Ses missions :

- Mettre en œuvre le développement des compétences et assurer la formation des personnels et des administrateurs.
- Promouvoir le mouvement des MFR et accompagner les évolutions associatives, pédagogiques et éducatives par des activités de recherche et de développement et la mise à disposition de ressources. Etre attentive à l'évolution des besoins des associations du réseau des MFR.

Ces missions sont assurées par le Centre National Pédagogique et de Ressources (CNP-R) et les services de l'Union Nationale des Maisons Familiales Rurales d'Éducation et d'Orientation (UNMFREO).

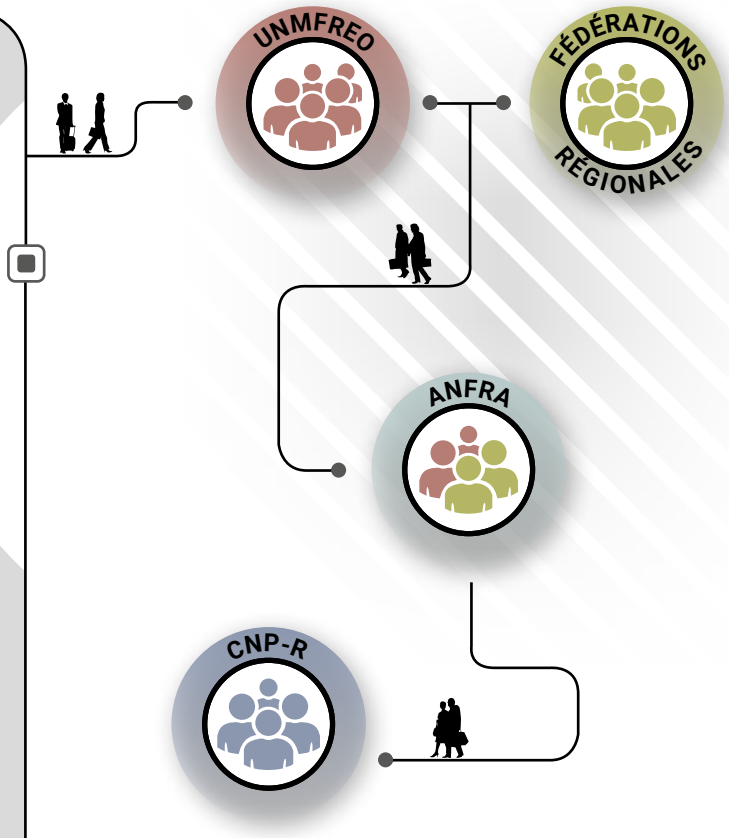

LE RÉSEAU MFR

Maisons Familiales Rurales

430

Associations fédératives

68

Établissements sur le territoire français

498

NOS MISSIONS

Une démarche pédagogique adaptée à vos besoins et à vos projets,

à partir de l'analyse des demandes individuelles et collectives de formation.

- FORMATION / PROFESSIONNALISATION
- ACCOMPAGNEMENT
- CONSEIL
- INGÉNIERIE DE FORMATION ET PÉDAGOGIQUE
- CONCEPTION OUTILS PÉDAGOGIQUES
- RESSOURCES
- VEILLE
- RECHERCHE - ACTION/DÉVELOPPEMENT

NOTRE APPROCHE PÉDAGOGIQUE

S'il est longtemps resté préservé des soubresauts du monde en mutation, le microcosme de la formation est aujourd'hui pleinement impacté par les évolutions sociétales et la révolution numérique. Dans un tel contexte, l'approche pédagogique singulière des « apprentissages expérientiels » développée et conceptualisée depuis plus de 80 ans par les MFR se révèle être d'une grande pertinence face aux besoins de compétences tout au long de la vie.

Le CNP-R s'appuie sur une équipe d'une dizaine de formateurs, des intervenants spécialistes, l'expertise du réseau des MFR sur les territoires pour construire une réponse appropriée aux besoins d'accompagnement et de formation...

Qu'il s'agisse

- d'analyser les besoins en compétences,
- de concevoir un dispositif de formation par alternance,
- de personnaliser les parcours,
- de construire et piloter une formation de formateurs et/ou d'accompagnateurs,
- de diagnostiquer des pratiques pédago-éducatives,
- d'évaluer une action de formation.

VOS BESOINS ?

Entrée dans le métier

- Moniteur : Formation Pédagogique ou FP associée à une formation Universitaire
- Directeur

Besoin individuel

	PERFECTIONNEMENT COURT	PERFECTIONNEMENT LONG
Démarches	Consulter le catalogue partie **Formations thématiques** et s'inscrire au CNP-R	Consulter le catalogue partie **Formations longues**
Lieux de formation	... Au **CNP-R**	... Au **CNP-R** et dans les **Universités partenaires** En fonction des dispositifs : Lille / Tours / Orléans
	... En **Région**	

Besoin collectif (demande sur mesure)

	POUR L'ÉQUIPE D'UNE ASSOCIATION	POUR DES SALARIÉS DE PLUSIEURS MFR SUR UN TERRITOIRE
Démarches	**Session d'équipe** Contacter le CNP-R via le formulaire de demande de session d'équipe	**Session de perfectionnement délocalisée** Contacter le CNP-R via le formulaire de demande de sessions d'équipe délocalisées inter MFR
Lieux de formation	... Au **sein de la MFR**	En **Fédération**, au sein d'une **MFR du territoire**
	... En **l'extérieur de la MFR** (CNP-R ou autre)	

MFR
CULTIVONS LES RÉUSSITES
ANFRA / CNP-R

TAUX DE SATISFACTION GLOBALE

92 %

SOMMAIRE

CATALOGUE FORMATIONS

PERFECTIONNEMENT COURT

Formations thématiques / p 9 à 53

SESSION D'ÉQUIPE

Session d'équipe / p 54

Formulaire de demande de session / p 58

PERFECTIONNEMENT LONG

LICENCE Sciences humaines et sociales
Sciences et Métiers de l'Éducation et de la Formation des Adultes (SEFA) / p 60

MASTER PRO Sciences humaines et sociales
Ingénierie de formation (IF) / p 63

MASTER PRO Sciences humaines et sociales
Ingénierie et Fonctions d'Accompagnement en Formation (IFAC) / p 66

MASTER PRO Sciences humaines et sociales
Ingénierie Pédagogique Multimédia (IPM) / p 69

MASTER Géographie, Aménagement, Environnement et Développement
Valorisation et Développement des Territoires ruraux (GAED -VDTR) / p 72

Accompagnement à la fonction ressources humaines dans le réseau MFR / p 75

ENTRÉE DANS LE MÉTIER

Formation Pédagogique des moniteurs - Certificat de moniteurs de formations alternées / p 78

Formation Pédagogique des moniteurs en VAE / p 81

Maîtrise de moniteur - Formation Pédagogique associée à la Licence GAPPP / p 84

FP et Master 2 Ingénierie de l'Intervention Pédagogique - Formation Pédagogique associée au Master 2 IIP / p 88

Directeur, entrée dans le métier / p 92

Transition et responsabilité / p 95

Encadrement et coordination / p 97

PERFECTIONNEMENT COURT

BESOIN INDIVIDUEL / FORMATIONS THÉMATIQUES

Liste des thématiques proposées

MODULES

INGÉNIERIE PÉDAGO-ÉDUCATIVE	
1	Développer ses ressources et ses pratiques pour conduire le nouveau thème socio-économique et culturel en BTSa
2	Renforcer les dynamiques de l'accompagnement en formation : Alternance, outils et partenariat
3	Construire son raisonnement scientifique et technologique, en lien avec le référentiel, autour des enjeux du monde actuel
4	Appréhender l'évolution des publics et de nouvelles approches éducatives en formation alternée
5	Se former à l'explicitation et former aux pratiques explicitées
6	Développer, adapter ses pratiques pédagogiques inclusives en formation alternée
7	AUXILIAIRE DE VIE SCOLAIRE : Coordonner son action en équipe et accompagner les publics à besoins spécifiques en formation alternée
8	Se ressourcer pour mieux agir
9	Remotiver les alternants avec de nouveaux leviers organisationnels et pédagogiques
INGÉNIERIE DE FORMATION	
10	Mixité des publics au sein d'un groupe en formation alternée: contraintes, leviers, ingénieries
11	Vivre sa fonction de chargé.e de développement
12	Mettre en place et accompagner la semestrialisation en BTSa
13	Modulariser son offre de formation
PRATIQUES NUMÉRIQUES	
14	Hybridation et alternance : vers des dispositifs de formation capacitants
15	Construire et accompagner des parcours, entre présence distance et alternance
16	Administrer la plateforme W-@lter dans ma MFR : Renforcer mes compétences pour piloter le développement de dispositifs hybrides
17	Diversifier sa pratique pédagogique avec le numérique : comprendre les enjeux et adapter sa posture
18	Numérique mon ami

SESSIONS SUR LES TERRITOIRES / EN FONCTION DES DEMANDES

PRINCIPES :

• Vous êtes en fonction au sein d'une MFR et vous êtes intéressé par une thématique « à la demande » : Pré-inscrivez-vous et communiquez votre besoin de formation à votre fédération régionale. Nous pourrons organiser et planifier la session avec elle dès lors qu'un groupe de 10 personnes sera constitué.

• Vous travaillez au sein d'une fédération et, dans le cadre de l'accompagnement des MFR, vous avez identifié une thématique « planifiée au CNP-R » ou « à la demande » qui répond aux besoins sur votre territoire. Communiquez votre demande de session par mail au CNP-R. Nous pourrons organiser et planifier la session dès lors qu'un groupe de 10 personnes sera constitué.

19	Mettre en place et accompagner des AFEST
20	Explorer ses pratiques éducatives : comprendre pour agir avec la Discipline Positive
21	Se professionnaliser en tant que référent mobilité d'apprenti - MobiliT

Pour vous inscrire, 2 options possibles

- Flasher le QR Code
- Aller dans W-@lter/Espace Centre National Pédagogique/ Sessions thématiques/ faire une demande d'inscription

	LIEU	DURÉE TOTALE	DURÉE PRÉSENTIEL	DURÉE DISTANCIEL	CALENDRIER PRÉVISIONNEL	N° PAGE
	CNP-R	35 H	35 H	-	**06 - 10 novembre 2023**	12
	CNP-R	35 H	-	35 H	**06 - 10 novembre 2023**	14
	CNP-R	21 H	21 H	-	**13 - 15 décembre 2023**	16
	CNP-R	35 H	35 H	-	**08 - 12 janvier 2024**	18
	CNP-R	21 H	21 H	-	**20 - 22 novembre 2023**	20
	CNP-R	35 H	28 H	7 H	**29 janv. - 01 fév. 2024 / 13 mars 2024 (dist.)**	22
	CNP-R	28 H	28 H	-	**23 - 26 octobre 2023**	24
	CNP-R	35 H	35 H	-	**08 - 12 avril 2024**	26
	CNP-R	35 H	28 H	7 H	**02 - 05 avril 2024 / 14 mai 2024 (dist.)**	28
	CNP-R	35 H	28 H	7 H	**02 - 05 avril 2024 / 28 mai 2024 (dist.)**	30
	CNP-R	35 H	28 H	7 H	**15 - 18 avril 2024 / 29 mai 2024 (dist.)**	32
	CNP-R	21 H	21 H	-	**24 - 26 octobre 2023**	34
	CNP-R	28 H	21 H	7 H	**13 - 15 mars 2024 / 13 mai 2024 (dist.)**	36
	CNP-R	42 H	35 H	7 H	**26 septembre 2023 - 13h30 à 17h (dist.) 16 - 18 octobre 2023 23 janvier 2024 - 13h30 à 17h (dist.) 27 - 29 mars 2024**	38
	CNP-R	35 H	21 H	7 H et 7 H	**26 septembre 2023 (dist.) 16 - 18 octobre 2023 / 05 décembre 2023 (dist.)**	40
	CNP-R	21 H	14 H	3 H 30 et 3 H 30	**03 novembre 2023 - 3h30 (dist.) 06 - 08 novembre 2023 19 décembre 2023 - 3h30 (dist.)**	42
	CNP-R	35 H	35 H	-	**05 - 09 février 2024**	44
	CNP-R	21 H	21 H	-	**22 - 24 janvier 2024**	46
	Région	35 H	21H	14 H	À la demande	48
	Région	21 H	21H	-	À la demande	50
	Région	35 H	-	-	À la demande	52

CNP-R
23, route de Blois
45380 CHAINGY
cnp.chaingy@mfr.asso.fr
02 38 46 67 67

1 Développer ses ressources et ses pratiques pour conduire le nouveau thème socio-économique et culturel en BTSa

PUBLIC CONCERNÉ / PRÉ-REQUIS

Salarié.e.s

- Moniteurs, monitrices intervenant en économie et/ou expression des BTSa.
- Directeurs, directrices.
- Minimum 8 personnes, maximum 25 personnes.

Pré-requis

- Etre en responsabilité sur les Modules M 21 et/ou M 22.
- Modalité et délais d'accès :
  - Inscription en ligne, après validation par la direction ou la présidence, au plus tard 45 jours avant la date de démarrage de la formation.
  - accessible aux publics à besoins particuliers.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

La conduite du thème constitue un enjeu important pour les apprenants, en termes d'ouverture sur la culture socio-économique et citoyenne, de développement de capacités argumentatives, ainsi qu'au regard du poids de l'épreuve terminale (E1) dans les résultats à l'examen.

Cette session vise à permettre aux moniteurs, monitrices de collecter et étoffer les ressources nécessaires pour conduire le thème socio-économique et culturel des BTSA et animer les modules 21/22. Les apports, travaux et échanges de pratiques viseront à enrichir les éléments didactiques de cette thématique, et intègreront les dimensions de la semestrialisation. Il s'agit d'un temps privilégié de partage et de prospective pour tout moniteur de BTSa.

OBJECTIFS

D'évolution

- Construire une démarche pédagogique pluridisciplinaire, dans le cadre d'une formation alternée, permettant les apprentissages visés dans les modules M21 et M22 de l'épreuve terminal E1
- Favoriser une approche expérientielle des apprentissages pour mettre les jeunes en condition de réussite.
- Faire vivre le thème socio-culturel dans le plan de formation dans le cadre des rénovations.

Pédagogiques

- Questionner les pratiques pédagogiques liées à la conduite du thème, en formation par alternance.
- Penser et construire l'outillage d'accompagnement et d'acquisition des connaissances.
- Travailler les plans de formation en pluridisciplinarité en intégrant une progression des apprentissages.

CONTENU DE LA FORMATION

- Apports multidisciplinaires en lien avec le thème.
- Recherches de ressources documentaires.
- Construction de séquences pédagogiques, de situations d'apprentissages et d'évaluations.
- Mise en pratique opérationnelle des attendus du référentiel.
- Atelier d'appropriation de l'outillage et de mise en projet.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Moyens pédagogiques

- Supports pédagogiques : espace dédié sur la plateforme pédagogique W@lter.
- Matériel de vidéoprojection, visioconférence, classe virtuelle, LMS.
- Matériel à prévoir par les participants : ordinateur portable mis à jour.

Méthodes pédagogiques

- Échanges et mutualisation de pratiques.
- Recherches de ressources documentaires (Bibliothèque du CNPR, internet, ressources apportées par les participants), en individuel et en sous-groupe
- Ateliers de construction de fiches ressource :
  - en lien direct avec le thème
  - sur des dimensions spécifiques du M21 et du M22 (construire un plan de progression sur les deux années)
- Construction de séquences pédagogiques multi-supports.
- Interventions/Témoignages de pratiques/ Visites.

Modalité

- Cette session intègre l'expérience des participants et se réalise en présentiel.

COMPÉTENCES / CAPACITÉS PROFESSIONNELLES VISÉES

• Conduire la démarche pédagogique pluridisciplinaire, en formation alternée, permettant les apprentissages visées dans les modules M21 et M22

• Intégrer à sa démarche pluridisciplinaire les apprentissages expérientiels contribuant à la construction de la culture et la citoyenneté des alternants comme de compétences argumentatives.

• Maintenir une démarche réflexive sur ses pratiques et les finalités des modules

FORMATEURS, ANIMATEURS ET INTERVENANTS

• Hervé KOENIG et des intervenant.e.s expert.e.s.

SUIVI DE L'ACTION

• Émargement par les stagiaires et le formateur, attestation de formation.

EVALUATION DE L'ACTION

• Présentation des projets individuels.
• Tour de table permettant d'apprécier les apprentissages effectifs.
• Bilan « à chaud » : bilan en ligne.

Responsable : **Hervé KOENIG** herve.koenig@mfr.asso.fr 02 38 46 67 67	**Du 06 au 10 novembre 2023**	**35 heures en présentiel**	
	Au CNP-R des MFR à Chaingy	**PÉDAGOGIQUE** 1015 € /pers.	
		HÉBERGEM^{T}/RESTAURAT° 212 € /pers	

2 Renforcer les dynamiques de l'accompagnement en formation : alternance, outils et partenariat

PUBLIC CONCERNÉ / PRÉ-REQUIS

Salarié.e.s

- Moniteurs, monitrices souhaitant revisiter leurs pratiques d'accompagnement avec les partenaires de la formation par alternance.
- Moniteurs, monitrices en session de remplacement.
- Minimum 8 personnes, maximum 12 personnes.

Pré-requis

- Intervenir dans les activités impliquant des apprentissages et l'accompagnement des publics accueillis à la MFR.
- Disposer d'un projet à décliner avec les méthodes abordées durant la session.
- Disposer d'un ordinateur à jour et dont les fonctionnalités, micro et caméra, sont opérationnelles.
- Modalité et délais d'accès :
  - Inscription en ligne, après validation par la direction ou la présidence, au plus tard 45 jours avant la date de démarrage de la formation.
  - accessible aux publics à besoins particuliers.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

L'évolution constante des sphères familiales et professionnelles, la rapidité des flux d'information, nous amènent à questionner nos pratiques de l'alternance avec nos partenaires. En effet, si nous considérons que l'expérience est première dans le processus d'apprentissage, comment accompagner en partenariat l'alternant ? Pour qu'elle devienne réellement féconde, elle nécessite d'être explicitée, exploitée, analysée. C'est à cette seule condition qu'elle devient source d'apprentissages et de construction de capacités. Les évolutions de la formation posent la question de la manière et de l'outillage pour accompagner ce processus pour les jeunes et les adultes en formation par alternance.

OBJECTIFS

D'évolution

- Initier individuellement et collectivement de nouvelles stratégies pédagogiques de mise en œuvre de l'alternance.

Pédagogiques

- Questionner ses pratiques de la pédagogie de l'alternance à visée intégrative.
- Identifier des moyens de construire et maintenir des partenariats à des fins pédagogiques et d'accompagnement.
- Découvrir de nouvelles formes d'outillage d'une pédagogie de l'alternance.

CONTENU DE LA FORMATION

• Outils de l'alternance.
• La valorisation des acquis et de l'expérience.
• Rôle et place des acteurs de la formation au regard des dispositifs de formation et du territoire (Formation initiale, apprentissage, formation continue …).
• Dimension partenariale : Repérage, mobilisation, coopération, collaboration.
• Mise en œuvre et animation d'un comité de pilotage.
• Relations avec les familles, les relais éducatifs…
• Les situations d'accompagnement.
• Place de l'innovation pédago-éducative.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Moyens pédagogiques

- Supports pédagogiques : espace dédié sur la plateforme pédagogique W@lter.
- Matériel de vidéo projection, visioconférence, classe virtuelle, LMS.
- Matériel à prévoir par les participants : ordinateur portable mis à jour.

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques et méthodologiques.
- Mutualisation des pratiques et outils.
- Interventions, témoignages.
- Atelier de mise en projet de chaque participant.

Cette session intègre l'expérience des participants. Elle se réalise en distanciel.

COMPÉTENCES / CAPACITÉS PROFESSIONNELLES VISÉES

• Concevoir des modes relationnels et interactionnels favorisant l'agir collaboratif.
• Construire et mettre en œuvre une « ingénierie partenariale » efficace, au service de l'apprenant.
• Intégrer les évolutions, les enjeux, les attentes pour penser.

FORMATEURS, ANIMATEURS ET INTERVENANTS

• Christine BEYLER et des intervenant.e.s expert.e.s.

SUIVI DE L'ACTION

• Émargement par les stagiaires et le formateur, attestation de formation.

EVALUATION DE L'ACTION

• Présentation des projets individuels.
• Tour de table permettant d'apprécier les apprentissages effectifs.
• Bilan « à chaud » : bilan en ligne.

Responsable : **Christine BEYLER** christine.beyler@mfr.asso.fr 02 38 46 67 67	**Du 06 au 10 novembre 2023**	**35 heures tout distanciel, synchrone et asynchrone**	
	Au CNP-R des MFR à Chaingy	**PÉDAGOGIQUE** 1 015 € /pers.	

3 Construire son raisonnement scientifique et technologique, en lien avec le référentiel, autour des enjeux du monde actuel

PUBLIC CONCERNÉ / PRÉ-REQUIS

Salarié.e.s

- Moniteurs, monitrices intervenant en bac professionnel.
- Minimum 8 personnes.

Pré-requis

- Intervenir dans des modules scientifiques des filières de bac professionnel.
- Modalité et délais d'accès :
  - Inscription en ligne, après validation par la direction ou la présidence, au plus tard 45 jours avant la date de démarrage de la formation.
  - accessible aux publics à besoins particuliers.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

La réforme du tronc commun des Bac professionnel conduit à revoir totalement l'enseignement des disciplines scientifiques. En effet, la finalité de ce bloc de compétences B1 vise à favoriser l'acquisition d'une culture scientifique et à développer l'esprit critique chez les apprenants. L'interdisciplinarité s'impose pour répondre aux attendus du référentiel, notamment à la démarche de thème, et contribuer au développement des compétences visées chez les alternants. Cette rénovation peut être un levier pour prendre davantage appui sur le vécu en milieu professionnel, sur des visites ou des voyages d'études, afin de favoriser l'émergence d'un raisonnement scientifique chez les apprenants.

OBJECTIFS

D'évolution

- Initier individuellement et collectivement de nouvelles stratégies pédagogiques de l'alternance à visée intégrative.
- Renforcer les stratégies d'ingénierie pédagogique.

Pédagogiques

- S'approprier les compétences essentielles en matière de durabilité (ONU 2015).
- Questionner les pratiques pédagogiques liées à ce bloc de compétences.
- Travailler le plan de formation en pluridisciplinarité en intégrant une progression des apprentissages.
- Identifier les situations de l'alternance contribuant au sens des apprentissages pour les alternants.

CONTENU DE LA FORMATION

- Compréhension des attendus de formation du bloc de compétences B1.
- Echange de pratiques sur les plans de formation MG1 mis en place.
- Place du vécu dans la mise en place du module.
- Construction de séquences pédagogiques.
- Elaboration de CCF.
- Initiation au langage Python
- Utilisation de l'espace W-@lter.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Moyens pédagogiques

- Supports pédagogiques : espace dédié sur la plateforme pédagogique W@lter.
- Matériel de vidéo projection, visioconférence, classe virtuelle, LMS.
- Matériel à prévoir par les participants : ordinateur portable mis à jour.

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques et méthodologiques.
- Mutualisation des pratiques et outils.
- Interventions, témoignages d'expériences.
- Travaux de groupes.

Modalité

- Cette formation, intègre l'expérience des participants, conduite en alternance, elle associe présentiel et distanciel, notamment pour accompagner la mise en place du projet au sein de la MFR.

COMPÉTENCES / CAPACITÉS PROFESSIONNELLES VISÉES

• Construire et conduire une démarche pédagogique pluridisciplinaire en formation alternée permettant les apprentissages visés dans le module MG1.
• Mettre en œuvre une démarche réflexive.
• Penser et construire de l'outillage scientifique.

Développer un esprit de collaboration afin de créer une communauté de moniteurs/monitrices capables d'échanger sur la mise en place de cette rénovation. Les ressources seront en ligne sur la plateforme W-@lter dédiée au groupe de travail et les échanges pourront se poursuivre en ligne au-delà de la session.

FORMATEURS, ANIMATEURS ET INTERVENANTS

• Bernard LE ROUX et des intervenant.e.s expert.e.s.

SUIVI DE L'ACTION

• Émargement par les stagiaires et le formateur, attestation de formation.

EVALUATION DE L'ACTION

• Présentation des projets individuels.
• Tour de table permettant d'apprécier les apprentissages effectifs.
• Bilan « à chaud » : bilan en ligne.

	Responsable : **Bernard LE ROUX** bernard.leroux@mfr.asso.fr 02 38 46 67 67		**Du 13 au 15 décembre 2023**		**21 heures présentiel**
			Au CNP-R des MFR à Chaingy		**PÉDAGOGIQUE** 609 € /pers.
					HÉBERGEMT/RESTAURAT° 112,10 € /pers

4 Appréhender l'évolution des publics et de nouvelles approches éducatives en formation alternée

PUBLIC CONCERNÉ / PRÉ-REQUIS

Salarié.e.s

- Directeurs, directrices, moniteurs, monitrices, animateurs, animatrices, surveillants, surveillantes, maîtres, maîtresses de maison, AVS/AESH, cadres de fédération.
- Minimum 8 personnes.

Pré-requis

- Intervenir dans des activités d'apprentissages ou d'accompagnement éducatif des publics accueillis en MFR.
- Disposer d'un projet à décliner avec les méthodes abordées durant la session.
- Modalité et délais d'accès :
  - Inscription en ligne, après validation par la direction ou la présidence, au plus tard 45 jours avant la date de démarrage de la formation.
  - accessible aux publics à besoins particuliers.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

De façon générale, le rapport aux autres et les modalités relationnelles dans le monde actuel évoluent et se traduisent chez les adolescents par des comportements, des regards sur eux-mêmes et sur l'autre, parfois déconcertants. Bien que les modes d'accompagnement des individus et des groupes en MFR restent globalement adaptés, les collègues se sentent parfois dans des impasses, démunis et "mal équipés" vis-à-vis de ces nouveaux comportements. Des pratiques innovantes montrent que, malgré ces constats, d'autres modalités d'exercice de l'autorité et de l'accompagnement éducatif peuvent apporter des réponses, au bénéfice des personnes, des groupes, de l'équipe et des partenaires de formation.

OBJECTIFS

D'évolution

- Comprendre et analyser une situation éducative.
- S'initier à d'autres modalités d'exercice de l'autorité et de l'accompagnement éducatif.

Pédagogiques

- Actualiser sa compréhension des comportements et du regard des adolescents sur eux-mêmes et sur les autres.
- Identifier les compétences psycho-sociales mobilisables chez les adolescents dans les divers temps et activités de l'alternance.

CONTENU DE LA FORMATION

• Analyse et enrichissement des pratiques d'accompagnement éducatif.
• Apports et réflexion sur des réponses partenariales aux besoins et comportements des adolescents.
• Eléments repères sur les usages numériques des jeunes.
• Découverte et pratiques d'approches innovantes dans la compréhension de "situations-problèmes" rencontrées en MFR.
• Postures, démarches et outils à mettre en œuvre, s'appuyant sur la Discipline Positive.
• Ateliers d'appropriation de l'outillage et de mise en projet individuel.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Moyens pédagogiques

- Supports pédagogiques : espace dédié sur la plateforme pédagogique W@lter.
- Matériel de vidéo projection, visioconférence, classe virtuelle, LMS.
- Matériel à prévoir par les participants : ordinateur portable mis à jour et smartphone, écouteurs/casque.

Méthodes pédagogiques

- Interventions et apports d'éléments repères, d'outils, de supports.
- Mutualisation des pratiques et outils.
- Mises en situations à partir des expériences des participants.
- Témoignages d'expériences.

Modalité

- Cette formation, intègre l'expérience des participants, elle est conduite en présentiel.

COMPÉTENCES / CAPACITÉS PROFESSIONNELLES VISÉES

- Savoir identifier les leviers et les freins des individus et des collectifs de travail.
- Diversifier sa compréhension des comportements adolescents.
- Mettre en œuvre des démarches outillées découvertes durant la session pour adapter sa posture éducative.
- Initier une réflexion en faveur d'un accompagnement concerté en équipe.
- Exercer sa réflexivité sur sa pratique.

FORMATEURS, ANIMATEURS ET INTERVENANTS

- Christel MELOSI et intervenant.e.s expert.e.s (FRAPS, CRIJ, comédien…).

SUIVI DE L'ACTION

- Émargement par les stagiaires et le formateur, attestation de formation.

EVALUATION DE L'ACTION

- Présentation des projets individuels.
- Tour de table permettant d'apprécier les apprentissages effectifs.
- Bilan « à chaud » : bilan en ligne.

Responsable : **Christel MELOSI** christel.melosi@mfr.asso.fr 02 38 46 67 67	**Du 08 au 12 janvier 2024**	**35 heures en présentiel**	
	Au CNP-R des MFR à Chaingy	**PÉDAGOGIQUE** 1 015 € /pers.	
		HÉBERGEMT/RESTAURAT° 212 € /pers	

5 Se former à l'explicitation et former aux pratiques explicitées

PUBLIC CONCERNÉ / PRÉ-REQUIS

Salarié.e.s

- Moniteurs, monitrices, directeurs, directrices, cadres de fédération.
- Minimum 8 personnes.

Pré-requis

- Conduire des activités d'apprentissages et d'accompagnement avec les alternants individuellement et collectivement.
- Modalité et délais d'accès :
  - Inscription en ligne, après validation par la direction ou la présidence, au plus tard 45 jours avant la date de démarrage de la formation.
  - accessible aux publics à besoins particuliers.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Les évolutions des publics et des référentiels de formation demandent aux équipes pédago-éducatives de questionner la posture d'accompagnement du moniteur de MFR. L'évolution des attendus de formation implique aussi de développer des compétences d'explicitation chez les alternants. Cette session s'appliquera à outiller les participants aux techniques d'entretien, notamment à l'explicitation de l'expérience, permettant d'engager une démarche de réflexivité, tant au bénéfice de l'analyse de sa propre pratique, qu'au développement de capacités réflexives chez les alternants, jeunes ou adultes.

OBJECTIFS

D'évolution

- Adopter une démarche d'analyse de pratiques pour faciliter l'adaptation aux évolutions de formation et changements sociétaux.
- Accompagner les apprenants dans leur démarche réflexive.
- Se saisir d'une méthode d'accompagnement qu'est l'explicitation.

Pédagogiques

- Initier les alternants à la pratique explicitée
- Inviter les alternants à adopter une posture réflexive
- Valoriser l'expérience socio-professionnelle comme source d'apprentissages

CONTENU DE LA FORMATION

- Analyse de pratiques et expériences d'accompagnement à l'explicitation.
- Rôle et place de l'accompagnant.
- Variété des matériaux support d'analyse réflexive (stage, mobilité, engagement associatif, vie socio-culturelle…).
- Le rapport aux savoirs.
- L'expérience et la compétence.
- La conduite et les techniques d'entretien.
- Principes clés de l'explicitation.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Moyens pédagogiques

- Supports pédagogiques : espace dédié sur la plateforme pédagogique W@lter.
- Matériel de vidéoprojection, visioconférence, classe virtuelle, LMS.
- Matériel à prévoir par les participants : ordinateur portable mis à jour.

Méthodes pédagogiques

- Apports notionnels et méthodologiques.
- Analyse de pratiques.
- Témoignages d'expériences.
- Ateliers d'appropriation et mise en pratique d'explicitation à partir d'une situation choisie par chaque participant.

Modalité

- La formation prend appui sur l'expérience de chacun des participants et se réalise en présentiel.

COMPÉTENCES / CAPACITÉS PROFESSIONNELLES VISÉES

• Accompagner un alternant dans l'explicitation de son expérience socio-professionnelle.
• Animer des situations pédagogiques faisant appel à une pratique réflexive.
• Appréhender un questionnement valorisant les savoirs mobilisés dans l'action.

FORMATEURS, ANIMATEURS ET INTERVENANTS

• Christel MELOSI et intervenant.e.s expert.e.s.

SUIVI DE L'ACTION

• Émargement par les stagiaires et le formateur, attestation de formation.

EVALUATION DE L'ACTION

• Présentation des projets individuels.
• Tour de table permettant d'apprécier les apprentissages effectifs.
• Bilan « à chaud » : bilan en ligne.

Responsable : **Christel MELOSI** christel.melosi@mfr.asso.fr 02 38 46 67 67	**Du 20 au 22 novembre 2023**	**21 heures en présentiel**	
	Au CNP-R des MFR à Chaingy	**PÉDAGOGIQUE** 609 € /pers.	
		HÉBERGEMT/RESTAURAT° 112,10 € /pers	

6 Développer, adapter ses pratiques pédagogiques inclusives en formation alternée

PUBLIC CONCERNÉ / PRÉ-REQUIS

Salarié.e.s

- Moniteurs, monitrices, AVS, animateurs, animatrices.
- Minimum 8 personnes.

Pré-requis

- Animer ou accompagner des activités d'apprentissage avec des alternants à besoins particuliers ou assurer une mission de référent.e handicap.
- Disposer d'un projet de pratiques professionnelles à décliner avec les méthodes ou les outils abordés en session.
- Modalité et délais d'accès :
  - Inscription en ligne, après validation par la direction ou la présidence, au plus tard 45 jours avant la date de démarrage de la formation.
  - accessible aux publics à besoins particuliers.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Dans un contexte de démarche qualité, d'école inclusive, de plus en plus de familles se tournent vers les MFR pour scolariser leurs jeunes en situation de handicap. Cette situation renforce l'hétérogénéité des groupes, questionne les pratiques pédagogiques, les méthodes d'apprentissage, les leviers pour atteindre les exigences de formation, les conditions d'immersion professionnelle. Ce contexte renvoie les équipes à la question du rôle du référent handicap, de l'AVS, du moniteur, des limites professionnelles...

La diversité des troubles et de leurs effets dans la vie quotidienne de l'alternant (dys, troubles de l'attention, troubles du spectre autistique...), la méconnaissance de leurs mécanismes empêche d'appréhender les collaborations comme les stratégies pédago-éducatives nécessaires pour accompagner les apprentissages et l'élaboration du projet personnel et professionnel. Cette session conduite sous forme d'ateliers permettra à chacun selon son rôle, de développer, adapter ses pratiques à l'accueil et l'accompagnement de publics à besoins particuliers.

OBJECTIFS

D'évolution

- Construire la place des différents acteurs dans l'accompagnement inclusif dans la formation alternée.
- Construire collectivement des dispositifs d'accompagnement inclusif.
- Identifier et solliciter un réseau de partenaires acteurs dans le champ du handicap.
- initier un projet favorisant les environnements capacitants.

Pédagogiques

- Comprendre ce que sont les troubles des apprentissages et leurs effets au quotidien.
- Appréhender des méthodes, favorisant l'accompagnement dans les apprentissages et l'élaboration du projet personnel et professionnel.
- Identifier des techniques, des outils, numériques ou pas contribuant à développer ses stratégies de conception, d'animation d'activités pédagogiques et d'évaluation des apprentissages.
- Clarifier le rôle et la place du référent handicap, de l'AVS, des membres de l'équipe éducative et des partenaires.
- Questionner, la mise en oeuvre des dispositifs et leur dimension capacitante.
- Questionner la relation éducative et développer une posture professionnelle adaptée.

CONTENU DE LA FORMATION

- Echange et analyse de pratiques d'accompagnement dans les apprentissages.
- Apports sur le fonctionnement du cerveau et sur les troubles spécifiques.
- Législation et la MFR inclusive .
- La question de l'accueil et de l'engagement réciproque : MFR-Famille-Apprenant-Maître de stage.
- Réseau et accompagnement partenarial.
- Rôles, missions, postures et fonctions pédago-éducatives au sein de l'équipe.
- Autonomie et environnements capacitants.
- Mise en projet et appropriation d'outillages.
- Techniques et méthodes d'individualisation, outils numériques.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Moyens pédagogiques

- Supports pédagogiques : espace dédié sur la plateforme pédagogique W@lter.
- Matériel de vidéoprojection, visioconférence, tableau interactif.
- Matériel à prévoir par les participants : ordinateur portable mis à jour.

Méthodes pédagogiques

- Mutualisation des pratiques et outils.
- Interventions: orthophoniste, référent handicap, AVS/AESH, direction, Conseil d'administration.
- Apports théoriques et pédagogiques issus des neurosciences.
- Découvertes de techniques, méthodes, outils...

Modalité

Alternance de travail en groupe et individuel. Cette formation, intègre l'expérience des participants, conduite en alternance, elle associe présentiel et distanciel, notamment pour accompagner la mise en place de nouvelles pratiques au sein de la MFR.

COMPÉTENCES / CAPACITÉS PROFESSIONNELLES VISÉES

• Collaborer en équipe à l'accueil des publics à besoins particuliers à la MFR.
• Coopérer à la mise en place des aides, aménagements nécessaires à la MFR et en stage.
• Travailler avec le réseau de partenaires à l'élaboration du parcours et à l'accompagnement de l'alternant à besoins particuliers.
• Adapter sa posture, ses supports pédagogiques et la conduite des activités à l'hétérogénéité du groupe d'alternants.
• Construire des environnements capacitants.

FORMATEURS, ANIMATEURS ET INTERVENANTS

• Christine BEYLER et intervenant.e.s expert.e.s.

SUIVI DE L'ACTION

• Émargement par les stagiaires et le formateur, attestation de formation.

EVALUATION DE L'ACTION

• Présentation des projets individuels.
• Tour de table permettant d'apprécier les apprentissages effectifs.
• Bilan « à chaud » : bilan en ligne.

Responsable : **Christine BEYLER** christine.beyler@mfr.asso.fr 02 38 46 67 67	**Du 29 janvier au 1er février 2024** **13 mars 2024 (distanciel)**	- 28 heures en présentiel - 7 heures à distance **Total de 35 heures**	
	Au CNP-R des MFR à Chaingy	**PÉDAGOGIQUE** 1 015 € /pers.	
		HÉBERGEMT/RESTAURAT° 162,05 € /pers	

7 AUXILIAIRE DE VIE SCOLAIRE : Coordonner son action en équipe et accompagner les publics à besoins spécifiques en formation alternée

PUBLIC CONCERNÉ / PRÉ-REQUIS

Salarié.e.s

- Auxiliaire de vie scolaire.
- Minimum 8 personnes.

Pré-requis

- Exercer des fonctions d'accompagnement des alternants en situation de handicap.
- Disposer d'un projet de mise en œuvre des pratiques découvertes en session.
- Modalité et délais d'accès :
  - Inscription en ligne, après validation par la direction ou la présidence, au plus tard 45 jours avant la date de démarrage de la formation.
  - accessible aux publics à besoins particuliers.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

L'accueil de publics à besoins spécifiques reconnus au sein des MFR induit le recrutement d'auxiliaire de vie scolaire, afin de répondre aux attentes des notifications MDPH et aux besoins des alternants concernés. La fonction d'AVS implique de travailler en équipe afin de contribuer à la mise en œuvre et au suivi du projet personnalisé du jeune en situation de handicap, tant à travers ses interactions avec les parties prenantes de la formation, que par son accompagnement dans les activités de formation et de la vie résidentielle.

Ceci nécessite pour l'AVS d'appréhender son rôle, sa place, ses missions dans un environnement de formation alternée, de s'outiller pour s'adapter et adapter tant son accompagnement aux situations de formation et d'apprentissages qu'aux compétences et habiletés de l'alternant, d'identifier les collaborations, coopérations nécessaires au suivi global de chaque bénéficiaire d'une aide humaine.

OBJECTIFS

D'évolution

- Développement des compétences.

Pédagogiques

- Comprendre son environnement professionnel : réseau et fonctions en MFR, formation alternée, inclusion,
- Appréhender ses missions, son rôle, sa place au sein de l'équipe, dans la conduite de la formation alternée
- Identifier les leviers de collaboration et de coopération avec les acteurs et partenaires de la formation alternée
- Connaître le processus de reconnaissance du handicap
- Découvrir des méthodes, techniques, outils, applications d'accompagnement individualisé.

CONTENU DE LA FORMATION

• Cadre d'intervention : réseau, législation, processus de RQTH et notification
• Principes de formation alternée en MFR
• Les publics à besoins spécifiques accueillis en MFR
• Le suivi et l'accompagnement de l'alternant en situation de handicap en équipe éducative MFR
• Posture, collaboration, coopération en formation alternée
• Méthodes, techniques, outillages d'aide et adaptation
• Les aménagements d'examen

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Moyens pédagogiques

- Supports pédagogiques : espace dédié sur la plateforme pédagogique W@lter.
- Matériel de vidéoprojection, visioconférence, classe virtuelle, LMS.
- Matériel à prévoir par les participants : ordinateur portable mis à jour.

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques et pédagogiques.
- Mutualisation des pratiques et outils.
- Témoignages d'expériences.
- Travaux de groupes à partir des projets de chacun des participants.

Modalité

La formation intègre l'expérience des participants, conduite en alternance, elle associe présentiel et distanciel, notamment pour favoriser la mise en perspective du projet de modularisation dans la MFR.

COMPÉTENCES / CAPACITÉS PROFESSIONNELLES VISÉES

• Collaborer et contribuer en équipe et en partenariat au suivi et à l'accompagnement de l'alternant en situation de handicap.
• Accompagner les publics dans les apprentissages et les situations sociales et relationnelles de vie résidentielle.
• Veiller à la sécurité, à la mobilité de l'alternant et à la mise en place du matériel adapté.

FORMATEURS, ANIMATEURS ET INTERVENANTS

• Sébastien GOURDIN, Christine BEYLER et intervenant.e.s expert.e.s.

SUIVI DE L'ACTION

• Émargement par les stagiaires et le formateur, attestation de formation.

EVALUATION DE L'ACTION

• Présentation des projets individuels.
• Tour de table permettant d'apprécier les apprentissages effectifs.
• Bilan « à chaud » : bilan en ligne.

Responsable : **Sébastien GOURDIN** sebastien.gourdin@mfr.asso.fr 02 38 46 67 67	**Du 23 au 26 octobre 2023**	- 28 heures en présentiel **Total de 4 jours**	
	Au CNP-R des MFR à Chaingy	**PÉDAGOGIQUE** 812 € /pers.	
		HÉBERGEMT/RESTAURAT° 162,05 € /pers	

8

Se ressourcer pour mieux agir

PUBLIC CONCERNÉ / PRÉ-REQUIS

Salarié.e.s

- Moniteurs, monitrices, animateurs, animatrices, directeurs, directrices, secrétaires, maîtres, maîtresses de maison, cadres de fédération.
- Minimum 8 personnes - Maximum 15 personnes.

Pré-requis

- Assurer une mission au sein du réseau MFR.
- Modalité et délais d'accès :
  - Inscription en ligne, après validation par la direction ou la présidence, au plus tard 45 jours avant la date de démarrage de la formation.
  - accessible aux publics à besoins particuliers.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Les professionnels de la formation et de l'éducation, à l'image de la société, sont confrontés à des changements notoires en termes de rythmes, d'organisation, d'activités, de communication ...Au regard de la mission des personnels en MFR qui est d'accompagner la personne dans sa singularité, son environnement, son projet, plus que jamais, cela suppose une posture professionnelle associant, sérénité, bien-être, aisance relationnelle...et avant tout connaissance et maîtrise de soi.

OBJECTIFS

D'évolution

- Se connaître, gérer ses émotions.
- Prendre de la distance et se ressourcer.

Pédagogiques

- Améliorer « l'estime de soi » pour une meilleure maitrise de soi.
- Explorer des moyens pour se ressourcer et gagner en aisance relationnelle.
- Connaître et mobiliser ses ressources et les ressources de proximité pour faire face aux pressions du quotidien.

CONTENU DE LA FORMATION

• Connaissance de soi :
  - Qui suis-je ? Ce que je veux ? Ce que j'attends de l'autre ? Comment je l'exprime ? Ce que je veux et peux changer ?
• Gestion des émotions et stratégies personnelles.
• Lecture de son environnement (relationnel, matériel…) le comprendre, y trouver sa place pour définir ses stratégies.
• Découverte et appropriation de méthodes pour se ressourcer (ludiques, créatives, corporelles…).

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Moyens pédagogiques

- Supports pédagogiques.
- Matériel de vidéoprojection.
- intervenants spécialisés.

Méthodes pédagogiques

- Échanges et mutualisation de pratiques.
- Ateliers, productions individuelles et collectives, témoignages.
- Analyse de pratiques.
- Séances d'activités ludiques, créatives, corporelles...

COMPÉTENCES / CAPACITÉS PROFESSIONNELLES VISÉES

• Adapter ses stratégies d'interactions professionnelles et humaines.
• Connaître et mobiliser ses ressources et les ressources proximales pour agir au quotidien.
• Mobiliser ses ressources pour agir efficacement dans un contexte contraint.

FORMATEURS, ANIMATEURS ET INTERVENANTS

• Marie BLUTEAU et intervenant.e.s expert.e.s.

SUIVI DE L'ACTION

• Émargement par les stagiaires et le formateur, attestation de formation.

EVALUATION DE L'ACTION

• Présentation des projets individuels.
• Tour de table permettant d'apprécier les apprentissages effectifs.
• Bilan « à chaud » : bilan en ligne.

Responsables : **Marie BLUTEAU** marie.bluteau@mfr.asso.fr 02 38 46 67 67	**Du 08 au 12 avril 2024**	**35 heures en présentiel**	
	Au CNP-R des MFR à Chaingy	**PÉDAGOGIQUE** 1 015 € /pers.	
		HÉBERGEMT/RESTAURAT° 212 € /pers	

9 Remotiver les alternants avec de nouveaux leviers organisationnels et pédagogiques

PUBLIC CONCERNÉ / PRÉ-REQUIS

Salarié.e.s

- Moniteurs, monitrices, animateurs, animatrices, directeurs, directrices, cadre de fédérations, …
- Minimum 8 personnes.

Pré-requis

- Intervenir dans les activités impliquant des apprentissages et l'accompagnement des publics accueillis à la MFR.
- Disposer d'un projet à décliner avec les méthodes abordées durant la session.
- Modalité et délais d'accès :
  - Inscription en ligne, après validation par la direction ou la présidence, au plus tard 45 jours avant la date de démarrage de la formation.
  - accessible aux publics à besoins particuliers.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

L'hétérogénéité des stratégies individuelles d'apprentissage, des niveaux de savoirs et de compétences, les fluctuations motivationnelles des alternants, peuvent nous laisser perplexes, voire démunis. Les recherches récentes en neurosciences ainsi que des expérimentations d'animations pédagogiques ludiques, où encore des conceptions de l'espace classe différentes nous fournissent un éclairage pertinent à intégrer à nos ingénieries de formation et pédagogiques. S'ouvrir à cet éclairage et à ses champs d'application permet de construire une veille, de questionner, revisiter ses pratiques, de se doter de méthodes, d'outils, éventuellement numériques, afin de diversifier ses pratiques pédago-éducatives et d'animation pour optimiser la connaissance de soi, l'autonomie et la motivation dans les apprentissages.

L'intégration des nouvelles pratiques dans ce contexte se nourrit des expériences menées dans et au-delà de l'institution. Dans ce contexte nouveau et mouvant, l'idée d'innovation est très prégnante laissant penser que les outils numériques ont une place prépondérante, mais sont-ils les seuls outils à mobiliser ? En quoi les temps de formation en présentiel et l'aménagement de l'espace occupé par les alternants contribuent-ils également à l'augmentation de la motivation ?

OBJECTIFS

D'évolution

- Développement des compétences d'ingénierie de formation innovantes.
- Initier individuellement et collectivement de nouvelles stratégies pédagogiques de mise en œuvre de l'alternance.
- Mettre en oeuvre un projet d'innovation pédagogique.

Pédagogiques

- Partager ses propres expériences pédagogiques afin d'en tirer des apprentissages, se nourrir d'expériences menées par d'autres.
- Constituer et exploiter une boite à outils numériques pour construire une réponse pédago-éducative innovante.
- Mutualiser et analyser ses pratiques professionnelles.
- Comprendre et appréhender l'évolution des besoins sociétaux et comportementaux, les changements de rapport au travail, à l'apprentissage.
- Découvrir et s'approprier des démarches, des outils favorisant la connaissance de soi, facilitant les apprentissages et l'autonomie des alternants.

CONTENU DE LA FORMATION

- Principes de gamification des apprentissages et utilisation de jeux, de jeux sérieux, de jeux vidéos, en classe.
- Initiation à la réflexion et aux méthodes d'aménagement de l'espace classe.
- Approche du design thinking en pédagogie.
- Partage d'expérience et comparaisons entre les nouvelles pratiques de classe inversée et l'alternance des MFR.
- Utilisation pédagogique du téléphone portable dans un contexte d'alternance.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Moyens pédagogiques

- Supports pédagogiques : espace dédié sur la plateforme pédagogique W@lter.
- Matériel de vidéoprojection, visioconférence, classe virtuelle, LMS.
- Matériel à prévoir par les participants : ordinateur portable mis à jour.

Méthodes pédagogiques

- Capitalisation de l'expérience, interventions exercices, atelier de mise en pratique, mise en projet.

Modalité

- Cette formation, intègre l'expérience des participants, conduite en alternance, elle associe présentiel et distanciel, notamment pour l'accompagnement dans la mise en place du projet au sein de la MFR.

COMPÉTENCES / CAPACITÉS PROFESSIONNELLES VISÉES

• Intégrer individuellement et en équipe de nouvelles stratégies pédagogiques de mise en oeuvre de l'alternance.
• Porter un regard réflexif et distancié sur ses propres activités pédagogiques instrumentées.
• Mobiliser son agilité entre évolutions et innovations pédagogiques pour répondre aux nouveaux besoins.
• Développer sa créativité au service de l'accompagnement des alternants.

FORMATEURS, ANIMATEURS ET INTERVENANTS

• Sébastien GOURDIN et intervenant.e.s expert.e.s.

SUIVI DE L'ACTION

• Participation aux temps synchrones.
• Dépôt de travaux et réalisation des activités attendues (à distance).
• Émargement par les stagiaires et le formateur, attestation de formation.

EVALUATION DE L'ACTION

• Présentation des projets individuels.
• Tour de table permettant d'apprécier les apprentissages effectifs.
• Bilan « à chaud » : bilan en ligne.

Responsable : **Sébastien GOURDIN** sebastien.gourdin@mfr.asso.fr 02 38 46 67 67	**Du 02 au 05 avril 2024** **14 mai 2024 (distanciel)**	- 28 heures en présentiel - 7 heures à distance **Total de 35 heures**	
	Au CNP-R des MFR à Chaingy	**PÉDAGOGIQUE** 1 015 € /pers.	
		HÉBERGEMT/RESTAURAT° 162,05 € /pers	

10 Mixité des publics au sein d'un groupe en formation alternée : contraintes, leviers, ingénieries

PUBLIC CONCERNÉ / PRÉ-REQUIS

Salarié.e.s

- Moniteurs, monitrices, directeurs et directrices, AVS.
- Minimum 8 personnes.

Pré-requis

- Disposer d'un projet de mise en œuvre des pratiques découvertes en session.
- Modalité et délais d'accès :
  - Inscription en ligne, après validation par la direction ou la présidence, au plus tard 45 jours avant la date de démarrage de la formation.
  - accessible aux publics à besoins particuliers.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

La mixité au sein des groupes ne cessent de se développer et questionne les équipes des MFR. Elle puise ses origines dans La loi Avenir, la loi sur l'inclusion , la mixité sociale, les contraintes de Maison. Elle concerne tant les statuts, que les niveaux de formation ou les savoirs et habiletés cognitives.

Emerge de cette situation une double problématique questionnant d'une part l'accompagnement dans les apprentissages et le sens pris par ces derniers, et d'autre part, le développement et le maintien de la motivation et de l'engagement, pour chaque individu au sein du groupe en formation alternée. Cette problématique se complexifie si la conduite de la formation et des activités répond en même temps aux différentes sources de mixité.

Les réponses se construisent entre élaboration du plan de formation, connaissances des publics, cohésion et dynamique du groupe et stratégies pédago-éducatives concertées en équipe et organisation des espaces de formation.

OBJECTIFS

D'évolution

- Développement des compétences de gestion de groupe, d'élaboration, de conduite et d'évaluation de séquences pédagogiques et des apprentissages en formation alternée.

Pédagogiques

- Développer ses compétences en ingénierie de formation et ingénierie pédagogique.
- Savoir s'adapter et adapter l'animation pédagogique au groupe constitué.
- Appréhender les leviers du travail en équipe éducative favorisant la gestion et l'accompagnement de la mixité au sein d'un groupe.
- Identifier les objectifs et moyens de communication entre partenaires de formation sur l'accompagnement des alternants et des apprentissages.

CONTENU DE LA FORMATION

• Contraintes du contexte (territoire, filière, les effectifs, statuts, troubles des apprentissages...)

• Connaissance des publics, psychologie des apprentissages, zone proximale de développement, construction de l'identité personnelle et professionnelle.

• Adaptation du plan de formation.

• Leviers motivationnels.

• Posture professionnelle, travail en équipe éducative sur la prise en compte de l'individu et du groupe dans sa globalité.

• Construction, cohésion, communication, collaboration, coopération au sein du groupe de pairs.

• Elaboration de stratégies pédago-éducatives et scénarisation de séquences, séances.

• Place des pratiques et des outils numériques dans la conduite de formation différenciée et collective.

• Expérimentation de méthodes et techniques pédago-éducatives favorisant la gestion du groupe et des apprentissages en alternance.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Moyens pédagogiques

- Supports pédagogiques : espace dédié sur la plateforme pédagogique W@lter.
- Matériel de vidéo projection, visioconférence, classe virtuelle, LMS.
- Matériel à prévoir par les participants : ordinateur portable mis à jour et éventuellement un smartphone.

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques et méthodologiques.
- Mutualisation des pratiques et outils.
- Témoignages d'expériences.
- Travaux individuels d'appropriation des techniques et méthodes de gestion de la mixité au sein des groupes.

Modalité

- La formation intègre l'expérience des participants, conduite en alternance, elle associe présentiel et distanciel, notamment pour favoriser l'appropriation des apports méthodologiques, pratiques, techniques.

COMPÉTENCES / CAPACITÉS PROFESSIONNELLES VISÉES

• Savoir adapter le plan de formation en alternance, les stratégies et la scénarisation pédagogiques.
• Créer et entretenir la cohésion et la dynamique de groupe.
• Mobiliser des méthodes, techniques, outils adaptés à la diversité des publics et à la situation pédago-éducative.
• Travailler en équipe éducative et adapter sa posture aux éléments du contexte et aux activités.

FORMATEURS, ANIMATEURS ET INTERVENANTS

• Christel MELOSI, témoins et des intervenant.e.s expert.e.s.

SUIVI DE L'ACTION

• Émargement par les stagiaires et le formateur, attestation de formation.

EVALUATION DE L'ACTION

• Présentation des projets individuels.
• Tour de table permettant d'apprécier les apprentissages effectifs.
• Bilan « à chaud » : bilan en ligne.

Responsable : **Christel MELOSI** christel.melosi@mfr.asso.fr 02 38 46 67 67	**Du 02 au 05 avril 2024** **28 mai 2024 (distanciel)**	- 28 heures en présentiel - 7 heures à distance **Total de 35 heures**	
	Au CNP-R des MFR à Chaingy	**PÉDAGOGIQUE** 1 015 € /pers.	
		HÉBERGEM^{T}/RESTAURAT° 162,05 € /pers.	

Vivre sa fonction de chargé.e de développement

PUBLIC CONCERNÉ / PRÉ-REQUIS

Salarié.e.s

- Moniteurs, monitrices, directeurs et directrices.
- Minimum 8 personnes.

Pré-requis

- Avoir une mission de développement de formations dans sa MFR et avoir un projet de formation.
- Modalité et délais d'accès :
  - Inscription en ligne, après validation par la direction ou la présidence, au plus tard 45 jours avant la date de démarrage de la formation.
  - accessible aux publics à besoins particuliers.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

La mission première d'une MFR est de participer au développement du territoire par la formation. Dans un contexte de concurrence renforcée, elle se doit de structurer ses compétences en ingénierie de formation et ses liens avec les acteurs du territoire.

Pour mettre en œuvre les stratégies de développement définies par le CA et élaborer une offre de formation pertinente et variée, qui répond aux besoins et aux évolutions territoriales, professionnelles et sociétales, le chargé de développement occupe une fonction charnière entre administrateurs, direction et équipe, en impulsant une dynamique d'innovation et de développement.

OBJECTIFS

D'évolution

- Disposer des compétences en ingénierie de formation et en stratégies de communication.

Pédagogiques

- Organiser sa veille et analyser les besoins.
- Intégrer le schéma de développement défini par le CA de la MFR.
- Elaborer et co construire les offres de formation.
- Contribuer à accompagner les publics dans leur engagement sur le terrain professionnel.

CONTENU DE LA FORMATION

- Acteurs du territoire et partenariat
- Veille économique, sociale et sur les innovations (professionnelle, pédagogique, territoriale)
- Analyse de besoins
- Outils d'ingénierie de formation
- Accompagnement des publics en entreprise
- Communication: événements, médias, prise de parole

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Moyens pédagogiques

- Supports pédagogiques : espace dédié sur la plateforme pédagogique W@lter.
- Matériel de vidéo projection, visioconférence, classe virtuelle, LMS.
- Matériel à prévoir par les participants : ordinateur portable mis à jour et éventuellement un smartphone.

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques et méthodologiques.
- Mutualisation des pratiques et outils.
- Témoignages d'expériences.

Modalité

- La formation intègre l'expérience des participants, conduite en alternance, elle associe présentiel et distanciel, notamment pour favoriser la mise en oeuvre du projet dans la MFR.

COMPÉTENCES / CAPACITÉS PROFESSIONNELLES VISÉES

- Veiller et écouter les besoins du territoire, des milieux professionnels et des institutions.
- Intégrer les stratégies et axes de développement de la MFR.
- Développer l'offre de formation.
- Favoriser la collaboration d'équipe et le développement de pratiques innovantes.
- Communiquer à travers des événements, les médias.

FORMATEURS, ANIMATEURS ET INTERVENANTS

- Christine BEYLER, des témoins et des intervenant.e.s expert.e.s.

SUIVI DE L'ACTION

- Émargement par les stagiaires et le formateur, attestation de formation.

EVALUATION DE L'ACTION

- Présentation des projets individuels.
- Tour de table permettant d'apprécier les apprentissages effectifs.
- Bilan « à chaud » : bilan en ligne.

Responsable : **Christine BEYLER** christine.beyler@mfr.asso.fr 02 38 46 67 67	**Du 15 au 18 avril 2024** **29 mai 2024 (distanciel)**	- 28 heures en présentiel (4 jours) - 7 heures à distance **Total de 35 heures**	
	Au CNP-R des MFR à Chaingy	**PÉDAGOGIQUE** 1 015 € /pers.	
		HÉBERGEMT/RESTAURAT° 162,05 € /pers.	

12

Mettre en place et accompagner la semestrialisation en BTSa

PUBLIC CONCERNÉ / PRÉ-REQUIS

Salarié.e.s

- Moniteurs, monitrices, directeurs et directrices.
- Minimum 8 personnes.

Pré-requis

- Assurer une mission de coordination pédagogique.
- Disposer d'un projet de semestrialisation dans sa MFR
- Modalité et délais d'accès :
  - Inscription en ligne, après validation par la direction ou la présidence, au plus tard 45 jours avant la date de démarrage de la formation.
  - accessible aux publics à besoins particuliers.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

La réforme des BTSA 2022 est une réforme d'ampleur. Les seize spécialités voient leurs référentiels rénovés afin de mieux répondre aux évolutions des emplois et d'intégrer les transitions agroécologiques et numériques. Cette rénovation vise à donner une meilleure lisibilité des formations de l'enseignement supérieur et à faciliter les mobilités dans le cadre des parcours de formation. Il s'agit d'aller vers une nouvelle architecture des formations avec à la clé le passage à la certification et l'inscription dans le cursus LMD.

Cette rénovation conduit les MFR à questionner leur ingénierie pédagogique et de formation. En effet, il s'agit de construire un plan de formation mettant en cohérence le développement de compétences expérientielles et les Unités d'Enseignement, qui, associées à des situations d'évaluation, pour chaque semestre, permettent aux alternants de valider un ensemble cohérent de capacités issues des blocs de compétences, permettant l'attribution de 30 ECTS par semestre..

OBJECTIFS

D'évolution

- Améliorer la lisibilité et donc l'identité du diplôme.
- Collaborer en équipe au pilotage et à la conduite de formation.
- Avoir une vision à long terme de la formation supérieure.

Pédagogiques

- Comprendre la logique de formation par blocs de compétences.
- Construire des situations d'évaluation.
- Travailler à partir de l'approche capacitaire.
- Mettre en place la semestrialisation en semestres étanches.

CONTENU DE LA FORMATION

• Définition et compréhension des enjeux de la réforme.
• Présentation des intérêts partagés de la semestrialisation pour les apprenants, pour les équipes, pour l'établissement.
• Elaboration au cours de la session d'une base de travail du plan de formation, qui tient compte des contraintes liées à la semestrialisation.
• Travail collectif sur la base du dossier d'habilitation.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Moyens pédagogiques

- Supports pédagogiques : espace dédié sur la plateforme pédagogique W@lter.
- Matériel de vidéo projection, visioconférence, classe virtuelle, LMS.
- Matériel à prévoir par les participants : ordinateur portable mis à jour et éventuellement un smartphone.

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques et méthodologiques.
- Mutualisation des pratiques et outils.
- Témoignages d'expériences, interventions.
- Travaux de groupes.

Modalité

- Cette formation, intègre l'expérience des participants, conduite en alternance, elle associe présentiel et distanciel, notamment pour l'accompagnement dans la mise en place du projet au sein de la MFR.

COMPÉTENCES / CAPACITÉS PROFESSIONNELLES VISÉES

• Conduire le BTS selon les stratégies pédagogiques adaptées aux exigences et au cadre évolutif de la formation.

• Communiquer son offre semestrialisée.

FORMATEURS, ANIMATEURS ET INTERVENANTS

• Hervé KOENIG et des intervenant.e.s expert.e.s.

SUIVI DE L'ACTION

• Émargement par les stagiaires et le formateur, attestation de formation.

EVALUATION DE L'ACTION

• Tour de table permettant d'apprécier les apprentissages effectifs.
• Bilan « à chaud » : bilan en ligne.

Responsable : **Hervé KOENIG** herve.koenig@mfr.asso.fr 02 38 46 67 67	**Du 24 au 26 octobre 2023**	**21 heures en présentiel**	
	Au CNP-R des MFR à Chaingy	**PÉDAGOGIQUE** 609 € /pers.	
		HÉBERGEMT/RESTAURAT° 112,10 € /pers.	

13

Modulariser son offre de formation

PUBLIC CONCERNÉ / PRÉ-REQUIS

Salarié.e.s

- Moniteur, monitrice, directeur, directrice.
- Minimum 8 personnes.

Pré-requis

- Avoir identifié dans sa MFR un projet de modularisation de dispositif de formation.
- Disposer d'un projet de mise en œuvre des pratiques découvertes en session.
- Modalité et délais d'accès :
  - Inscription en ligne, après validation par la direction ou la présidence, au plus tard 45 jours avant la date de démarrage de la formation.
  - accessible aux publics à besoins particuliers.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Promulguée le 5 septembre 2018, la loi pour la « liberté de choisir son avenir professionnel » rénove en profondeur le système de formation professionnelle et d'apprentissage, tous niveaux confondus : les compétences sont désormais au centre des débats. L'ambition est de faciliter l'insertion professionnelle et de favoriser l'accessibilité de parcours modularisés. Ainsi, cette réforme nous invite à repenser les dispositifs de formation pour permettre les entrées et sorties permanentes et la mixité des statuts éventuellement. La modularisation des dispositifs de formation devient ainsi la clé de l'individualisation des parcours de formation. Mais comment s'y prendre ? Par où commencer ? Comment s'initier à une stratégie de modularisation ? Comment faire évoluer par le prisme de la modularisation la stratégie pédago-éducative de l'équipe ?

OBJECTIFS

D'évolution

- Développement des compétences.

Pédagogiques

- S'approprier la démarche de modularisation.
- Elaborer un dispositif de formation individualisé.
- Développer ses compétences en ingénierie de formations et pédagogiques.

CONTENU DE LA FORMATION

- Notions de compétences, d'individualisation et d'approche multimodale.
- Modularisation d'une action de formation (à partir du projet identifié en amont dans la MFR) :
  - Principes et base de la modularisation.
  - Méthodologie et outils :
    - du référentiel de certification à l'architecture modulaire.
    - formalisation du dispositif modulaire et du plan de formation.
    - évaluation.
- Le positionnement.
- Gestion des groupes et des plannings : entrées et sorties permanentes, mixité des statuts, planification de l'action.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Moyens pédagogiques

- Supports pédagogiques : espace dédié sur la plateforme pédagogique W@lter.
- Matériel de vidéo projection, visioconférence, classe virtuelle, LMS.
- Matériel à prévoir par les participants : ordinateur portable.

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques et méthodologiques.
- Mutualisation des pratiques et outils.
- Témoignages d'expériences.
- Travaux de groupes à partir des projets de chacun des participants.

Modalité

- La formation intègre l'expérience des participants, conduite en alternance, elle associe présentiel et distanciel, notamment pour favoriser la mise en perspective du projet de modularisation dans la MFR.

COMPÉTENCES / CAPACITÉS PROFESSIONNELLES VISÉES

• Appréhender les enjeux de la modularisation.
• Concevoir un dispositif modulaire de formation à partir d'une certification professionnelle.
• Concevoir des parcours individuels de formation.
• Construire des outils de positionnement.

FORMATEURS, ANIMATEURS ET INTERVENANTS

• Lucie DURET GUERINEAU et des intervenant.e.s expert.e.s.

SUIVI DE L'ACTION

• Émargement par les stagiaires et le formateur, attestation de formation.

EVALUATION DE L'ACTION

• Présentation des projets individuels.
• Tour de table permettant d'apprécier les apprentissages effectifs.
• Bilan « à chaud » : bilan en ligne.

Responsable : **Lucie DURET GUERINEAU** lucie.duret@mfr.asso.fr 02 38 46 67 67	**Du 13 au 15 mars 2024** **13 mai 2024**	- 21 heures en présentiel - 7 heures à distance **Total de 28 heures**	
	Au CNP-R des MFR à Chaingy	**PÉDAGOGIQUE** 812 € /pers.	
		HÉBERGEMT/RESTAURAT° 112,10 € /pers	

14 Hybridation et alternance : vers des dispositifs de formation capacitants

PUBLIC CONCERNÉ / PRÉ-REQUIS

Salarié.e.s

- Salarié.e de MFR ayant une fonction pédagogique dans un dispositif de formation par alternance intégrant de la formation en présence et à distance.
- 2 personnes par MFR moniteur, monitrice ou directeur, directrice.
- Minimum 8 personnes, maximum 16 personnes.

Pré-requis

- Mettre en œuvre un dispositif de formation par alternance en apprentissage ou formation professionnelle continue intégrant de la formation ou de l'accompagnement à distance (hybride).
- Un tutorat individualisé est prévu en présence et à distance.
- Modalité et délais d'accès :
  - Inscription en ligne, après validation par la direction ou la présidence, au plus tard 45 jours avant la date de démarrage de la formation.
  - La formation débute au mois de septembre 2023.
  - accessible aux publics à besoins particuliers.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Le contexte sanitaire, législatif et administratif incite au développement de dispositifs de formations par alternance intégrant également de la formation à distance. Après avoir expérimenté des ingénieries d'urgence, l'enjeu de cette formation est de permettre aux MFR qui mettent en œuvre ce type de dispositif de les questionner et de les renforcer au service des alternants.

En effet ces MFR sont souvent isolées dans leurs expérimentations. L'objectif de la formation est de permettre à ces Innovateurs de conforter et construire de nouvelles ingénieries pédagogiques et de formation adaptées à ce type de dispositifs.

OBJECTIFS

D'évolution

- Evaluer et améliorer les dispositifs hybrides de formation par alternance afin d'en faire des espaces capacitants pour les alternants.

Pédagogiques

- Créer des activités pédagogiques reliant les différents espaces temps en prenant appui sur des scénarisations pédagogiques alignées.
- Evaluer le dispositif de formation à partir d'un questionnement des utilisateurs et des parties prenantes.
- Concevoir un environnement capacitant au service de la formation des alternants.
- Expérimenter et analyser le dispositif conçu.
- Formaliser les expériences menées et les effets perçus, le partager avec d'autres porteurs de ces ingénieries.

CONTENU DE LA FORMATION

- Scénarisation pédagogique -Alignement pédagogique.
- Caractéristiques des dispositifs hybrides de formation alternées.
- Espaces capacitants et capabilités – un cadre évaluatif.
- Les espaces temps de formation- ruptures et continuités – reliances.
- Protocole d'évaluation du dispositif auprès des alternants et des parties prenantes.
- Formalisation et retour d'expérience.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Moyens pédagogiques

- Pédagogie de l'alternance.
- Analyse de l'activité et organisation de l'activité en situation de travail de la personne en formation.
- Productions de savoirs issus des activités et investigations de terrain.
- Mutualisation et travaux au sein du groupe.
- Cas concrets/ expérimentation / innovation.
- Démarches actives d'investigation.
- Apports professionnels, méthodologiques et épistémologiques.
- Tutorat individuel.

Méthodes pédagogiques

- Salles de travail équipées (TBI, vidéoprojecteur, Wifi…).
- Travail et formation à distance sur la plateforme W-@lter (LCMS).
- Mise à disposition des moyens pédagogiques nécessaires à la réalisation d'activités à distance le cas échéant.

COMPÉTENCES / CAPACITÉS PROFESSIONNELLES VISÉES

• Concevoir une scénarisation pédagogique prenant en compte un alignement des objectifs activités et évaluations dans différentes modalités de formation.
• Organiser un environnement capacitant pour les alternants et les parties prenantes en s'appuyant sur leur retour d'usage du dispositif de formation.
• Evaluer le dispositif mené au regard de ses dimensions idéelles, fonctionnelles et vécues.
• Analyser leur place dans ce dispositif dans une formalisation structurée et communicable.

FORMATEURS, ANIMATEURS ET INTERVENANTS

• Marie BLUTEAU.

SUIVI DE L'ACTION

• Émargement par les stagiaires et le formateur, attestation de formation.

EVALUATION DE L'ACTION

• Présentation des projets individuels.
• Tour de table permettant d'apprécier les apprentissages effectifs.
• Bilan « à chaud » : bilan en ligne.

Responsable : **Marie BLUTEAU** marie.bluteau@mfr.asso.fr 02 38 46 67 67	**26 septembre 2023 (distanciel)** **Du 16 au 18 octobre 2023** **23 janvier 2024 (distanciel)** **Du 27 au 29 mars 2024**	- 35 heures en présentiel (2 x 17h30) - 7 heures à distance, synchrone et asynchrone **Total de 42 heures**	
	Au CNP-R des MFR à Chaingy	**PÉDAGOGIQUE** 1 218 € /pers.	
		HÉBERGEMT/RESTAURAT° 212 € /pers	

15

Construire et accompagner des parcours, entre présence distance et alternance

PUBLIC CONCERNÉ / PRÉ-REQUIS

Salarié.e.s

- Moniteurs, monitrices, responsables de formation, AVS, animateurs, animatrices et directeurs, directrices.
- Minimum 8 personnes.

Pré-requis

- Intervenir dans les activités impliquant des apprentissages et l'accompagnement des publics accueillis à la MFR
- Disposer d'un projet à décliner avec les méthodes abordées durant la session.
- Modalité et délais d'accès :
  - Inscription en ligne, après validation par la direction ou la présidence, au plus tard 45 jours avant la date de démarrage de la formation.
  - accessible aux publics à besoins particuliers.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Différentes raisons (exigence des financeurs, coût, intérêt didactique...) amènent les MFR à se pencher sur la mise en œuvre de dispositifs de formation hybrides. De plus, l'expérience du confinement nous a conduit à initier des formes diverses de formation à distance autour desquels il est pertinent de construire. Cependant, la mise en place d'une formation hybride n'est pas sans soulever des questions stratégiques : personnalisation des formations, posture des moniteurs, place de l'outil technique dans la pratique pédagogique... La combinaison du présentiel et du distanciel peut prendre des formes diverses. Hybrider se réduit-il seulement à alterner présence, distance et formation en situation de travail ?

OBJECTIFS

D'évolution

- Initier un module de formation intégrant les outils numériques et alternant le présentiel/ distanciel/expérientiel en fonction d'objectifs et de choix pédagogiques.
- Développer sa maîtrise des outils numériques en lien avec l'hybridation.

Pédagogiques

- Comprendre les enjeux et les composantes d'un dispositif de formation hybride.
- Mobiliser des outils en cohérence avec l'intention pédagogique.

CONTENU DE LA FORMATION

- Enjeux de l'hybridation en MFR
  - Intérêt pédagogique et effet sur les apprentissages
  - Typologies de formations hybrides
- Tutorat à distance.
- Ingénierie de formation, scénarisation pédagogique à l'heure du numérique : méthodologie de conception d'un dispositif hybride.
- Choix des ressources numériques et outils.
- Évaluation et régulation d'un dispositif hybride.
- Aspects réglementaires.
- Bilan : présentation des projets individuels.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Moyens pédagogiques

- Supports pédagogiques : espace dédié sur la plateforme pédagogique W@lter.
- Matériel de vidéo projection, visioconférence, tableau interactif, document collaboratif en ligne.
- Travail et formation à distance sur la plateforme W@ltern (LCMS).
- Matériel à prévoir par les participants : ordinateur portable mis à jour.

Méthodes pédagogiques

- Alternée et hybride.
- Capitalisation de l'expérience, interventions exercices, atelier de mise en pratique, mise en projet.

Modalité

- Cette formation, intègre l'expérience des participants, conduite en alternance, elle associe présentiel et distanciel, notamment pour accompagner la mise en place dans la MFR.

COMPÉTENCES / CAPACITÉS PROFESSIONNELLES VISÉES

- Concevoir un module de formation hybride et alterné visant le développement de compétences.
- Médiatiser des ressources pédagogiques en cohérence avec les intentions définies.
- Concevoir un tutorat et/ou un accompagnement à distance.
- Mettre en œuvre un processus d'évaluation et d'amélioration du dispositif.
- Utiliser la plateforme de LCMS institutionnelle W@lter.

FORMATEURS, ANIMATEURS ET INTERVENANTS

- Jean-Christophe FRANÇOIS.

SUIVI DE L'ACTION

- Participation aux temps synchrones.
- Dépôt de travaux et réalisation des activités attendues (à distance).
- Émargement par les stagiaires et le formateur, attestation de formation.

EVALUATION DE L'ACTION

- Présentation des projets individuels.
- Tour de table permettant d'apprécier les apprentissages effectifs.
- Bilan « à chaud » : bilan en ligne.

	Responsable : **Jean-Christophe FRANÇOIS** jean-christophe.francois@mfr.asso.fr 02 38 46 67 67		**26 septembre 2023 (distanciel)** **Du 16 au 18 octobre 2023** **05 décembre 2023 (distanciel)**		- 21 heures en présentiel - 2 x 7 heures à distance, synchrone et asynchrone **Total de 35 heures**
			Au CNP-R des MFR à Chaingy		**PÉDAGOGIQUE** 1 015 € /pers.
					HÉBERGEMT/RESTAURAT° 112,10 € /pers

16 Administrer la plateforme W-@lter dans ma MFR : renforcer mes compétences pour piloter le développement de dispositifs hybrides.

PUBLIC CONCERNÉ / PRÉ-REQUIS

Salarié.e.s

- Moniteurs, monitrices, personnels administratifs.
- Minimum 8 personnes.

Pré-requis

- Être administrateur W-@lter de sa MFR.
- Gérer les comptes utilisateurs de sa MFR.
- Modalité et délais d'accès :
  - Inscription en ligne, après validation par la direction ou la présidence, au plus tard 45 jours avant la date de démarrage de la formation.
  - accessible aux publics à besoins particuliers.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Les plateformes de LCMS sont des outils puissants au service de l'hybridation des dispositifs de formation, de la conception de modules de e-learning, de l'organisation de formations à distance… Comme l'ensemble de ces plateformes, W-@lter, le LCMS institutionnel des MFR, nécessite un accompagnement à la prise en main et une actualisation régulière de ses connaissances sur les outils proposés. L'administrateur de MFR est la personne qui est en mesure de gérer les accès et les comptes utilisateurs de la plateforme. Il est aussi, bien souvent, l'initiateur de l'utilisation des outils numériques et/ou le pilote des projets d'hybridation des formations.

A ce titre il a besoin de renforcer ses compétences et connaissances sur les possibilités techniques et pédagogiques de W-@lter.

OBJECTIFS

D'évolution

- Développer sa maîtrise de la plateforme W-@lter, LCMS des MFR.
- Elargir le regard sur les possibilités pédagogiques d'une plateforme LCMS.

Pédagogiques

- Développer ses compétences d'encadrement de l'équipe et de pilotage de projet dans l'utilisation de la plateforme W-@lter et la mise en œuvre d'outils numériques en pédagogie.
- Développer ses compétences en ingénierie de dispositifs de formation hybrides.
- Découvrir des usages possibles d'un LCMS dans une formation par alternance.

CONTENU DE LA FORMATION

- Interface administration de la plateforme.
- Dernières nouveautés et mises à jour.
- Fonctionnalités avancées de la plateforme :
  - Intégration,
  - Outils de scénarisation,
  - Suivis pédagogiques et données
  - Badges,
  - …
- Gestion des rôles et des droits.
- Pilotage de projet en cohérence avec le projet de la MFR.

ADMINISTRER LA PLATEFORME W-@LTER DANS MA MFR : RENFORCER MES COMPÉTENCES POUR PILOTER LE DÉVELOPPEMENT DE DISPOSITIFS HYBRIDES.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Moyens pédagogiques

- Supports pédagogiques : espace dédié sur la plateforme pédagogique W@lter.
- Matériel de vidéo projection, visioconférence, classe virtuelle.
- Travail et formation à distance sur la plateforme W-@lter (LCMS)
- Matériel à prévoir par les participants : ordinateur portable mis à jour.

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques et méthodologiques.
- Mutualisation des pratiques et outils.
- Témoignages d'expériences.
- Travaux de groupes à partir des projets de chacun des participants.

Modalité

- La formation intègre l'expérience des participants, conduite en alternance, elle associe présentiel et distanciel.

COMPÉTENCES / CAPACITÉS PROFESSIONNELLES VISÉES

- Gérer efficacement les comptes utilisateurs de leur MFR
- Encadrer et former les collègues de leur équipe à l'utilisation de la plateforme LCMS W-@lter
- Piloter un projet d'utilisation du numérique dans les pratiques pédagogiques de la MFR
- Optimiser les espaces de formation de leur MFR en termes d'usage et de conception

FORMATEURS, ANIMATEURS ET INTERVENANTS

- Jean-Christophe FRANÇOIS

SUIVI DE L'ACTION

- Émargement par les stagiaires et le formateur, attestation de formation.

EVALUATION DE L'ACTION

- Présentation des projets individuels.
- Tour de table permettant d'apprécier les apprentissages effectifs.
- Bilan « à chaud » : bilan en ligne.

	Responsable : **Jean-Christophe FRANÇOIS** jean-christophe.francois@mfr.asso.fr 02 38 46 67 67		**03 novembre 2023 (distanciel)** **Du 06 au 08 novembre 2023** **19 décembre 2023 (distanciel)**		- 14 heures en présentiel - 2 x 3h30 heures à distance, synchrone et asynchrone **Total de 21 heures**
			Au CNP-R des MFR à Chaingy		**PÉDAGOGIQUE** 609 € /pers.
					HÉBERGEMT/RESTAURAT° 62,15 € /pers

17 Diversifier sa pratique pédagogique avec le numérique : comprendre les enjeux et adapter sa posture

PUBLIC CONCERNÉ / PRÉ-REQUIS

Salarié.e.s

- Moniteurs, monitrices et directeurs, directrices.
- Minimum 8 personnes.

Pré-requis

- Connaissance de l'outil informatique et d'internet.
- Modalité et délais d'accès :
  - Inscription en ligne, après validation par la direction ou la présidence, au plus tard 45 jours avant la date de démarrage de la formation.
  - accessible aux publics à besoins particuliers.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Les évolutions numériques représentent un des facteurs de changement majeur au sein des environnements professionnels. Le numérique est de plus en plus présent au coeur de nos activités, aussi bien en tant qu'outil pour la production de ressources pédagogiques, qu'en tant qu'objet d'étude. Cette session vise l'accompagnement des salariés des MFR pour exploiter les outils numériques dans des activités pédagogiques de formation alternée au service des apprentissages.

OBJECTIFS

D'évolution

- Développer sa culture numérique et ses usages.
- Exploiter des outils pour accompagner des productions d'alternants et pour animer l'alternance.

Pédagogiques

- Adapter sa posture pédago-éducative aux situations et contextes.
- Concevoir et mettre en oeuvre une activité d'apprentissage et une activité d'animation de l'alternance en utilisant les outils numériques.
- Constituer une «boîte à outils» numérique avec les applications et ressources disponibles en ligne.

CONTENU DE LA FORMATION

- Enjeux de l'évolution numérique dans la pédagogie et la posture éducative.
- Outils collaboratifs d'activités multimodales et accompagnement à la production.
- Droits et devoirs.
- Veille et recherche d'outils et de ressources adaptés.
- Évaluation et valorisation à l'heure du numérique.
- Formalisation de la conception des activités d'apprentissage.
- Collection d'applications et de centres de ressources numériques pour les apprentissages.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Moyens pédagogiques

- Supports pédagogiques : espace dédié sur la plateforme pédagogique W@lter.
- Matériel de vidéo projection, visioconférence, classe virtuelle, LCMS.
- Matériel à prévoir par les participants : ordinateur portable mis à jour.

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques et méthodologiques.
- Mutualisation des pratiques et outils.
- Témoignages d'expériences.
- Travaux de groupes à partir des projets de chacun des participants.

Modalité

- 5 jours en présentiel.

COMPÉTENCES / CAPACITÉS PROFESSIONNELLES VISÉES

• Comprendre les enjeux éducatifs et pédagogiques liés aux usages du numérique.
• Développer un regard critique de moniteur/trice sur sa pratique dans un environnement numérique.
• Concevoir et mettre en oeuvre des activités d'apprentissages et des démarches d'accompagnement avec les outils numériques.
• Mettre en œuvre des démarches d'éducation au numérique et d'évaluation des compétences numériques des alternants.

FORMATEURS, ANIMATEURS ET INTERVENANTS

• Sébastien GOURDIN

SUIVI DE L'ACTION

• Émargement par les stagiaires et le formateur, attestation de formation.

EVALUATION DE L'ACTION

• Présentation des projets individuels.
• Bilan sur l'appropriation des apports théoriques et pratiques, niveau de satisfaction en fin de session.
• Bilan « à chaud » : bilan en ligne.

Responsable : **Sébastien GOURDIN** sebastien.gourdin@mfr.asso.fr 02 38 46 67 67	**Du 05 au 09 février 2024**	**35 heures en présentiel**	
	Au CNP-R des MFR à Chaingy	**PÉDAGOGIQUE** 1 015 € /pers.	
		HÉBERGEMT/RESTAURAT° 212 € /pers	

18

Numérique mon ami

PUBLIC CONCERNÉ / PRÉ-REQUIS

Salarié.e.s

- Moniteurs, monitrices et directeurs, directrices.
- Minimum 8 personnes.

Pré-requis

- Aucun.
- Modalité et délais d'accès :
  - Inscription en ligne, après validation par la direction ou la présidence, au plus tard 45 jours avant la date de démarrage de la formation.
  - accessible aux publics à besoins particuliers.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Le numérique est un facteur de changement majeur dans nos activités professionnelles. Il devient nécessaire de développer une « dextérité numérique », une agilité à utiliser les outils.
Cependant, la compréhension de ces environnements, les usages possibles et leurs intérêts et complémentarités n'est pas si simple.
Quels sont les outils à maîtriser pour rester en accord avec l'évolution des pratiques et les nouveaux modes de communication ? Quels sont les enjeux de cette posture face à l'information et aux outils ?
Quels relais et quels soutiens possibles ?

OBJECTIFS

D'évolution

- Lever les freins à l'utilisation d'outils numériques dans les pratiques quotidiennes des salariés en MFR
- Identifier des outils adaptés à une intention (Pédago, didactique, collaborative, administrative, relationnels …)
- Construire et organiser une boite à outil multimédia
- Identifier l'environnement numérique et de l'écosystème institutionnel

CONTENU DE LA FORMATION

• Identification de l'environnement numérique et de l'écosystème institutionnel
• Utilisation efficace des matériels à disposition (TBI, Vidéo projecteur, Webcam, ...)
• Gestion des mails professionnels
• Entretien de l'environnement numérique et problématiques récurrentes
• Classement des informations et ressources
• Recherches internet efficaces
• Outils organisationnels du quotidien.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Moyens pédagogiques

- Supports pédagogiques : espace dédié sur la plateforme pédagogique W@lter.
- Matériel de vidéo projection, visioconférence, classe virtuelle, LCMS.
- Matériel à prévoir par les participants : ordinateur portable mis à jour.

Méthodes pédagogiques

- Interventions et témoignages d'expériences.
- Activités pratiques en ateliers.
- Mutualisation et Analyse de pratiques.

Modalité

- 3 jours en présentiel.

COMPÉTENCES / CAPACITÉS PROFESSIONNELLES VISÉES

• Identifier les composantes de l'environnement numérique professionnel
• Mettre en phase les intentions et les outils numériques
• Être autonome dans la gestion des problématiques quotidiennes liées au numérique

FORMATEURS, ANIMATEURS ET INTERVENANTS

• Sébastien GOURDIN

SUIVI DE L'ACTION

• Participation aux temps synchrones.
• Dépôt de travaux et réalisation des activités attendues (à distance).
• Émargement par les stagiaires et le formateur, attestation de formation.

EVALUATION DE L'ACTION

• Présentation des projets individuels.
• Bilan sur l'appropriation des apports théoriques et pratiques, niveau de satisfaction en fin de session.
• Bilan « à chaud » : bilan en ligne.

Responsable : **Sébastien GOURDIN** sebastien.gourdin@mfr.asso.fr 02 38 46 67 67	**Du 22 au 24 janvier 2024**	**21 heures en présentiel**	
	Au CNP-R des MFR à Chaingy	**PÉDAGOGIQUE** 609 € /pers.	
		HÉBERGEMT/RESTAURAT° 112,10 € /pers	

19

Mettre en place et accompagner des AFEST

SESSIONS À LA DEMANDE DES TERRITOIRES

PRINCIPES

- **Vous êtes en fonction au sein d'une MFR** et vous êtes intéressé par une thématique « à la demande » : Pré-inscrivez-vous et communiquez votre besoin de formation à votre fédération régionale. Nous pourrons organiser et planifier la session avec elle dès lors qu'un groupe de 10 personnes sera constitué.
- **Vous travaillez au sein d'une fédération et, dans le cadre de l'accompagnement des MFR**, vous avez identifié une thématique « planifiée au CNP-R » ou « à la demande » qui répond aux besoins sur votre territoire. Communiquez votre demande de session par mail au CNP-R. Nous pourrons organiser et planifier la session dès lors qu'un groupe de 10 personnes sera constitué.

PUBLIC CONCERNÉ / PRÉ-REQUIS

Salarié.e.s

- Moniteurs, monitrices, directeurs, directrices.
- Minimum 10 personnes.

Pré-requis

- Assurer une mission d'animation pédagogique et porter un projet de mise en œuvre d'AFEST à décliner avec les méthodes abordées durant la session.
- Modalité et délais d'accès :
  - Inscription en ligne, après validation par la direction ou la présidence, au plus tard 45 jours avant la date de démarrage de la formation.
  - définition du calendrier par consultation
  - accessible aux publics à besoins particuliers.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

La loi avenir de septembre 2018 a apporté de nombreux changements, et notamment la redéfinition de l'action de formation « l'action de formation… peut également être réalisée en situation de travail » (article L.6313-2 du code du travail). Ainsi, est apparu l'AFEST « Action de Formation en situation de travail ». Il s'agit donc de favoriser la construction des compétences à partir du travail, tout comme la validation des acquis de l'expérience, apparue en 2002 par la loi dite « de modernisation sociale » avait pu le mettre en avant.
Cette nouvelle approche de l'action de formation repose ainsi sur des valeurs fortes portées par les MFR, soucieuses de valoriser les situations de travail apprenantes.
Cette formation cherche à répondre à deux questions essentielles, avant d'intégrer l'AFEST dans les dispositifs de formation : Qu'est-ce qu'une AFEST ? Comment mettre en place une AFEST ?

OBJECTIFS

D'évolution

- Développer des compétences d'ingénierie de formation.
- Mettre en œuvre l'innovation pédagogique.

Pédagogiques

- Connaître le cadre légal de l'action de formation en situation de travail.
- Identifier les conditions de réussite d'une AFEST.
- Accompagner la mise en place opérationnelle d'une AFEST.
- Rendre compte de son intervention et de ses effets.
- Analyser sa pratique professionnelle et développement d'une posture réflexive

CONTENU DE LA FORMATION

• Définition et enjeux (cadre réglementaire, éléments constitutifs d'une AFEST, acteurs, financement, approche pédagogique.
• Accompagnement des parties prenantes d'une entreprise dans la construction d'une Action de Formation en Situation de Travail (AFEST).
• Réalisation d'un diagnostic de faisabilité d'une AFEST.
• Analyse d'une situation de travail, identification des compétences et lien potentiel avec des certifications existantes.

• Détermination des objectifs d'apprentissage à atteindre à partir des compétences visées et du positionnement de l'apprenant.
• Identification des situations apprenantes et organisation permettant leur mise en place.
• Elaboration d'un parcours de construction, d'évaluation des apprentissages et de validation des compétences en situation de travail. - Traçabilité du parcours.
• Accompagnement d'un professionnel à développer une posture de formateur AFEST, favorisant le développement de qualités réflexives chez l'apprenant (approche de l'explicitation de l'expérience).
• Conception et expérimentation d'un parcours de formation multimodal intégrant l'AFEST.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Moyens pédagogiques

- Supports pédagogiques : espace dédié sur la plateforme pédagogique W@lter.
- Matériel de vidéo projection, visioconférence, classe virtuelle, LCMS.
- Matériel à prévoir par les participants : ordinateur portable mis à jour.

Méthodes pédagogiques

- Alternance d'apports et d'appels au vécu des participants.
- Mises en situations.
- Travail de sous-groupes.

Modalité

- Cette formation, intègre l'expérience des participants, conduite en alternance, elle associe présentiel et distanciel afin d'accompagner la mise en œuvre concrète des AFEST dans la MFR.

COMPÉTENCES / CAPACITÉS PROFESSIONNELLES VISÉES

• Savoir appréhender l'Action de Formation en Situation de travail telle que décrite dans la Loi Avenir.
• Concevoir et accompagner des parcours Actions de Formation en Situation de Travail sur le territoire de la MFR.
• Adopter une posture d'architecte de formation.

FORMATEURS, ANIMATEURS ET INTERVENANTS

• Philippe RISTORD et intervenant.e. expert.e. DISCOVIA.

SUIVI DE L'ACTION

• Émargement par les stagiaires et le formateur, attestation de formation.

EVALUATION DE L'ACTION

• Présentation des projets individuels.
• Tour de table permettant d'apprécier les apprentissages effectifs.
• Bilan « à chaud » : bilan en ligne.

Responsable : **Philippe RISTORD** philippe.ristord@mfr.asso.fr 02 38 46 67 67	**A définir avec la région**		- 21 heures en présentiel - 14 heures à distance **Total de 35 heures**
	En région		**PÉDAGOGIQUE** 1 015 € /pers.

20

Explorer ses pratiques éducatives : comprendre pour agir avec la Discipline Positive

PUBLIC CONCERNÉ / PRÉ-REQUIS

Salarié.e.s

- Directeurs, directrices, moniteurs, monitrices, animateurs, animatrices, maître, maîtresse de maison, cadres de fédérations.
- Minimum 10 personnes.

Pré-requis

- Être en situation d'animation ou d'activités avec des groupes en vie résidentielle.
- Modalité et délais d'accès :
  - Inscription en ligne, après validation par la direction ou la présidence, au plus tard 45 jours avant la date de démarrage de la formation.
  - définition du calendrier par consultation.
  - formation intégrant les modalités présentiel et distanciel.
  - accessible aux publics à besoins particuliers.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

L'agir éducatif est plus que jamais au cœur de la mission de chaque salarié en MFR, et s'inscrit dans les ambitions du projet éducatif de la MFR. Les publics, par leurs comportements et leurs rapports à la règle et à autrui questionnent les équipes confrontées à l'hétérogénéité du groupe.
Il s'agit de chercher à comprendre pour adapter les outils, les méthodes, les postures. La Discipline Positive est une démarche de coopération qui s'appuie sur le développement des sentiments d'appartenance et de valeur de chacun. Elle propose des outils concrets ancrés dans la fermeté, la bienveillance et l'encouragement pour le bon fonctionnement des liens en équipe, avec les jeunes et avec les familles.

OBJECTIFS

D'évolution

- Faire évoluer sa posture vers un accompagnement ferme et bienveillant. Mettre en oeuvre des méthodes de recherche de solutions en équipe et avec les partenaires.

Pédagogiques

- Analyser et comprendre les situations éducatives, identifier les compétences favorisant l'autonomie, l'altérité et l'engagement. Adopter une posture éducative appropriée.

CONTENU DE LA FORMATION

- Éducation en MFR.
- Contexte sociétal et comportement des jeunes, évolutions et enjeux.
- Posture d'accompagnement : fermeté et bienveillance.
- Compétences sociales, émotionnelles et civiques.
- Alternance éducative et mobilisation des acteurs.
- Activités de Discipline Positive (appartenance, encouragements, respect, recherche de solutions).
- Place et mise en oeuvre du projet éducatif de la MFR.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Moyens pédagogiques

- Supports pédagogiques : espace dédié sur la plateforme pédagogique W@lter.
- Matériel de vidéo projection, visioconférence, classe virtuelle, LMS.
- Matériel à prévoir par les participants : ordinateur portable et téléphone à jour.

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques, travail en petits groupes, partage d'expériences, entraînement aux méthodologies, ateliers d'appropriation et mise en projet.

Modalité

- Cette formation, intègre l'expérience des participants, conduite en alternance, elle associe présentiel et distanciel, notamment pour accompagner la mise en place du projet au sein de la MFR.

COMPÉTENCES / CAPACITÉS PROFESSIONNELLES VISÉES

- Adopter une posture d'accompagnement ferme et bienveillante.
- Concevoir et animer des activités à visée éducative intégrant les outils de la discipline positive.
- Mettre en oeuvre une méthode de recherche de solutions collectives.

FORMATEURS, ANIMATEURS ET INTERVENANTS

- Christel MELOSI, Christine BEYLER et intervenant.e.s expert.e.s.

SUIVI DE L'ACTION

- Émargement par les stagiaires et le formateur, attestation de formation.

EVALUATION DE L'ACTION

- Présentation des projets individuels.
- Tour de table permettant d'apprécier les apprentissages effectifs.
- Bilan « à chaud » : bilan en ligne.

Responsable : **Christel MELOSI** christel.melosi@mfr.asso.fr 02 38 46 67 67	**A définir avec la région**	**21 heures en présentiel**	
	En région	**PÉDAGOGIQUE** 609 € /pers.	

21

Se professionnaliser en tant que référent mobilité d'apprenti - MobiliT

PUBLIC CONCERNÉ / PRÉ-REQUIS

Salarié.e.s

- Référent.e.s mobilité, directeurs, directrices.
- Minimum 10 personnes.

Pré-requis

- Être en situation d'animation ou d'activités avec des groupes en vie résidentielle.
- Modalité et délais d'accès :
  - Inscription en ligne, après validation par la direction ou la présidence, au plus tard 45 jours avant la date de démarrage de la formation.- définition du calendrier par consultation
  - définition du calendrier par consultation avec la fédération ou la MFR
  - accessible aux publics à besoins particuliers.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Cette formation s'inscrit dans un parcours de professionnalisation des référents mobilité des formations par apprentissage (PPRMOFA) initié par un réseau d'acteurs : CCI, CMA, compagnons du devoir, ANFA, CCCABTP, L'agence Erasmus+ et le réseau des MFR. Ce parcours est désormais sous la responsabilité d'EuroApp Mobility.

OBJECTIFS

D'évolution

- Savoir mettre en oeuvre des actions de mobilité européennes et internationales à destination des apprentis (préparant des diplômes de niveau 3 et 4) et post-apprentis
- Etre en capacité d'organiser l'envoi / l'accueil de publics vivant une mobilité

CONTENU DE LA FORMATION

Module C1.1 : Elaborer un projet de mobilité européenne et international
Module C2 : Utiliser les cadres réglementaires de la mobilité européenne et internationale
Module C3 : Communiquer dans une langue étrangère et dans un contexte interculturel
Module C.4.1 : définir les modalités pédagogiques de la mobilité européenne ou internationale :
Module C.4.2 : mobiliser les dispositifs adéquats de description, de valorisation et de reconnaissance des acquis d'apprentissage, en lien avec la mobilité européenne et internationale :
Module C5 : Participer à la valorisation d'une action de mobilité européenne et internationale

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Moyens pédagogiques

- Approche méthodologique, mise en situation à travers un cas pratique et quizz en ligne.
- Echange de bonnes pratiques, mise en situation à travers un cas pratique, travaux de groupe et quizz en ligne.
- Utilisation d'une plateforme à distance pour accéder au contenu et aux ressources associées.

Méthodes pédagogiques

- Rédaction d'un dossier professionnel.

Modalité

- En présentiel pour les modules 1, 2, 4 et 5.
- En distanciel et en autonomie pour le module 3.

COMPÉTENCES / CAPACITÉS PROFESSIONNELLES VISÉES

- Organiser et gérer un projet de mobilité européenne et internationale
- Utiliser les cadres réglementaires de la mobilité européenne et internationale
- Communiquer dans une langue étrangère et dans un contexte interculturel
- Assurer la cohérence du projet de mobilité européenne et international avec le parcours pédagogique
- Participer activement à la valorisation d'une action de mobilité européenne et internationale

FORMATEURS, ANIMATEURS ET INTERVENANTS

- Jean-Yves MÉTIN, des développeurs ERASMUS en Fédération et des experts d'autres réseaux.

SUIVI DE L'ACTION

- Le suivi de l'action se fera par le responsable de l'action en coordination avec EuroApp Mobility.

EVALUATION DE L'ACTION

- Chaque compétence sera évaluée et validée sur la base d'une présentation devant un Jury composé de 2 personnes. Une production écrite sur un retour d'expérience sera à produire en amont de l'évaluation par le Jury.
- Tour de table permettant d'apprécier les apprentissages effectifs.
- Bilan « à chaud » : bilan en ligne.

	Responsable : **Jean-Yves MÉTIN** jean-yves.metin@mfr.asso.fr 02 38 46 67 67		**A définir avec la région**		**35 heures en présentiel**
			En région		**PÉDAGOGIQUE** 1 015 € /pers.

SESSION D'ÉQUIPE

BESOIN COLLECTIF / PERFECTIONNEMENT ÉQUIPE

MFR
CULTIVONS LES RÉUSSITES
ANFRA

SESSION D'ÉQUIPE

Pourquoi se former « en équipe ? Quelle « plus-value » ?

Approfondissement d'une thématique, réflexion sur les pratiques collectives, intégration de nouvelles approches pédagogiques et éducatives, adaptation aux nouveaux cadres réglementaires » les formations en équipe permettent de conduire collectivement une réflexion de fond et accompagnent la stratégie des associations MFR. Construites pour vous et avec vous, les programmes s'adaptent à votre problématique, singularité et intention… Ces «temps d'arrêt» dans le quotidien des équipes permettent le dialogue, la construction de projets partagés, la compréhension des nouvelles problématiques pour transformer les incertitudes en opportunité, les idées en projet, en réalités.

Qu'est-ce que le « faire-équipe » en MFR ?

Le travail en équipe est posé comme un postulat en MFR.

Or le constat est que cela ne va pas de soi, qu'installer dans un collectif de travail, les éléments qui constituent une EQUIPE est multi factoriel. On peut parler d'un « savoir-faire équipe », d'une véritable compétence à faire-équipe, qui dépend des « savoir », des « vouloir » et des « pouvoir » de chacun.
Cette idée de « faire équipe » vient tester et nourrir nos intentions » collaboratives, c'est une composante d'une ambition pour des salariés d'être en cohérence avec une volonté d'associer les talents de tous et de chacun.
L'esprit de cette démarche est donc bien d'associer dans la réflexion, la mise en œuvre, les prolongements, l'équipe avec la direction de la MFR «demandeuse» et le CNP-R, via l'animateur missionné pour ce temps d'accompagnement et de formation.
Ceci n'exclut pas le Conseil d'Administration et l'animateur de la Fédération sur le territoire de la MFR (directeur, chargé de mission, …), en fonction des éléments mis en travail.

Quelle démarche proposons-nous ?

La démarche que nous proposons repose sur les dimensions suivantes

- **Une réponse à une thématique posée par la MFR** et à des apports d'expériences ou de ressources adaptés à la demande (actualisation de certaines approches éducatives, enjeux du numérique et de sa place dans les pratiques pédagogiques, évolution des thèmes proposés dans le plan de formation et de leur modalité de mise en œuvre, sens et modalités d'organisation du travail collectif, repérage individuel et collectif des compétences disponibles dans l'équipe et des développements qu'elles peuvent permettre, …).

- **L'adaptation à la demande** (comprendre la situation, écouter la demande, construire ensemble une démarche au plus près des besoins du collectif et des individus).

- **La souplesse des modalités de réponse** (durée, rythme, cadre, ….) adaptées aux besoins, aux contextes, aux disponibilités.

- **La valorisation de chaque individu**, quel que soit le « métier » qu'il exerce à la MFR, la valorisation des savoir-faire de l'équipe, l'appui sur les réussites, la communication en interne et à l'externe de ces points d'appui et ressources.

Ce qu'ils en disent - Expressions d'équipe

« Un moment important et nécessaire dans une vie d'équipe que je n'avais jamais connu »

« Des échanges constructifs »

« Une mise à plat constructive de notre fonctionnement »

« Je n'ai plus le nez dans le guidon puisque nous venons de définir un horizon ! »

« J'ai pu prendre conscience du travail réalisé par mes collègues dans les autres pôles (restauration, animation, secrétariat…) »

« Il est intéressant d'avoir une personne extérieure à la MFR pour mener les débats et les questionnements »

« Prendre le temps de se poser pour résoudre une problématique de fonds »

QUELLE PROCÉDURE A SUIVRE POUR METTRE EN ŒUVRE UNE SESSION D'EQUIPE ?

1 Le directeur de la MFR exprime sa demande, à partir des besoins repérés et intentions à l'aide du formulaire ci-après, qu'il transmet à Evelyne CORÉ et Christine BEYLER.

2 À la suite de cette transmission, un entretien avec le directeur sera réalisé pour affiner la demande et permettra de formuler l'offre de formation (objectif, contenu, …).

3 Le CNP-R désigne un animateur de session. Celui-ci se met en rapport avec le directeur, et ils définissent ensemble la mise en œuvre de l'action.

4 Un devis est ensuite établi à partir de cette proposition finalisée.

Dans les aspects organisationnels, il est important de privilégier le choix d'un lieu et d'un moment qui permettent de vivre une rupture avec le quotidien et favorisent un moment partagé. La présence du directeur de la MFR est indispensable à la bonne conduite de la session.

Des exemples de thèmes et d'objectifs de sessions d'équipe.

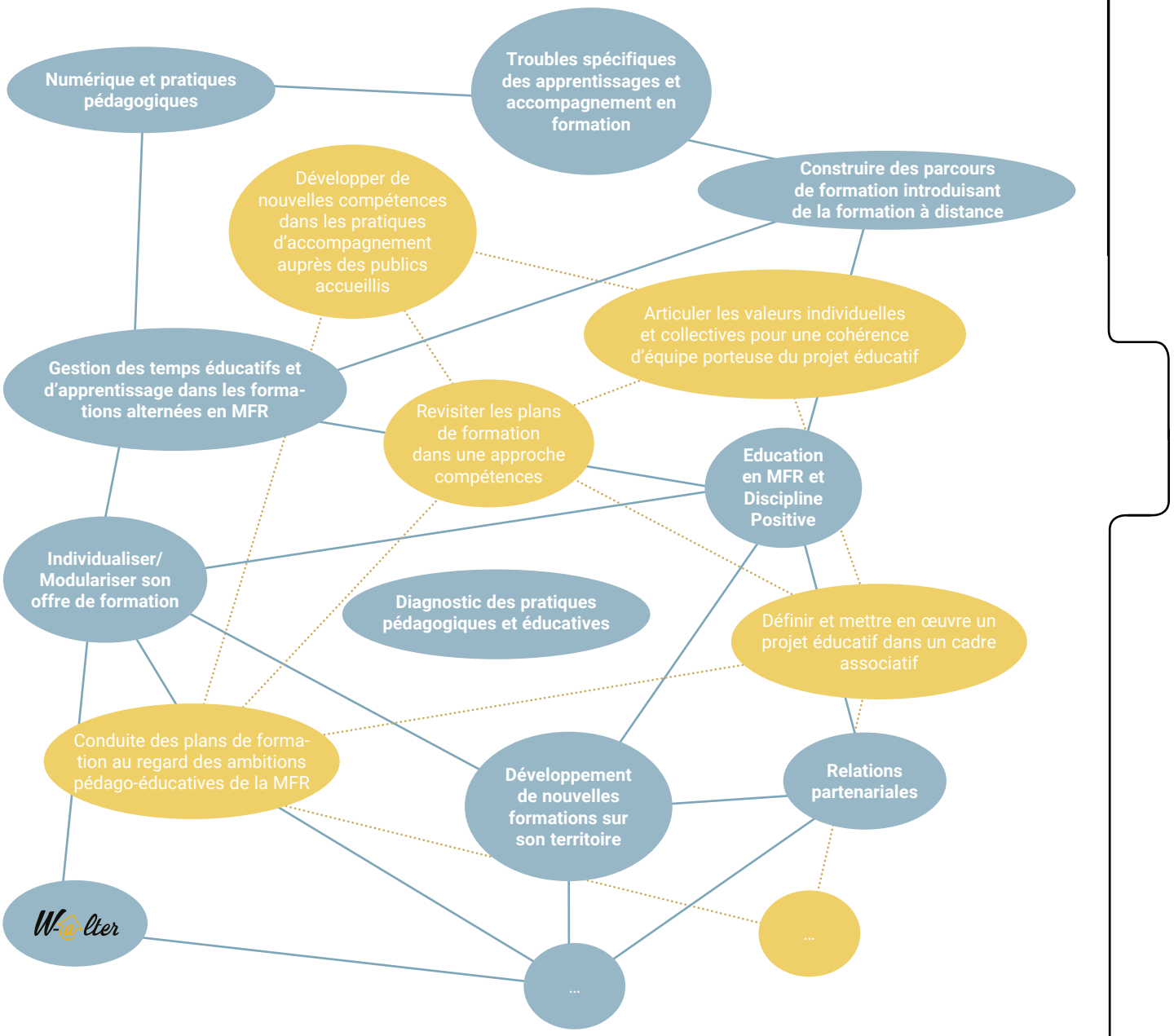

MFR
CULTIVONS LES RÉUSSITES
ANFRA / CNP-R

FORMULAIRE DE DEMANDE DE SESSION D'ÉQUIPE

Date .....

Demande réalisée par .....

N° de portable et mail du directeur .....

MFR/Centre .....

Constats à l'origine de la demande. Quelle problématique ?	
Quel(s) objectif(s) de la session ? (Contenu et apports souhaites)	
Public visé (équipe éducative, équipe pédagogique, administrateurs…) et nombre	
Quels résultats attendus ?	
Quelle durée envisagée ?	
Quelle période ou dates souhaitées ?	
Autre (Questions, informations, besoins...)	

A envoyer par mail à Evelyne CORÉ (evelyne.core@mfr.asso.fr) et Christine BEYLER (christine.beyler@mfr.asso.fr). Téléchargeable sur l'espace CNP-R W-@lter.

MFR
CULTIVONS LES RÉUSSITES
ANFRA / CNP-R

PERFECTIONNEMENT LONG

BESOIN INDIVIDUEL / FORMATIONS LONGUES

LICENCE SCIENCES DE L'EDUCATION ET FORMATION DES ADULTES

Inscrite au RNCP 24461 Code CPF 238476 - Niveau 6

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

L'ANFRA/CNP-R et l'Université de Lille se sont entendues pour proposer aux Moniteurs expérimentés, une formation qui permet de valider leur expérience et d'obtenir une licence en sciences de l'éducation
Ce dispositif permet la conscientisation des compétences acquises aux cours de la trajectoire personnelle et professionnelle en partant de l'analyse distanciée de ses expériences. Il permet de valider les acquis de l'expérience. Il permet d'identifier des situations de travail et/ou des pratiques que les moniteurs souhaitent améliorer.

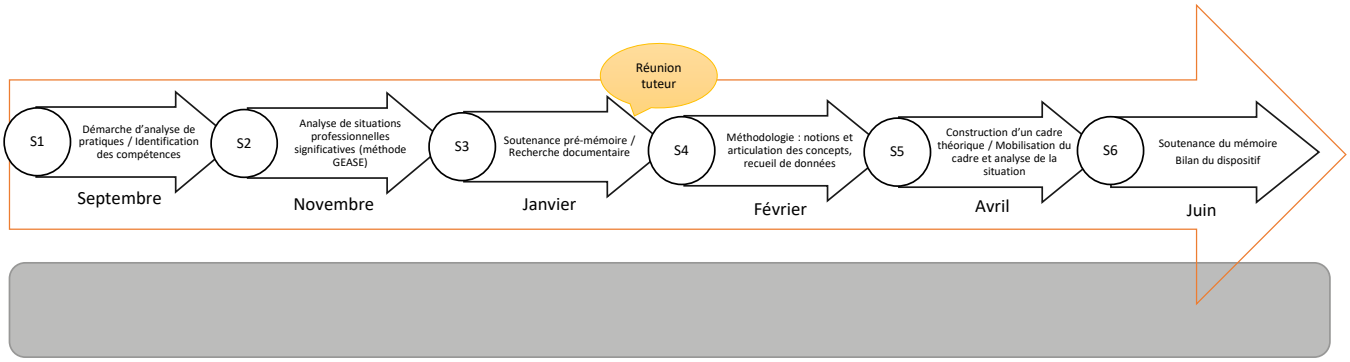

OBJECTIFS

Les objectifs visés sont :
• Analyser et écrire ses pratiques :
• Formaliser et valoriser son expérience
• Enrichir ses connaissances en sciences de l'éducation
• Analyser et comprendre les processus d'apprentissage, d'accompagnement, d'ingénierie…
• Conduire une démarche de recherche
• Porter un regard réflexif sur ses pratiques et les faire évoluer

PUBLIC CONCERNÉ

• **Salarié.es des MFR :** animateur/animatrice, moniteur/monitrice, directeur/directrice, directeur/directrice adjoint(e), cadre de fédération…)
• Groupe minimum 12 personnes et maximum 25 personnes
• Accessible aux personnes en situation de handicap

PRÉREQUIS

• Avoir une expérience d'au moins 3 ans dans le domaine de l'éducation et de la formation
• Etre titulaire d'un BTS ou d'un titre niveau 5
• Pour tout autre niveau, le dossier de candidature sera complété par un dossier de Validation des Acquis Personnels et Professionnels (VAPP) présenté à l'université de rattachement.

MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS

• **Le candidat, en accord avec son employeur, effectue les démarches suivantes :**
1. Faire une demande de pré-inscription auprès de l'ANFRA/CNP-R en ligne
2. Réaliser un entretien de motivation et de positionnement avec les responsables de formation
3. Réaliser une candidature en ligne auprès de l'université de Lille et le cas échéant, la demande de VAPP
4. Effectuer l'inscription en ligne à la formation et à l'examen auprès de l'université

• Les situations d'entrées/sorties seront étudiées dans le cadre d'un positionnement individuel.

• **Délai d'accès :**
Le dispositif se déroule sur 10 mois. Entrée possible tous les ans.
Les démarches d'inscriptions doivent être réalisées avant le début de la formation et avant la clôture des inscriptions à l'université

• **Modalités d'individualisation**
- Un entretien de positionnement
- Un accompagnement socio-professionnel régulier par les tuteurs professionnels et universitaires
- En cas d'interruption du parcours les unités d'enseignement de la licence restent acquises et une poursuite d'étude peut être envisagée.

CONTENU DE LA FORMATION

• Méthodes d'investigation en sciences de l'éducation, conception et rédaction d"écrits professionnels et scientifiques
• Contextualisation des activités de formation et d'accompagnement
• Analyse de situations de formation et d'accompagnement
• Théories et concepts de l'éducation

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques
La méthode pédagogique, qui prend appui sur une pédagogie de l'alternance, est structurée autour de l'analyse de pratique en situation professionnelle et d'investigations théoriques.
Les sessions permettent à chacun de bénéficier des apports du groupe, d'intervenants et d'effectuer des recherches.

Modalités pédagogiques
• Alternance à visée interactive.
• Présentiel, à distance, expérientiel (période en milieu professionnel), autoformation accompagnée,

Moyens pédagogiques
• Salles de travail équipées (TBI, vidéoprojecteur, Wifi…)
• Accès à la bibliothèque du CNP-R forte de plus de 16.500 ouvrages, à LILLIAD, la bibliothèque de l'université de Lille
• Travail et formation à distance sur la plateforme W-@lter et Accel

COMPÉTENCES / CAPACITÉS PROFESSIONNELLES VISÉES

• Identification des compétences acquises
• Analyse de situations de formation et d'éducation
• Formulation d'une problématique
• Identification des ressources nécessaires à la compréhension d'une situation problème
• Construction et mobilisation d'un cadre théorique d'analyse
• Proposition de perspectives d'action
• Structuration et rédaction d'un écrit universitaire

DURÉE

La formation se déroule sur 10 mois, de septembre à juin, se déclinant ainsi :
• 152 h en présentiel
• 15 h en formation à distance
• 25 h d'autoformation

FORMATEURS, ANIMATEURS ET INTERVENANTS

Enseignants-chercheurs et ingénieurs en formations de l'Université de Lille, formateurs de l'institution des MFR et professionnels choisis au regard de la pertinence de leur expertise.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET /OU DE CERTIFICATION

La validation de la certification se fait au travers de la production et la soutenance du pré-mémoire (janvier) et du mémoire (juin).

ÉVALUATION ET SUIVI DE L'ACTION

• Evaluation « à chaud » : bilan écrit, tour de table…
• Evaluation des acquis au regard des objectifs attendus « à froid » : bilans à 6 et à 18 mois
• Enquête de satisfaction employeur à 1 mois
• Emargement par les stagiaires et le formateur à chaque session
• Attestation de présence délivrée à l'issue de chaque session

PASSERELLES ET DÉBOUCHÉS POSSIBLES

- **S'agissant d'un niveau 6, possibilité de poursuivre le parcours en master en sciences de l'éducation**

- **Débouchés :**
  - Prises de responsabilités dans l'institution,
  - Permet la mobilité professionnelle

- **Métiers accessibles :**
  - Animateur/animatrice de réseau,
  - Chargé(e) de mission
  - Coordinateur de mission,
  - Responsable de programme
  - Agent d'accueil
  - Conseil de bilan de développement et d'orientation
  - Formateur.

- **Fiches ROME :**
  - K2104 : éducation et surveillance au sein d'établissements d'enseignements
  - K2106 : enseignement des écoles
  - K1206 : intervention socio-culturelle
  - M1502 : management des ressources humaines

Responsable : **Bernard LE ROUX** bernard.leroux@mfr.asso.fr Secrétariat : **Sabine VILCOQ** sabine.vilcoq@mfr.asso.fr Pour les aspects financiers : **Corinne HOUZE** corinne.houze@mfr.asso.fr	De septembre 2023 à juin 2024 Calendrier des sessions de formation accessible ici	152 h en présentiel 15 h de formation à distance 25 h d'autoformation **Total de 167 heures**
	6 sessions : 4 sessions au CNP-R de Chaingy 2 sessions à l'Université de Lille	**PÉDAGOGIQUE** 3 800 € /pers.
		HÉBERGEMT/RESTAURAT° 162,05 € (28h) / 112,10 € (21h)

MASTER SCIENCES DE L'ÉDUCATION ET FORMATION DES ADULTES

*Parcours spécialité **Ingénierie de Formation***

Inscrit au RNCP Code 31849 Code CPF 246474 - Niveau 7

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Le Master Ingénierie de Formation est une formation diplômante de niveau 7, fonctionnant par alternance et sur le principe de la recherche-action.
Elle offre à la fois une valorisation de l'expérience personnelle et professionnelle, un moyen de travailler un projet de développement de formation ou une thématique intéressant les personnes et les associations employeurs.

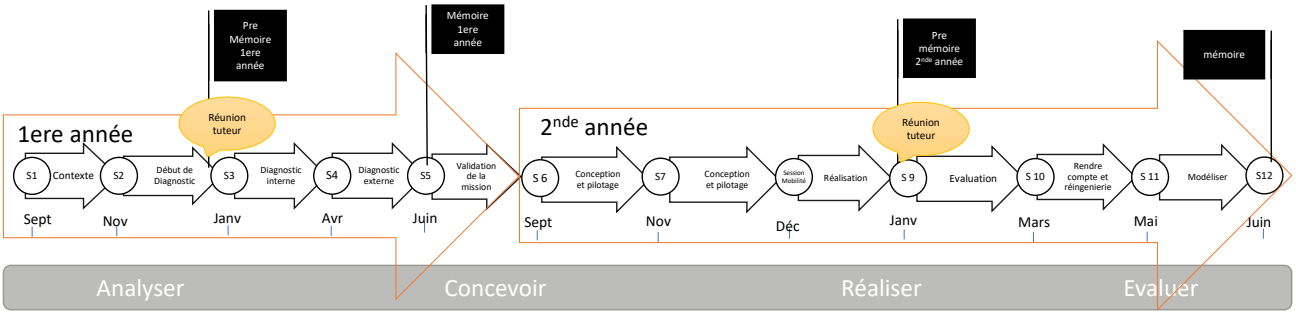

OBJECTIFS

En Master Ingénierie de Formation, le salarié en formation est engagé dans la conduite d'une mission qui dépasse ses actions de formation ordinaires, dont il assume la responsabilité au sein de son Institution. Ainsi, par la démarche de recherche-action, la formation vise :
• Le développement des capacités à conceptualiser,
• À prendre en compte des environnements complexes
• À mettre en œuvre des projets de développement

PUBLIC CONCERNÉ

• **Salarié.es :** moniteur/monitrice, directeur/directrice, directeur/directrice adjoint(e), cadre de fédération…
• Groupe minimum 12 personnes et maximum 25 personnes.
• Accessible aux personnes en situation de handicap.

PRÉREQUIS

• Etre titulaire d'un diplôme universitaire d'au moins niveau 6 ou équivalent. Pour tout autre niveau (licence, DUHEPS, DURF, Ingénieur, etc….) ou formation non universitaire, le dossier de candidature sera complété par un dossier de Validation des Acquis Personnels et Professionnels (VAPP) validé par l'université
• Avoir une expérience de formation d'au moins 5 ans
• Avoir obtenu le certificat de Moniteur/Monitrice de Formations alternées

MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS

• **Le candidat, en accord avec son employeur, effectue les démarches suivantes :**
1. Faire une demande de pré-inscription auprès de l'ANFRA/CNP-R en ligne
2. Réaliser un entretien de motivation et de positionnement avec les responsables de formation
3. Réaliser une candidature en ligne auprès de l'université de Lille et le cas échéant, la demande de VAPP
4. Effectuer l'inscription en ligne à la formation et à l'examen auprès de l'université

• Les situations d'entrées/sorties seront étudiées dans le cadre d'un positionnement individuel.

• **Délai d'accès :**
Le parcours est proposé tous les deux ans. Les démarches d'inscriptions doivent être réalisées avant le début de la formation et avant la clôture des inscriptions à l'université.

• **Modalités d'individualisation**
- Un entretien de positionnement
- Un accompagnement socio-professionnel régulier par les tuteurs professionnels et universitaires

CONTENU DE LA FORMATION

Se décline en modules permettant de valider les unités d'enseignement :
• Ingénierie pédagogique et identification des modèles d'éducation
• Management des ressources humaines
• Formation et développement local
• Ingénierie juridique et financière
• Langue
• Construction des réseaux partenariaux internationaux
• Méthodologie des démarches à projets et ingénierie
• Maîtrise des méthodologies de recueil et collecte de données en milieu professionnel
• Apports épistémologiques et méthodologiques de la recherche à l'activité d'ingénierie de formation
• Apport de la recherche à la connaissance des mutations dans le champ de la formation
• Spécificité des formations par alternance et des publics en formation (accompagnement, partenariat, dynamique des milieux, projet de formation, connaissance sociologique et psychologique des publics)

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques
• Pédagogie de l'alternance
• Recherche action engagée par la personne en formation
• Productions de savoirs issus des investigations de terrain
• Mutualisation et travaux au sein du groupe
• Cas concrets
• Démarches actives d'investigation
• Apports professionnels, méthodologiques et épistémologiques
• Recherches documentaires
Les sessions visent à permettre à chacun de faire le point quant à son engagement au sein de l'institution, de confronter les avancées par rapport à son propre questionnement, de construire un cadre conceptuel et méthodologique adapté à la recherche-action engagée.

Moyens pédagogiques
• Salles de travail équipées (TBI, vidéoprojecteur, Wifi…)
• Accès à la bibliothèque du CNP-R forte de plus de 16.500 ouvrages, à LILLIAD, la bibliothèque de l'université de Lille
• Travail et formation à distance sur la plateforme W-@lter et Accel

COMPÉTENCES / CAPACITÉS PROFESSIONNELLES VISÉES

Les compétences visées portent sur la conception, le pilotage, l'aménagement, l'évaluation et la modélisation de dispositifs et systèmes de formation :
• Diagnostiquer une situation professionnelle et sociale
• Construire une réponse de formation qui prenne en compte les besoins des territoires et qui mobilise les ressources de la formation par alternance
• Construire une réponse de formation qui tienne compte du rapport au savoir et aux apprentissages des personnes tout en mobilisant les outils adaptés qui s'appuient sur les spécificités de la formation par alternance
• Concevoir une action, un dispositif, une organisation ou un service de formation
• Réaliser l'évaluation, la capitalisation des acquis et la réorientation des actions entreprises
• Analyser les coûts et les effets d'une action/dispositif/politique de formation
• Piloter et coordonner un projet partenarial, y prendre sa place de responsable
• Analyser et ajuster ses pratiques pédagogiques

DURÉE

Le diplôme se prépare sur deux années universitaires (24 mois) par alternance et donne lieu à 12 sessions de formations espacées de 5 à 6 semaines
Un minimum 110 heures sur site sont préconisées pour mettre en œuvre le projet, support de la formation.

FORMATEURS, ANIMATEURS ET INTERVENANTS

Enseignants de l'université de Lille, de formateurs de l'institution des MFR, de professionnels choisis au regard de la pertinence de leur expertise.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET /OU DE CERTIFICATION

Chaque enseignement fait l'objet d'une évaluation en cours de formation selon les conditions présentées par le responsable de l'UE, le plus souvent par la production de dossiers en lien avec le projet mené.
Une autre partie des unités d'enseignement sont évaluées au travers de la mission et de la production du mémoire et de sa soutenance en présence des tuteurs universitaire et professionnel.
L'ensemble de la formation est sanctionné par un total de 60 crédits européens de formation (ECTS).

Il est possible de valider partiellement la formation par unités d'enseignement dans le cadre de la durée de validité de la maquette de formation dont l'université de rattachement est garante.

ÉVALUATION ET SUIVI DE L'ACTION

Lors de chaque session en présentiel, un émargement et une attestation sont réalisés,
• Pour les activités de formation à distance, la connexion à la plateforme, le dépôt des travaux à réaliser seront les moyens d'attester du suivi de la formation.
• Evaluation à chaud (satisfaction des participants) : bilan écrit + tour de table + …
• Evaluation des acquis au regard des objectifs attendus « à froid » : bilan à 6/18 mois
• Enquête de satisfaction employeur à un mois après l'obtention de la certification.

PASSERELLES ET DÉBOUCHÉS POSSIBLES

• **Poursuite d'étude :** Possibilité de poursuivre le parcours en doctorat
• **Métiers accessibles :**
- Chef de projet formation Responsable pédagogique
- Assistant DRH responsable formation
- Directrice adjointe d'organisme de formation
- Directeur général d'organisme de formation
- Responsable de site de formation
- Chargé de mission OPCO
- Chargé de mission Conseil régional
- Responsable formation Conseil général
- Coordinateur pédagogique
- Consultant ingénierie de formation
- Ingénieur de formation
- Conseiller en formation continue

• **Fiches ROME les plus proches :**
- K2112 : Orientation scolaire et professionnelle
- K2101 : Conseil en formation
- K2111 : Formation professionnelle
- M1502 : Développement des ressources humaines
- K2102 : Coordination pédagogique

Responsable : **Marie BLUTEAU** marie.bluteau@mfr.asso.fr Secrétariat : **Sabine VILCOQ** sabine.vilcoq@mfr.asso.fr Pour les aspects financiers : **Corinne HOUZE** corinne.houze@mfr.asso.fr	Ouverture 2024. **12 sessions :** 9 sessions au CNP-R de Chaingy 3 sessions à l'Université de Lille	300 h en présentiel 30 h de formation à distance **Total de 330 heures**	**PÉDAGOGIQUE** 8 580 € /pers. **HÉBERGEMT/RESTAURAT°** 212 € (35h) / 162,05 € (28h) / 112,10 € (21h)

MASTER 2 IFAC

Spécialité Sciences de l'Education et de la Formation
*parcours **Ingénierie et Fonctions d'Accompagnement en Formation***
Inscrit au RNCP Code 31849 Code CPF : 311909 - Niveau 7

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Les pratiques d'accompagnement des personnes en formation se développent. Elles se structurent et font apparaître la spécificité d'une ingénierie de l'accompagnement pour les professionnels de la formation (gestion des parcours professionnels, formations par alternance, analyse de pratiques, bilans de compétences, orientation, reconnaissance et validation des acquis de l'expérience, médiations éducatives...).

Les fonctions d'accompagnement concernent trois grands secteurs en émergence :

• Accompagnement scolaire et insertion des jeunes,
• Accompagnement dans le champ social et culturel,
• Accompagnement d'adultes au travail ou en transition professionnelle.

La structuration de ces nouveaux métiers fait apparaitre la spécificité d'une ingénierie de l'accompagnement.
Le parcours IFAC, organisé en alternance, propose des enseignements très spécialisés ainsi qu'un retour réflexif sur l'expérience pour répondre à cette nouvelle professionnalité d'accompagnement.
Avec la préparation du Master IFAC, il s'agit de proposer une formation diplômante de niveau 7 (nomenclature Europe) fonctionnant par alternance et sur le principe de la recherche-action. Elle offre à la fois une valorisation de l'expérience personnelle et professionnelle, un moyen de travailler un projet professionnalisant concernant les personnels et l'institution à travers les associations.

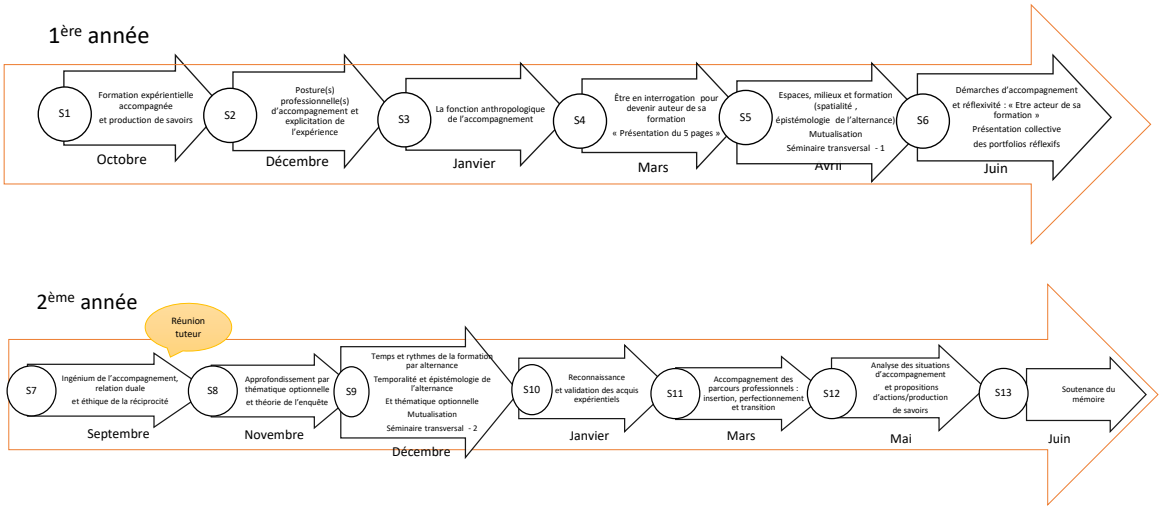

OBJECTIFS

Le Master « Ingénierie et Fonctions d'Accompagnement en Formation » permet de former des professionnels qui interviennent auprès de jeunes et d'adultes, dans les champs de l'accompagnement des parcours de formation, d'éducation et des parcours professionnels.

PUBLIC CONCERNÉ

Salarié.es : moniteur/monitrice, directeur/directrice, directeur/directrice adjoint(e), cadre de fédération…
Groupe de minimum 15 personnes et maximum 25 personnes.
• Accessible aux personnes en situation de handicap.

PRÉREQUIS

• Etre titulaire d'un diplôme universitaire d'au moins niveau 6 ou équivalent. Pour tout autre niveau (licence, DUHEPS, DURF, Ingénieur, etc ...) ou formation non universitaire, le dossier de candidature sera complété par un dossier de Validation des Acquis Personnels et Professionnels (VAPP) validé par l'université de Tours.
• Avoir une expérience professionnelle dans le monde de l'éducation, de la formation ou de l'accompagnement.
• Avoir obtenu le certificat de Moniteur/Monitrice de Formations alternées.

MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS

• **Le candidat, en accord avec son employeur, effectue les démarches suivantes :**
1. Faire une demande de pré-inscription auprès de l'ANFRA/CNP-R en ligne
2. Réaliser un entretien de motivation et de positionnement avec les responsables de formation
3. Réaliser une candidature en ligne auprès de l'université de Lille et le cas échéant, la demande de VAPP
4. Effectuer l'inscription en ligne à la formation et à l'examen auprès de l'université

• **Délai d'accès :**
Le parcours est proposé tous les deux ans. Les démarches d'inscriptions doivent être réalisées avant le début de la formation et avant la clôture des inscriptions à l'université.

• **Modalités d'individualisation**
- Un entretien de positionnement
- Un accompagnement socio-professionnel régulier par les tuteurs professionnels et universitaires

CONTENU DE LA FORMATION

Se décline en 10 unités avec des enseignements spécifiques et transversaux :
1. Recherche-formation par alternance et analyse des situations d'accompagnement
2. Démarches narratives et accompagnement des parcours : le portfolio réflexif
3. Epistémologie et méthodologie de la formation par production de savoirs
4. Accompagnement collectif et interaction recherche/milieu professionnel
5. Accompagnement coopératif et interaction recherche/milieu professionnel
6. Théories et pratiques de l'accompagnement : le paradigme de la formation expérientielle :
   - Histoire et dispositif de la VAE
   - Tenir conseil et techniques d'explicitation de l'expérience
7. Ethique, terrains, objets de l'accompagnement :
   - Relation d'accompagnement et éthique de la réciprocité,
   - Accompagnement des parcours professionnels : insertion, transition, évolutions de carrière)
8. Langue étrangère
9. Thématiques transversales - 2 séminaires :
   - Temps et rythmes de la formation par alternance
   - Espaces, lieux et milieux de la formation)
10. Module d'approfondissement thématique (choix d'une option) :
   - Groupe d'Analyse de l'Expérience Professionnelle (GAEP),
   - Histoires de vie en formation
   - Analyses de compétences et formation en situation de travail
   - Alternance et autoformation accompagnée

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques :
• Pédagogie de l'alternance,
• Recherche action engagée par la personne en formation,
• Productions de savoirs issus des investigations de terrain,
• Mutualisation et travaux au sein du groupe,
• Cas concrets,
• Démarches actives d'investigation,
• Apports professionnels, méthodologiques et épistémologiques
• Recherches documentaires.
Les sessions visent à permettre à chacun de faire le point quant à son engagement dans le processus de formation en confrontant les avancées par rapport à son propre questionnement, de construire un cadre conceptuel et méthodologique adapté à la recherche-action engagée.

Moyens pédagogiques :
• Salles de travail équipées (TBI, vidéoprojecteur, Wifi…),
• Accès à la bibliothèque du CNP-R forte de plus de 16.500 ouvrages, et à la bibliothèque de l'université de Tours
• Travail et formation à distance sur les plateformes W-@lter et CELENE de l'université de Tours

COMPÉTENCES / CAPACITÉS PROFESSIONNELLES VISÉES

A l'issue de la formation, le salarié doit être en mesure de :
• Construire un projet de recherche-formation référé à une activité professionnelle d'accompagnement et se constituer un portefeuille de compétences,
• Assurer l'accompagnement coopératif de l'accueil, de la reconnaissance des acquis, de l'orientation, du bilan et du suivi
• Adapter des démarches d'identification des étapes et processus de construction de soi dans les axes personnels et professionnels, en fonction des caractéristiques du demandeur,
• Faciliter la définition du projet professionnel et de formation et le pilotage de carrière
• Construire une problématique conceptuelle et opérationnelle de l'accompagnement prenant en compte les dimensions sociojuridiques, professionnelles, cognitives et anthropo-formatives,
• Réaliser et communiquer socialement une recherche articulant action et formation dans une problématique d'accompagnement

DURÉE

Le diplôme se prépare sur deux années universitaires (24 mois) par alternance et donne lieu à 12 sessions de formations espacées de 4 à 6 semaines.

FORMATEURS, ANIMATEURS ET INTERVENANTS

Enseignants de l'université de Tours, de formateurs de l'institution des MFR, de professionnels choisis au regard de la pertinence de leur expertise.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET /OU DE CERTIFICATION

Chaque unité d'enseignement fait l'objet d'une évaluation en cours de formation selon les conditions présentées par le responsable de l'UE, le plus souvent par la production de dossiers en lien avec le projet mené.
Une autre partie des unités d'enseignement sont évaluées au travers de la mission et de la production du mémoire et de sa soutenance en présence des tuteurs universitaires constituant le jury final.
L'ensemble de la formation est sanctionné par un total de 60 crédits européens de formation (ECTS).
Il est possible de valider partiellement la formation par unités d'enseignement dans le cadre de la durée de validité de la maquette de formation dont l'université de rattachement est garante.

ÉVALUATION ET SUIVI DE L'ACTION

Lors de chaque session en présentiel, un émargement et une attestation sont réalisés :
• Dans le cas éventuel d'activités de formation à distance, la connexion à la plateforme, le dépôt des travaux à réaliser seront les moyens d'attester du suivi de la formation.
• Evaluation à chaud (satisfaction des participants) : bilan écrit + tour de table + …
• Evaluation des acquis au regard des objectifs attendus « à froid » : bilan à 6/18 mois
• Enquête de satisfaction employeur à un mois après l'obtention de la certification.

PASSERELLES ET DÉBOUCHÉS POSSIBLES

• **Poursuite d'étude :** Possibilité de poursuivre le parcours en doctorat
• **Métiers accessibles :**
- Chargé(e) d'études en sciences humaines,
- Coordinateur/coordinatrice de formation, pédagogique, de stage en formation professionnelle, de dispositif de formation, responsable pédagogique, formateur de l'alternance,
- Animateur/animatrice de formation, formateur/formatrice d'action sociale, d'adultes, de formateurs, de formation professionnelle,
- Conseiller/conseillère en formation auprès des entreprises, conseiller/conseillère en formation continue, en validation des acquis de l'expérience, consultant/consultante en formation, en formation d'adultes
- Responsable de la gestion des ressources humaines,
- Accompagnateur de bilan,
- Accompagnateur VAE,
- Accompagnateur-médiateur
- Directeur/directrice pédagogique,
- Chargé(e) de mission programmes européens

• **Fiches ROME les plus proches :**
- K2111 : Formation professionnelle
- K2101 : Conseil en formation

Responsable :
Lucie DURET-GUERINEAU
lucie.guerineau@mfr.asso.fr
Secrétariat :
Sabine VILCOQ
sabine.vilcoq@mfr.asso.fr
Pour les aspects financiers :
Corinne HOUZE
corinne.houze@mfr.asso.fr

Ouverture 2024.

12 sessions :
8 sessions au CNP-R de Chaingy
4 sessions à l'Université de Tours

300 h en présentiel
60 h de formation à distance
Total de 360 heures

PÉDAGOGIQUE
9 360 € /pers.

HÉBERGEMT/RESTAURAT°
212 € (35h) / 162,05 € (28h) / 112,10 € (21h)

MASTER IPM PARCOURS INGÉNIERIE PÉDAGOGIQUE MULTIMODALE

Sciences humaines et sociales - Mention Sciences de l'Education

Inscrit au RNCP Code 31849 Code CPF 246474 - Niveau 7

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Le Master Ingénierie Pédagogique Multimodale est une formation diplômante de niveau 7, fonctionnant de manière hybride et par alternance sur le principe de la recherche-action.
Elle offre à la fois une valorisation de l'expérience personnelle et professionnelle, un moyen de travailler un projet de développement de nouvelles ingénieries pédagogiques en réponse à une thématique intéressant les personnes et les associations employeurs.

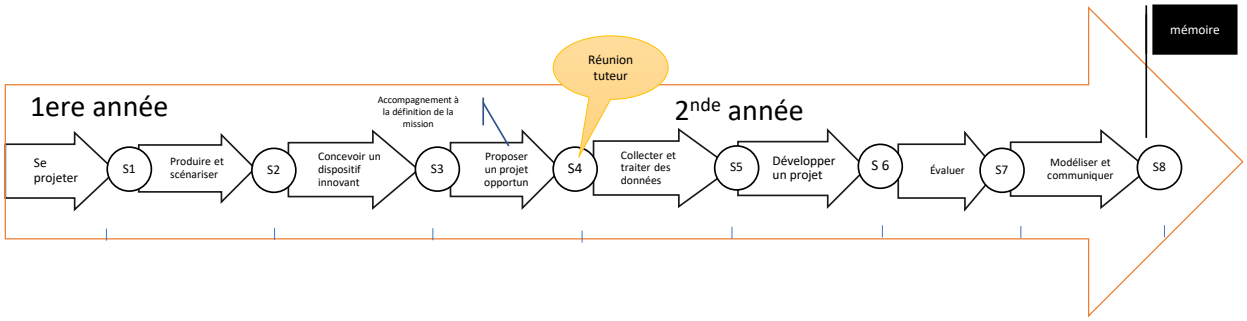

OBJECTIFS

En Master Ingénierie Pédagogique Multimodale, le salarié en formation est engagé dans la conduite d'une mission qui dépasse ses actions de formation ordinaires, dont il assume la responsabilité au sein de son Institution.
Ainsi, par la démarche de recherche-action, la formation vise :
• Au développement des capacités à conceptualiser
• À la prise en compte des environnements complexes
• À la mise en œuvre d'un projet de développement

PUBLIC CONCERNÉ

• **Salarié.es :** moniteur/monitrice, directeur/directrice, directeur/directrice adjoint(e), cadre de fédération…
• Groupe minimum 12 personnes et maximum 25 personnes
• Accessible aux personnes en situation de handicap.

PRÉREQUIS

• Etre titulaire d'un diplôme universitaire d'au moins niveau 6 ou équivalent. Pour tout autre niveau (licence, DUHEPS, DURF, Ingénieur, etc.…) ou formation non universitaire, le dossier de candidature sera complété par un dossier de Validation des Acquis Personnels et Professionnels (VAPP) validé par l'université
• Avoir une expérience de formation d'au moins 3 ans
• Avoir obtenu le Certificat de Moniteur/Monitrice de Formations alternées

MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS

• **Le candidat, en accord avec son employeur, effectue les démarches suivantes :**
1. Faire une demande de pré-inscription auprès de l'ANFRA/CNP-R en ligne
2. Réaliser un entretien de motivation et de positionnement avec les responsables de formation
3. Réaliser une candidature en ligne auprès de l'université de Lille et le cas échéant, la demande de VAPP
4. Effectuer l'inscription en ligne à la formation et à l'examen auprès de l'université

• Les situations d'entrées/sorties seront étudiées dans le cadre d'un positionnement individuel.

• **Délai d'accès :**
Le parcours est proposé tous les deux ans. Les démarches d'inscriptions doivent être réalisées avant le début de la formation et avant la clôture des inscriptions à l'université.

• **Modalités d'individualisation**
- Un entretien de positionnement
- Un accompagnement socio-professionnel régulier par les tuteurs professionnels et universitaires

CONTENU DE LA FORMATION

• Contenus pour le e-learning (traitement d'image, audiovisuel numérique), outils de conception et d'intégration multimédia, scénarisation et respect du storyboard, plateformes et services, organisation d'un projet multimédia
• Langages et conception pour le e-learning web-mobile, côté client et côté serveur
• Pédagogie de l'alternance et numérique, dispositifs innovants
• Méthodes et démarches d'investigation au service de son ingénierie et d'une production de savoirs
• Compétences linguistiques en anglais
• Modèles d'analyse, conduite de projets multimédia, stratégie et économie digitale, Ergonomie, droits des nouvelles technologies, droit de la formation
• Didactique des TICE, pédagogie de l'alternance et numérique, tutorat dans les dispositifs de formation
• Conduite d'un projet : méthodologies de l'ingénierie de formation, évaluation et régulation en ingénierie et accompagnement aux projets

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques
• Pédagogie de l'alternance
• Recherche action engagée par la personne en formation
• Productions de savoirs issus des investigations de terrain
• Mutualisation et travaux au sein du groupe
• Cas concrets
• Démarches actives d'investigation
• Apports professionnels, méthodologiques et épistémologiques
• Recherches documentaires
Les sessions visent à permettre à chacun de faire le point quant à son engagement au sein de l'institution, de confronter les avancées par rapport à son propre questionnement, de construire un cadre conceptuel et méthodologique adapté à la recherche-action engagée.

Moyens pédagogiques
• Salles de travail équipées (TBI, vidéoprojecteur, Wifi…)
• Accès à la bibliothèque du CNP-R forte de plus de 16.500 ouvrages, à LILLIAD, la bibliothèque de l'université de Lille
• Travail et formation à distance sur la plateforme W-@lter

COMPÉTENCES / CAPACITÉS PROFESSIONNELLES VISÉES

Elles portent sur la conception, le pilotage, l'aménagement, l'évaluation et la modélisation de dispositifs de formation professionnelle par alternance mobilisant des instrumentations multimédias :
• Observer, situer, recueillir les données dans un contexte de formation intégrant ou non le numérique
• Mobiliser des connaissances théoriques des sciences de l'éducation et de la formation des adultes
• Analyser, comprendre l'usage de dispositifs de formation incluant ou non le numérique
• Évaluer des modules de formation en usage
• Modéliser, designer, maquetter gérer les dispositifs de formation alternés en prenant en compte l'expérience utilisateurs
• Gérer un projet dans son contexte professionnel
• Accompagner la transformation digitale des organisations
• Communiquer en respectant le droit et les règles
• Adopter une posture réflexive par rapport à son action en sachant la restituer dans un contexte professionnel et académique
• Produire des contenus multimédias, numérique pour la formation
• Utiliser et maitriser des instruments pour produire ces contenus

DURÉE

Le diplôme se prépare sur deux années universitaires (18 mois) par alternance et donne lieu à 8 sessions de formations espacées de 8 semaines.
Un minimum de 110 heures sur site sont préconisées pour mettre en œuvre le projet, support de la formation.

FORMATEURS, ANIMATEURS ET INTERVENANTS

Enseignants de l'université de Lille, de formateurs de l'institution des MFR, de professionnels choisis au regard de la pertinence de leur expertise.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET /OU DE CERTIFICATION

Chaque enseignement fait l'objet d'une évaluation en cours de formation selon les conditions présentées par le responsable de l'UE sous la forme de plusieurs projets à rendre et/ou travaux intermédiaires.
Une autre partie des unités d'enseignement sont évaluées au travers de la mission et de la production du mémoire et de sa soutenance en présence des tuteurs universitaire et professionnel.
L'ensemble de la formation est sanctionné par un total de 60 crédits européens de formation (ECTS).

Il est possible de valider partiellement la formation par unités d'enseignement dans le cadre de la durée de validité de la maquette de formation dont l'université de rattachement est garante.

ÉVALUATION ET SUIVI DE L'ACTION

- Emargement par les stagiaires et le formateur à chaque session
- Attestation de présence délivrée à l'issue de chaque session
- Connexions à la plateforme, dépôts des travaux à réaliser pour les activités de formations à distance
- Evaluation à chaud (satisfaction des participants) : bilan écrit + tour de table + …
- Evaluation des acquis au regard des objectifs attendus « à froid » : bilan à 6/18 mois
- Enquête de satisfaction employeur à un mois après l'obtention de la certification

PASSERELLES ET DÉBOUCHÉS POSSIBLES

• **Poursuite d'étude :** Possibilité de poursuivre le parcours en doctorat
• **Métiers accessibles :**
  - Chef de projet en ingénierie pédagogique
  - Responsable / consultant technologies de l'information et de la communication
  - Responsable / concepteur multimédia
  - Conception de supports de formation

• **Fiches ROME les plus proches :**
  - K2102 : Coordination pédagogique
  - E1205 : Réalisation de contenus multimédias

	Responsable : **Marie BLUTEAU** marie.bluteau@mfr.asso.fr Secrétariat : **Sabine VILCOQ** sabine.vilcoq@mfr.asso.fr Pour les aspects financiers : **Corinne HOUZE** corinne.houze@mfr.asso.fr		De septembre 2023 à juin 2025.		268 h en présentiel 152 h de formation à distance **Total de 420 heures**
			8 sessions : 5 sessions au CNP-R de Chaingy 3 sessions à l'Université de Lille		**PÉDAGOGIQUE** 10 920 € /pers. (tarif 2021-2022)
					HÉBERGEMT/RESTAURAT° 212 € (35h) /pers. (tarif 2021-2022)

MASTER 2 GAED - VDTR

Géographie Aménagement Environnement et Développement
parcours Valorisation et Développement des Territoires Ruraux
Inscrit au RNCP Code 34074 Code CPF 326725 - Niveau 7

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Le Master GAED spécialité « Valorisation et Développement des Territoires Ruraux » est un cycle professionnalisant de niveau 7 mis en place dans le cadre d'un partenariat entre l'université d'Orléans et le Centre National Pédagogique et de Ressources (CNP-R) des Maisons Familiales Rurales de Chaingy et l'ANFRA (Paris).

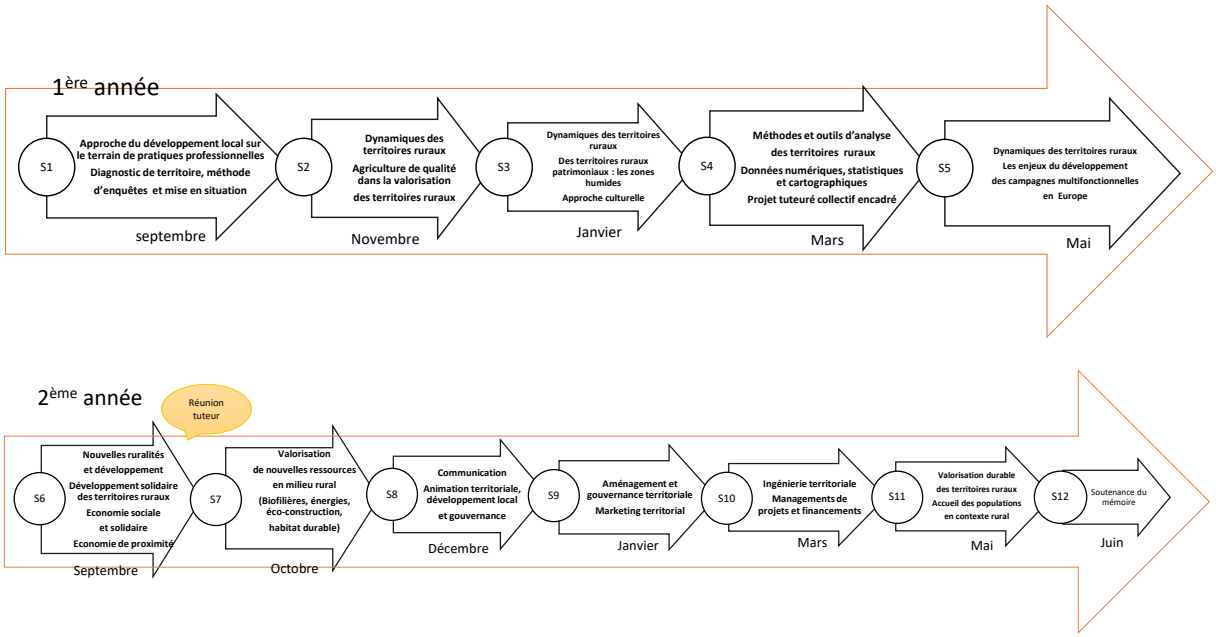

OBJECTIFS

Destiné à des professionnels du développement, le master VDTR a pour objectif l'acquisition, en alternance avec une activité professionnelle, du bagage théorique et des compétences des acteurs territoriaux du développement local. Les étudiants se formeront notamment aux stratégies et aux outils destinés à favoriser, d'une part, l'identification et la valorisation durable des ressources rurales et, d'autre part, la qualité de l'alimentation et sa relocalisation.

PUBLIC CONCERNÉ

- **Salarié.es :** moniteur/monitrice, directeur/directrice, directeur/directrice adjoint(e), cadre de fédération…
- Tout professionnel intervenant dans le domaine du développement local, de la protection de l'environnement, de la gestion des ressources naturelles, de l'économie sociale, de l'agriculture, etc...
- Aux étudiants de la formation continue,
- À toute personne extérieure au réseau possédant une expérience de formation en lien avec le développement local...
- Groupe minimum de 12 personnes et maximum de 25 personnes.
- Accessible aux personnes en situation de handicap.

PRÉREQUIS

- Etre titulaire d'un diplôme universitaire de niveau 6 ou équivalent. Pour tout autre niveau (Licence, DUHEPS, DURF, Ingénieur, etc ...) ou formation non universitaire, le dossier de candidature sera complété par un dossier de Validation des Acquis Personnels et Professionnels (VAPP) validé par l'université d'Orléans. Avoir une expérience professionnelle significative.

MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS

- **Le candidat, en accord avec son employeur, effectue les démarches suivantes :**
  1. Faire une demande de pré-inscription auprès de l'ANFRA/CNP-R en ligne
  2. Réaliser un entretien de motivation et de positionnement avec les responsables de formation
  3. Réaliser une candidature en ligne auprès de l'université de Lille et le cas échéant, la demande de VAPP
  4. Effectuer l'inscription en ligne à la formation et à l'examen auprès de l'université

• **Délai d'accès :**
Le parcours est proposé tous les deux ans. Les démarches d'inscriptions doivent être réalisées avant le début de la formation et avant la clôture des inscriptions à l'université.

• **Modalités d'individualisation**
- Un entretien de positionnement
- Un accompagnement socio-professionnel régulier par les tuteurs professionnels et universitaires

CONTENU DE LA FORMATION

1. Approches du développement local sur le terrain de pratique professionnelle
2. Projet tuteuré collectif
3. Les campagnes multifonctionnelles en Europe
4. Eau, territoire et patrimoine culturel
5. Diagnostic et méthodes d'enquêtes
6. L'accueil des populations en milieu rural
7. Animation territoriale, développement local et gouvernance
8. Langue étrangère
9. Le projet tuteuré personnel et le mémoire
10. L'agriculture de qualité dans la valorisation des territoires ruraux
11. Management de projets et financements
12. Economie sociale et solidaire
13. Développement rural alternatif et coopérations Nord/Sud
14. Communication et marketing territorial
15. Valorisation de nouvelles ressources, écoconstruction et habitat durable

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques :
• Pédagogie de l'alternance
• Recherche action engagée par la personne en formation
• Productions de savoirs issus des investigations de terrain
• Mutualisation et travaux au sein du groupe
• Cas concrets
• Démarches actives d'investigation
• Apports professionnels, méthodologiques et épistémologiques
• Recherches documentaires
Les sessions visent à permettre à chacun de faire le point quant à son engagement dans le processus de formation en confrontant les avancées par rapport à son propre questionnement, de construire un cadre conceptuel et méthodologique adapté à la recherche-action engagée.

Moyens pédagogiques :
• Salles de travail équipées (TBI, vidéoprojecteur, Wifi…)
• Accès à la bibliothèque du CNP-R forte de plus de 16.500 ouvrages, et à la bibliothèque de l'université d'Orléans
• Travail et formation à distance sur les plateformes W-@lter et CELENE de l'université d'Orléans

COMPÉTENCES / CAPACITÉS PROFESSIONNELLES VISÉES

A l'issue de la formation, le salarié doit être en mesure de :
• Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques de l'aménagement, l'environnement et du développement et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes, en proposer une lecture spatiale
• Mener des diagnostics, des études généralistes ou thématiques, des analyses prospectives afin d'optimiser la connaissance des milieux et des territoires et de restituer une information opérationnelle et stratégique d'aide à la prise de décision : analyser, formaliser et interpréter les données recueillies, élaborer des recommandations, communiquer/diffuser les résultats
• Comprendre l'organisation d'un territoire, les échelons de gouvernance, les rôles des acteurs géographiques, l'analyse de discours, les diagnostics territoriaux
• Gérer des projets liés à l'aménagement, à l'environnement et au développement territorial : concevoir, piloter, mettre en œuvre, suivre, animer, évaluer en mobilisant des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
• Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité
• Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale

DURÉE

Le diplôme se prépare sur deux années universitaires (24 mois) par alternance et donne lieu à 12 sessions de formations espacées de 5 à 6 semaines.

FORMATEURS, ANIMATEURS ET INTERVENANTS

La formation est assurée par une équipe composée d'enseignants de l'université d'Orléans, de formateurs de l'institution des MFR ayant validé un parcours universitaire et de professionnels choisis au regard de la pertinence de leur expertise.
L'accompagnement est confié à deux tuteurs universitaires, un de l'université d'Orléans et un de l'ANFRA/ CNP-R
Chaque apprenant se fera accompagner par un tuteur professionnel de son choix.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET /OU DE CERTIFICATION

Chaque enseignement fait l'objet d'une évaluation en cours de formation selon les conditions présentées par le responsable de l'UE, le plus souvent par la production de dossiers en lien avec le projet mené.
Une autre partie des unités d'enseignement sont évaluées au travers de la mission et de la production du mémoire et de sa soutenance en présence des tuteurs universitaire et professionnel.
L'ensemble de la formation est sanctionné par un total de 60 crédits européens de formation (ECTS).
Il est possible de valider partiellement la formation par unités d'enseignement dans le cadre de la durée de validité de la maquette de formation dont l'université de rattachement est garante.

ÉVALUATION ET SUIVI DE L'ACTION

Lors de chaque session en présentiel, un émargement et une attestation sont réalisés :
Lors de chaque session en présentiel, un émargement et une attestation sont réalisés :
•Dans le cas éventuel d'activités de formation à distance, la connexion à la plateforme, le dépôt des travaux à réaliser seront les moyens d'attester du suivi de la formation.
• Evaluation à chaud (satisfaction des participants) : bilan écrit + tour de table + …
• Evaluation des acquis au regard des objectifs attendus « à froid » : bilan à 6/18 mois
Enquête de satisfaction employeur à un mois après l'obtention de la certification.

PASSERELLES ET DÉBOUCHÉS POSSIBLES

• **Poursuite d'étude :** Possibilité de poursuivre le parcours en doctorat
• **Métiers accessibles :**
- Consultant
- Animateur de territoire
- Formateur

• **Fiches ROME les plus proches :**
- K1404 : Mise en œuvre et pilotage de la politique des pouvoirs publics
- M1808 : Information géographie
- M1802 : Développement local

Responsable :
Lucie DURET-GUERINEAU
lucie.guerineau@mfr.asso.fr
Secrétariat :
Sabine VILCOQ
sabine.vilcoq@mfr.asso.fr
Pour les aspects financiers :
Corinne HOUZE
corinne.houze@mfr.asso.fr

Ouverture 2024.

11 sessions :
Au CNP-R de Chaingy et
à l'Université d'Orléans

300 h en présentiel
60 h de formation à distance
Total de 360 heures

PÉDAGOGIQUE
9 360 € /pers.

HÉBERGEMT/RESTAURAT°
162,05 € (28h) / 112,10 € (21h)

ACCOMPAGNEMENT À LA FONCTION RESSOURCES HUMAINES POUR LES DIRECTEURS DIRECTRICES

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Le métier de directeur de MFR est devenu un métier en tension et son exercice est à la limite du soutenable à certains moments de la vie du dirigeant et/ou de l'association pour laquelle il s'investit. Les démarches qualité, la réforme de l'apprentissage et la gestion de la pandémie ont, tout dernièrement, accru la pression vécue dans le métier. Le soutien essentiel qu'apportent les équipes des fédérations impliquées dans le développement territorial trouve également ses limites dans l'accompagnement spécifique à apporter aux directeurs, en dehors des parcours de formation existants.

L'Union Nationale des Maisons Familiales Rurales, soucieuse de cette évolution, propose de soutenir les dirigeants salariés des associations, directeurs et directrices, en mettant à leur disposition un parcours de consolidation de leur expertise managériale.

OBJECTIFS

Objectif général : Développer l'agilité d'accompagnement auprès des responsables d'association MFR
- Interpréter son expérience, développer sa capacité réflexive,
- Se situer dans l'exercice d'une posture d'accompagnement sur les plans stratégique, institutionnel, relationnel, managérial et déontologique,
- Trouver des solutions, améliorer ses pratiques, mieux gérer la pression,
- Renforcer son leadership et la dynamique de réseau.

PUBLIC CONCERNÉ

• Directeurs et Directrices de MFR, de CFP et de fédérations.
• Accessible aux personnes en situation de handicap.

PRÉREQUIS

• Etre Directeur Directrice d'une MFR ou d'un Centre, ayant validé la formation de préparation à la fonction de direction en MFR et bénéficiant d'une experience d'au moins 3 ans dans le métier.
Pas de prérequis spécifiques pour les directeurs de fédérations.

MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS

• L'accès à la formation relève de la responsabilité pleine et entière de l'association, au regard de sa fonction employeur.
• La candidature pour le parcours est de ce point de vue possible dès lors que le directeur à obtenu l'accord de son conseil d'administration qui valide son inscription.
• Le nombre de places étant limitée pour une même session, dès l'inscription, le candidat se fera proposer un calendrier spécifique.

CONTENU DE LA FORMATION

Le parcours prend appui sur des situations vécues par les participants et sont analysées par le groupe en utilisant la méthode de codéveloppement,
Chaque session est prolongée par des apports théoriques sur le champ du management et de la gestion des ressources humaines : Le leader ship, la communication en équipe, la gestion des conflits individuels…

MODALITÉ D'INDIVIDUALISATION

L'individualisation est mise en oeuvre par le choix des situations d' analyse et d'étude, retenues par les participants.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

L'action de formation associe des temps de formation en collectif et les temps de l'activité professionnelle en situation selon la démarche de codéveloppement. Elle prend la forme d'ateliers d'interprétation collaborative de l'expérience conduits en matinée et de prolongements conceptuels l'après-midi Il permet au groupe de directeurs de se réunir à fréquence régulière et adaptée pour développer l'interaction réciproque, au service de l'apprentissage, entre l'action, la réflexion sur l'action et le renforcement de l'action.

COMPÉTENCES / CAPACITÉS PROFESSIONNELLES VISÉES

- Exercer la réflexivité professionnelle pour améliorer sa pratique et sa posture.
- Développer une agilité dans la résolution de problème.
- Comprendre les facteurs de blocage relationnel et identifier les solutions de résolution.
- Mobiliser l'intelligence collective dans l'exercice de sa fonction de responsable.
- Le développement de compétences concerne les domaines suivants :
  - Se situer dans sa carrière, dans la responsabilité en association
  - Mobiliser son parcours de formation, se donner des perspectives
  - Appréhender la fonction de direction en MFR ainsi que les ressources de la compétence
- Développer une approche système de l'organisation et une approche réflexive de la posture.

DURÉE

- 6 journées de 7 heures sur une période d'environ 6 mois..

FORMATEURS, ANIMATEURS ET INTERVENANTS

La coordination du dispositif est assurée conjointement par Simon BIKOÏ et Sébastien VACHAUDEZ pour l'ANFRA. Les intervenants sont des professionnels du réseau des MFR et des consultants dont l'expertise relève du champ de la GRH et de la pratique du CO développement. en l'occurrence Laurent BECSEI (Hommes et Projet) Mélanie PAILLAT du cabinet Orphée…). Les témoignages en formation sont assurés par des acteurs salariés et bénévoles du réseau MFR.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET /OU DE CERTIFICATION

- Une attestation de participation sera délivrée au terme du parcours.

ÉVALUATION ET SUIVI DE L'ACTION

- Evaluation « à chaud » : bilan écrit, tour de table…
- Evaluation des acquis au regard des objectifs attendus « à froid » : bilans à 6 et à 18 mois
- Emargement par les stagiaires et le formateur à chaque session
- Attestation de présence délivrée à l'issue de chaque session

PASSERELLES ET DÉBOUCHÉS POSSIBLES

Prise de responsabilités dans le réseau MFR.
Métiers accessibles : Directeur Directrice des entreprises de l'économie sociale et solidaire.
Fiche ROME : K 2103

Responsable : **Simon BIKOI** simon.bikoi@mfr.asso.fr Secrétariat : **Aurélie HEINTZ** aurelie.heintz@mfr.asso.fr	En fonction des demandes	**Total de 42 heures**	
	ANFRA à Paris	**PÉDAGOGIQUE** 1 920 € /pers.	
		HÉBERGEMT/RESTAURAT° 1 560 € /pers.	

ENTRÉE DANS LE MÉTIER

BESOIN INDIVIDUEL

FORMATION PEDAGOGIQUE DES MONITEURS

Moniteur/Monitrice de Formations Alternées

Inscrite au RNCP Code 34930 - Niveau 6

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

• Formation d'entrée dans le métier de Moniteur en MFR, de niveau 6
• Formation par alternance (MFR et ANFRA / CNP-R) comprenant jusqu'à 8 modules et/ou par la VAE
• En 1ère année, formation par des mises en situation professionnelles, formalisées par un dossier de productions écrites
• En 2ème année, conduite d'un projet pédagogique, faisant l'objet d'un mémoire professionnel
• A l'issue des deux années de formation et de la réussite aux épreuves terminales, les moniteurs sont titulaires du Certificat de Moniteur/Monitrice de Formations Alternées

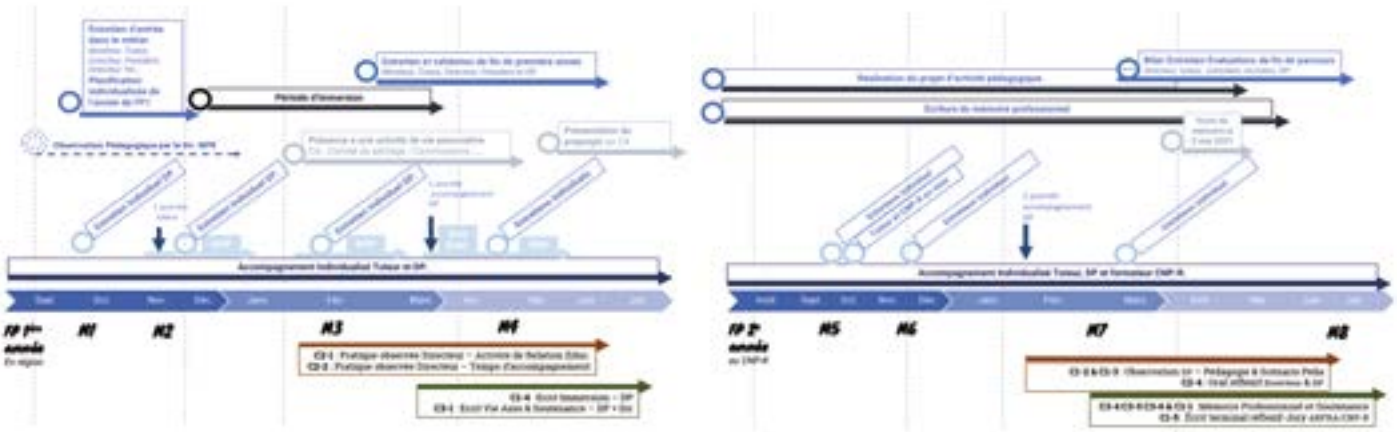

OBJECTIFS

Développer les aptitudes requises pour l'exercice de la fonction de Moniteur en MFR et construire sa professionnalisation dans les domaines de l'ingénierie pédagogique, de l'ingénierie de formation, de l'accompagnement éducatif et du partenariat dans un contexte associatif.

PUBLIC CONCERNÉ

• **Salarié.es :** moniteurs / monitrices de MFR
• Pas de nombre limité de stagiaires
• Les groupes sont constitués d'environ 25 personnes
• Accessible aux personnes en situation de handicap

PRÉREQUIS

• Etre en poste de Moniteur / Monitrice en MFR au minimum à 50% du temps de travail
• Etre titulaire d'un niveau 5
• Selon le statut de la MFR, des dispositions particulières s'appliquent. Nous contacter pour plus d'informations

MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS

• **Modalités d'inscription :**
  - par le Directeur de l'association employeur
  - auprès l'ANFRA/CNP-R
  - en ligne sur la plateforme W-@lter, dans l'espace CNP-R via ce lien
  - confirmation d'inscription de l'ANFRA/CNP-R par mail au directeur de l'association employeur

Délai d'accès :
Fin des inscriptions 45 jours avant le début de la formation (en octobre de **chaque année)**
Des entrées et des sorties différées sont possibles.
Une procédure de remplacement et de reprise de formation sont mises en place.

MODALITÉ D'INDIVIDUALISATION

• Un entretien de positionnement permet d'adapter l'accompagnement et les apports à chaque candidat.

CONTENU DE LA FORMATION

1ère année de Formation Pédagogique, en groupe régional (298h) :
• « Moniteur.trice : acteur.trice au sein de l'institution MFR » (Module 1 - 32h)
• Entretien d'entrée dans le métier (3h30)
• « Moniteur.trice : concepteur.trice et animateur.trice de la pédagogie de l'alternance » (Module 2 - 39h)
• Observation d'une activité pédagogique par le Directeur (1h)
• « Moniteur.trice : acteur.trice au sein d'une dynamique associative, territoriale et partenariale » (module 3 - 39h)
• « Moniteur.trice : pilote d'un projet pédago-éducatif partagé » (module 4 - 39h)
• Production écrite de 3 mises en situation professionnelles (72h)
• Immersion dans le milieu professionnel (35h)
• Production écrite sur l'immersion en milieu professionnel (5h)
• Elaboration du projet pédagogique (14h)
• Production écrite sur la vie associative et évaluation de sa soutenance (5h+1h)
• Observation et évaluation d'une activité d'accompagnement par le Directeur (1h)
• Observation et évaluation d'une activité de relation éducative par le Directeur (1h)
• Journée d'accompagnement par le DP (7h)
• Entretien bilan de la 1ère année (3h30)

2ème année de Formation Pédagogique, en groupe national (178h) :
• « Moniteur.trice : animateur.trice de partenariats et co-concepteur.trice d'ingénieries dans la pédagogie de l'alternance » (module 5 - 39h)
• « Moniteur.trice : acteur.trice et accompagnateur.trice de la relation éducative » (module 6 - 39h)
• « Moniteur.trice : co-évaluateur.trice d'une ingenierie de formation au service de l'accompagnement des apprentissages et des projets des alternants » (module 7 – 39h)
• « Moniteur.trice : acteur.trice dans une dynamique professionnelle tout au long de la vie » (module 8 - 31h)
• Journée d'accompagnement par le DP (7h)
• Entretien bilan de fin de 2ème année (3h)
• Elaboration et écriture du projet pédagogique (16h)
• Observation par le Directeur de la mise en œuvre d'une séquence pédagogique et éducative (1h)
• Observation par le Président prenant appui sur la présentation du projet pédagogique mené par le moniteur (1h)
• Observation et évaluation d'une animation dans le cadre de la pédagogie de l'alternance par le Délégué Pédagogique (1h)
• Evaluation d'un oral réflexif sur la fonction d'accompagnement des publics par le Directeur et le Délégué Pédagogique (1h)

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques :
• Apports théoriques et méthodologiques
• Mutualisation des pratiques et outils
• Témoignages d'expériences
• Travaux de groupes
• Pédagogie active
• Méthodes inductive, déductive, interrogative
• Observation, analyse de pratiques et mise à distance de mises en situations professionnelles

Modalités pédagogiques :
• Présentiel, expérientiel (période en milieu professionnel), conduite de projet, autoformation accompagnée.
• Accompagnement individuel tout au long du parcours par la conduite d'entretiens.
• Accompagnement individuel dans le cadre d'une validation des acquis de l'expérience

Moyens pédagogiques :
• Supports pédagogiques : espaces numériques de formation sur la plateforme W-@lter
• Matériel de vidéo-projection, TBI, visioconférence, classe virtuelle
• Salle d'activités, salles de travail, centre de ressources et de documentation

COMPÉTENCES / CAPACITÉS PROFESSIONNELLES VISÉES

• Mettre en œuvre une ingénierie de formation et pédagogique par alternance en réponse à des besoins identifiés sur le territoire de la MFR pour développer des compétences
• Accompagner seul et en équipe dans le cadre du projet d'éducation de l'association des groupes, des personnes en formation dans leur projet pour développer leurs capacités à vivre en société
• Conduire, analyser et formaliser des projets pédago-éducatifs prenant en compte le contexte d'une association MFR inscrite dans un territoire pour accompagner les alternants

FORMATION PÉDAGOGIQUE DES MONITEURS / NIV.6
MONITEUR/MONITRICE DE FORMATIONS ALTERNÉES

DURÉE

• En présentiel : 297 heures en centre de formation / 179 heures en expérientiel à distance

FORMATEURS, ANIMATEURS ET INTERVENANTS

• Equipe nationale de formateurs de l'ANFRA/CNP-R
• Délégation pédagogique de l'ANFRA/CNP-R en région
• Intervenants extérieurs
• Tuteurs professionnels

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET /OU DE CERTIFICATION

• 1 pratique observée sur une activité d'accompagnement
• 1 pratique observée sur une activité de relation éducative
• 1 écrit à partir d'une immersion en milieu professionnel
• 1 écrit et sa soutenance prenant appui sur la vie associative
• 1 pratique observée d'une animation dans le cadre de la pédagogie de l'alternance
• 1 soutenance sur la réflexivité autour de la posture d'accompagnement
• 1 épreuve écrite terminale
• 1 soutenance orale prenant appui sur un écrit professionnel suite à la mise en oeuvre d'un projet pédagogique

- Lorsque le candidat, opte pour le parcours en présentiel, tous les modules de formation pédagogique doivent être suivis dans leur totalité.
- En cas de validation partielle, la durée de validation des modules est relative aux rénovations du contenu de la formation pédagogique. Un nouvel entretien de positionnement sera effectué pour permettre au candidat de valider l'ensemble des blocs de compétences.
Le certificat de moniteur/monitrice de formations alternées est délivré lorsque les 3 blocs de compétences sont validés.

ÉVALUATION ET SUIVI DE L'ACTION

• Evaluation « à chaud » : bilan écrit, tour de table…
• Evaluation des acquis au regard des objectifs attendus « à froid » : bilans à 6 et à 18 mois
• Enquête de satisfaction employeur à 1 mois après la délibération de la Commission Nationale
• Emargement par les stagiaires et le formateur à chaque session
• Attestation de présence délivrée à l'issue de chaque session

PASSERELLES ET DÉBOUCHÉS POSSIBLES

• **Poursuite d'étude :**
  - Master, Formation Préparatoire à la Prise de Responsabilités, Formation Préparatoire à la Fonction de Direction
  - Session à thématiques singulières : veille et approfondissement sur ses pratiques pédago-éducatives

• **Métiers accessibles (et fiches ROME) :**
  - Moniteur / Monitrice en MFR avec prise de responsabilités en MFR : pédagogique, pôle, filière, direction (K2109)
  - Coordinateur pédagogique (K2102)
  - Formateur-accompagnateur en organisme de formation – (K2111)
  - Accompagnateur de validation (VAE, CQP…) / Conseiller.ère en emploi, en insertion et en formation / en évolution professionnelle et emploi (K1801)

Responsables : **Christel MELOSI** christel.melosi@mfr.asso.fr Secrétariat : **Isabelle VASSEUR** isabelle.vasseur@mfr.asso.fr Pour les aspects financiers : **Corinne HOUZE** corinne.houze@mfr.asso.fr	De septembre 2023 à juillet 2025 Calendrier des sessions de formation accessible ici	297 h en présentiel 179 h de formation à distance et expérientiel **Total de 476 heures**
	1ère année : en alternance sur le lieu de travail du salarié et dans la région géographique de la MFR **2ème année :** en alternance sur le lieu de travail du salarié et à l'ANFRA / CNP-R	**PÉDAGOGIQUE** 9 898€ (parcours classique)
		HÉBERGEMT/RESTAURAT° 1ère année selon le lieu d'accueil 2ème année : 212€ / module

FORMATION PÉDAGOGIQUE DES MONITEURS EN VAE

Moniteur/Monitrice de Formations Alternées

Inscrite au RNCP – code 34930 – Niveau 6

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

• Les conditions de la VAE sont celles définies par la loi de modernisation sociale du 17 janvier 2002 complétées par les instructions du 01/10/2017.
• Parcours d'entrée dans le métier de moniteur en MFR, de niveau 6.
• A l'issue de la démarche et après la "validation du dossier de validation des acquis" (livret 2) par le jury professionnel, les moniteurs sont titulaires du Certificat de Moniteur/Monitrice de Formations Alternées.
• Ce parcours de professionnalisation comprend une phase d'information et de recevabilité de la demande, une phase d'accompagnement facultatif à l'écriture du dossier de validation des acquis (livret 2) et une phase d'évaluation.

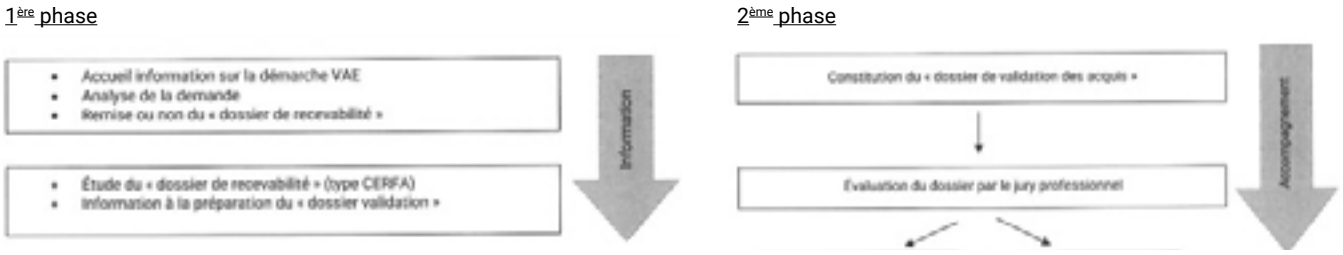

OBJECTIFS

• Valoriser par l'expérience, les acquis, les compétences visées et spécifiques nécessaires à l'exercice du métier de moniteur en MFR.
• Développer, par des actions de formations, les aptitudes requises pour l'exercice de la fonction de moniteur en MFR, Lorsque ces dernières ne peuvent pas être valorisées par l'expérience et les acquis.
• Construire sa professionnalisation dans les domaines de l'ingénierie pédagogique, de l'ingénierie de formation, de l'accompagnement éducatif et du partenariat dans un contexte associatif.

PUBLIC CONCERNÉ

Salariés.es : Moniteur/monitrice de MFR.
Dans le cas d'une VAE collective : les groupes sont constitués d'environ 10 à 12 personnes.
Accessible aux personnes en situation de handicap.

PRÉREQUIS

• Etre en poste de Moniteur/monitrice en MFR au minimum à 50 % du temps de travail d'un Equivalent Temps Plein.
• Avoir une expérience de 1 an dans le domaine de l'éducation et de la formation en lien avec la certification visée.
• Absence de cumul de demandes de VAE (une seule dans l'année civile pour le même titre ou trois maximum dans l'année civile pour des diplômes ou titres différents).
• La demande de recevabilité doit être confirmée par le dossier de recevabilité.

MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS

• **Modalités d'inscription :**
  - Par le directeur de l'Association employeur et/ou le moniteur en exercice
  - Auprès de l'ANFRA/CNP-R
  - En ligne sur la plate-forme w-@lter dans l'espace CNP-R dédié

• **Délai d'accès :**
  - La procédure d'inscription doit être réalisée avant le début de la démarche VAE.
  - Après la réalisation de l'entretien de positionnement et après avoir recu un avis favorable à la recevabilité de la démarche VAE.

MODALITÉ D'INDIVIDUALISATION

• La phase d'information, suivie de l'entretien de postionnement permet d'adapter le parcours en s'appuyant sur les expériences professionnelles et personnelles acquises au préalable.
• Possibilité de se faire accompagner à l'écriture du dossier de validation des acquis (livret 2), pour viser la certification par un formateur de l'ANFRA.
• Accompagnement par un tuteur professionnel sur site.

CONTENU DE LA FORMATION

• Un entretien d'information sur la démarche VAE.
• Un entretien de positionnement pour vérifier la faisabilité d'une VAE et pour construire le parcours de formation (en totalité en VAE ou en modèle hybride alliant démarche VAE et formation).
• Un accompagnement personnalisé à l'écriture du livret 2 (facultatif).
• Une évaluation écrite sur ses pratiques professionnelles.
• Une évaluation orale prenant appui sur le livret 2.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques
- Méthodes inductives, déductive et interrogative.
- Entretien d'explicitation à l'écriture du livret 2.

Modalités pédagogiques
- Expérientiel.
- Accompagnement individuel et collectif à l'écriture du livret 2 (facultatif).

Moyens pédagogiques
- Supports pédagogiques : espaces numériques de formation sur la plateforme w-@lter.
- Matériel de visioconférence, classe virtuelle.
- Salles d'activités, salles de travail et un centre de ressources et de documentation.

COMPÉTENCES / CAPACITÉS PROFESSIONNELLES VISÉES

• Mettre en oeuvre une ingénierie de formation et pédagogique par alternance en réponse à des besoins identifiés sur le territoire de la MFR pour développer des compétences.
• Accompagner seul et en équipe dans le cadre du projet d'éducation de l'association des groupes, des personnes en formation dans leur projet pour développer leurs capacités à vivre en société.
• Conduire, analyser et formaliser des projets pédago-éducatifs prenant en compte le contexte d'une association MFR inscrite dans un territoire pour accompagner les alternants.

DURÉE

• 1ère phase : information - positionnement - dossier de recevabilité : 6 heures 30
• 2ème phase (optionnelle) : accompagnement à l'écriture du livret 2, préparation à l'entretien avec le jury : 24 heures
• 3ème phase l'évaluation : 4 heures 30

FORMATEURS, ANIMATEURS ET INTERVENANTS

- Equipe nationale de formateurs de l'ANFRA/CNP-R
- Tuteurs professionnels sur site

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET /OU DE CERTIFICATION

• Une épreuve écrite.
• Un entretien prenant appui sur le le livret 2 avec un jury professionnel.
• En cas de validation partielle à l'issue de la démarche, de nouvelles préconisations seront transmises aux candidats pour lui permettre de valider le bloc de compétence ou les compétences non validées par la VAE.
• La durée de validation des modules est relative aux évolutions du métier de moniteurs/monitrices et donc à la rénovation des blocs de compétences visés par le métier.Dans cette hypothèse, un nouvel entretien de positionnement.
• Sera effectué pour mesurer la faisabilité d'une démarche VAE partielle ou totale.
• Le certificat de moniteur/monitrice de formations alternées est délivré lorsque les 3 blocs de compétences sont validés.

ÉVALUATION ET SUIVI DE L'ACTION

• Evaluation « à chaud » : bilan écrit, tour de table…
• Evaluation des acquis au regard des objectifs attendus « à froid » : bilans à 6 et à 18 mois.
• Enquête de satisfaction employeur.
• Emargement par les stagiaires et le formateur à chaque séquence d'accompagnement.

PASSERELLES ET DÉBOUCHÉS POSSIBLES

• **Poursuite d'étude :**
- MASTER, Formation Transition et responsabilité, Formation Coordination et responsabilité
- Session à thématiques singulières : veille et approfondissement sur ses pratiques pédago-éducatives

• **Métiers accessibles**
- Moniteur /monitrice en MFR avec prise de responsabilités en MFR : pédagogique, pôle, filère, direction
- Coordinateur pédagogique,
- Formateur-accompagnateur en organisme de formation
- Conseiller en insertion professionnelle

• **Fiches ROME :**
- Moniteur/monitrice avec prise de responsabilité en MFR : pédagogique, pôle, filière, direction : K2109
- Coordinateur pédagogique : K2102
- Formateur-accompagnateur en organisme de formation : K2111
- Accompagnateur de validation (VAE,CQP,….) / Conseiller.ère en insertion professionnelle, en insertion et en formation / en évolution professionnelle et emploi : K1801

Responsables :
Christel MELOSI
christel.melosi@mfr.asso.fr
Secrétariat :
Isabelle VASSEUR
isabelle.vasseur@mfr.asso.fr
Pour les aspects financiers :
Corinne HOUZE
corinne.houze@mfr.asso.fr

À partir de septembre 2023

Sur le lieu de travail du salarié et à l'ANFRA CNP-R

Selon l'option choisie pour l'accompagnement :
De 11 heures à 35 heures

PÉDAGOGIQUE
Sur devis selon l'option choisie pour l'accompagnement :
3 080 € à 5 720 €

HÉBERGEMT/RESTAURAT°
Selon le lieu d'accueil

MAITRISE DE MONITEUR

Moniteur / monitrice de formations alternées

Inscrite au RNCP code 34930 - Niveau 6

et Licence professionnelle metiers du conseil et de la formation des adultes parcours gestion des parcours professionnels et personnels dans les organisations (GA3P)

Inscrite au RNCP code 29805 code CPF 284044 - Niveau 6

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

L'ANFRA et l'Université de Lille se sont entendues pour proposer un dispositif permettant l'obtention :

• de la Licence Professionnelle Métiers du Conseil et de la Formation des Adultes, parcours Gestion des Parcours Personnels et Professionnels dans les organisations (GA3P) délivrée par l'Université de Lille, de niveau 6

• du Certificat de Moniteur / Monitrice de Formations Alternées délivré par l'ANFRA, de niveau 6

L'ensemble constitue le parcours appelé Maîtrise de Moniteur.

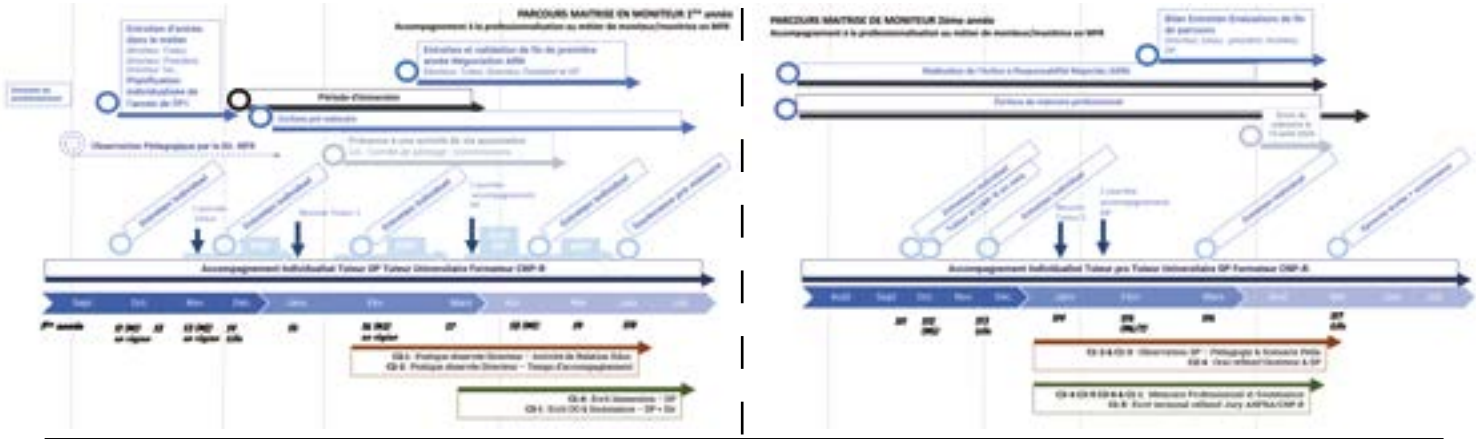

OBJECTIFS

Développer les aptitudes requises pour l'exercice de la fonction de Moniteur en MFR et construire sa professionnalisation dans les domaines de l'ingénierie pédagogique, de l'ingénierie de formation, de l'accompagnement éducatif et du partenariat dans un contexte associatif.

Formuler un projet d'activité pédagogique issue d'une problématisation, et conduire l'activité dans le cadre d'une prise de responsabilité au sein de l'équipe (ingénierie de formation, partenariat, orientation, formation continue, développe- ment local, ancrage territorial...).

Affirmer sa prise de responsabilité au sein de l'équipe et se projeter dans l'évolution de son métier.

PUBLIC CONCERNÉ

• **Salarié.es :** moniteur/monitrice en MFR

• Groupe minimum 12 personnes et maximum 25 personnes

• Accessible aux personnes en situation de handicap.

PRÉREQUIS

• Etre titulaire d'un diplôme de niveau 5 (Bac+2, DUT, DUFA, Licence 2)

• Accès possible par une Validation des Acquis Personnels et Professionnels (VAPP) si titulaire d'un titre de niveau 5

• Etre en poste avec une mission pédagogique

• Etre embauché en CDD sur 2 ans ou en CDI

• Etre à temps plein

• Si contrat d'apprentissage : âge maximum 29 ans révolus

MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS

• **Modalités d'accés**
- Par le Directeur de l'association employeur auprès de l'ANFRA/CNP-R
- En ligne sur la plateforme W-@lter, dans l'espace CNP-R via ce lien
- Confirmation d'inscription de l'ANFRA/CNP-R par mail au directeur de l'association employeur
- Entretien d'admission avec le responsable de formation pour vérification des pré-requis et positionnement du candidat
- Le candidat effectue son inscription en ligne auprès de l'Université la première et la seconde année
- Le candidat dépose son dossier VAPP auprès de l'Université, le cas échéant

• **Délai d'accès :**
Inscriptions à partir de mai et avant la clôture des inscriptions à l'Université.
Le début de l'apprentissage doit avoir lieu au plus tôt 3 mois avant et au plus tard 3 mois après le début de la formation.

• **Modalités d'individualisation**
- Un positionnement permet de personnaliser l'accompagnement et d'adapter les apports au regard des besoins de la personne
- En cas d'interruption du parcours, les unités d'enseignement de la Licence restent acquises et une poursuite d'études peut être envisagée

CONTENU DE LA FORMATION

• **1ère année**
- Session 1 (M1 FP) (32h) : Moniteur.trice : acteur.trice au sein de l'Institution MFR
- Entretien d'entrée dans le métier (3h30)
- Session 2 (28h) : Lecture d'un dispositif de formation et fonctions assumées par le moniteur.trice
- Session 3 (M2 FP) (39h) : Moniteur.trice : concepteur.trice et animateur-trice de la pédagogie de l'alternance
- Session 4 (35h) : Méthodologie d'investigation et ingénierie pédagogique multimédia
- Session 5 (35h) : Méthodologie d'interprétation des données et construction du tutorat
- Session 6 (M3 M4 FP) (39h) : Moniteur.trice ; acteur.trice au sein d'une dynamique associative et pilote d'un projet pédago-éducatif partagé.
- Session 7 (35h) : Lecture de l'environnement et dynamique des organisations
- Session 8 (35h) : Pilotage d'un projet pédago-éducatif partagé
- Session 9 (M5 FP) (39h) : Moniteur.trice : co-concepteur.trice et co-évaluateur.trice d'ingénieries dans la pédagogie de l'alternance
- Session 10 (35h) : Système français de Formation continue, environnement juridique – Soutenance pré-mémoire
- Production écrite de 3 mises en situation professionnelles (72h) (non pris en charge par l'OPCO)
- Immersion dans une autre MFR (35h)
- Production écrite sur l'immersion dans une autre MFR (5h)
- Observation et évaluation d'une activité d'accompagnement par le Directeur (1h)
- Observation et évaluation d'une activité de relation éducative par le Directeur (1h)
- Soutenance orale de la vie associative (dynamique des organisations) (1h)
- Contractualisation de l'ARN et entretien bilan de la 1ère année FP (3h30)
- Langue vivante (12h30)

• **2ème année**
- Session 11 (35h) : Préparation du plan d'action du projet (ARN)
- Session 12 (M6 FP) (39h) : Moniteur.trice : acteur.trice et accompagnateur.trice de la relation éducative
- Session 13 (35h) : Evaluation de système français et formation continue et environnement juridique
- Session 14 (35h) : Action conduite et critères d'évaluation
- Session 15 (M7 FP) (39h) : Moniteur.trice : animateur.trice de partenariats au service de l'ingénierie de formation
- Session 16 (35h) : Finalisation du mémoire
- Session 17 (M8 FP) (27h) : Professionnalisation et projet du moniteur dans une institution
- Entretien bilan de fin de 2ème année (3h)
- Elaboration et écriture de l'ARN (61h)
- Observation par le Directeur de la mise en œuvre d'une séquence pédagogique et éducative (1h)
- Observation et évaluation d'une animation dans le cadre de la pédagogie de l'alternance par le Délégué Pédagogique (1h)
- Evaluation d'un oral réflexif sur la fonction d'accompagnement des publics par le Directeur et le Délégué Pédagogique (1h)
- Langue vivante (Anglais) (22h30)

MAITRISE DE MONITEUR / NIV.6 **/** MONITEUR / MONITRICE DE FORMATIONS ALTERNÉES
ET LICENCE PROFESSIONNELLE METIERS DU CONSEIL ET DE LA FORMATION DES ADULTES PARCOURS GESTION DES PARCOURS PROFESSIONNELS ET PERSONNELS DANS LES ORGANISATIONS (GA3P) / NIV.6

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques
• Apports théoriques et méthodologiques
• Mutualisation des pratiques et outils
• Témoignages d'expériences
• Travaux de groupes
• Pédagogie active
• Méthodes inductive, déductive, interrogative
• Observation, analyse de pratiques et mise à distance de mises en situations professionnelles

Modalités pédagogiques :
• Présentiel, distanciel, expérientiel (période en milieu professionnel), conduite de projet, autoformation accompagnée.
• Accompagnement individuel tout au long du parcours par la conduite d'entretiens

Moyens pédagogiques
• Supports pédagogiques : espaces numériques de formation sur la plateforme W-@lter
• Matériel de vidéo-projection, TBI, visioconférence, classe virtuelle
• Salle d'activités, salles de travail, centre de ressources et de documentation
• Bibliothèque de l'Université de Lille : LILLIAD
• Travail et formation à distance sur les plateformes W-@lter et Accel.

COMPÉTENCES / CAPACITÉS PROFESSIONNELLES VISÉES

• Analyser et comprendre le contexte institutionnel, territorial et partenarial de la formation par alternance pour contribuer à la dynamique partenariale de l'association sur son territoire
• Accompagner la construction et la conduite de parcours personnels et professionnels de formation
• Mettre en œuvre une ingénierie de formation et pédagogique par alternance en réponse à des besoins identifiés sur le territoire de la MFR pour développer des compétences
• Accompagner seul et en équipe dans le cadre du projet d'éducation de l'association des groupes, des personnes en formation dans leur projet pour développer leurs capacités à vivre en société
• Conduire, analyser et formaliser des projets pédago-éducatifs prenant en compte le contexte d'une association MFR inscrite dans un territoire pour accompagner les alternants

DURÉE

Durée totale de 821 heures dont :
• 597 heures en présentiel
• 224 heures de formation à distance et expérentiel

FORMATEURS, ANIMATEURS ET INTERVENANTS

La formation est assurée par une équipe composée d'enseignants-chercheurs et d'ingénieurs de formation de l'Université de Lille, de formateurs de l'ANFRA/CNP-R et du réseau des MFR.

MAITRISE DE MONITEUR / NIV.6 **/** MONITEUR / MONITRICE DE FORMATIONS ALTERNÉES
ET LICENCE PROFESSIONNELLE METIERS DU CONSEIL ET DE LA FORMATION DES ADULTES PARCOURS GESTION DES PARCOURS PROFESSIONNELS ET PERSONNELS DANS LES ORGANISATIONS (GA3P) / NIV.6

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET /OU DE CERTIFICATION

Chaque enseignement fait l'objet d'une évaluation en cours de formation selon les conditions présentées par les responsables de l'UE, s'y ajoute :
• 1 pratique observée sur une activité d'accompagnement
• 1 pratique observée sur une activité de relation éducative
• 1 écrit à partir d'une immersion en milieu professionnel
• 1 écrit et sa soutenance prenant appui sur la vie associative
• 1 pratique observée d'une animation dans le cadre de la pédagogie de l'alternance
• 1 soutenance sur la réflexivité autour de la posture d'accompagnement
• 1 épreuve écrite terminale
• 1 soutenance orale prenant appui sur le mémoire professionnel relatant la démarche de recherche-action du candidat.

Tous les modules de la Formation Pédagogique doivent être suivis dans leur totalité.
En cas de formation incomplète, la durée de validité des modules est relative aux rénovations du contenu de la Formation Pédagogique. Un nouveau positionnement est effectué lors de la reprise du parcours.
Pas de validation par blocs de compétences.

ÉVALUATION ET SUIVI DE L'ACTION

• Evaluation « à chaud » : bilan écrit, tour de table…
• Evaluation des acquis au regard des objectifs attendus « à froid » : bilans à 6 et à 18 mois
• Enquête de satisfaction employeur à 1 mois après la délibération de la Commission Nationale
• Emargement par les stagiaires et le formateur à chaque session
• Attestation de présence délivrée à l'issue de chaque session
• Pour les activités de formation à distance, la connexion à la plateforme, le dépôt des travaux à réaliser seront les moyens d'attester le suivi de la formation

PASSERELLES ET DÉBOUCHÉS POSSIBLES

• **Poursuite d'étude :**
- Master, Formation Préparatoire à la Prise de Responsabilités, Formation Préparatoire à la Fonction de Direction
- Session à thématiques singulières : veille et approfondissement sur ses pratiques pédago-éducatives

• **Métiers accessibles (et fiches ROME) :**
- Moniteur / Monitrice en MFR avec prise de responsabilités en MFR : pédagogique, pôle, filière, direction (K2109)
- Coordinateur pédagogique (K2102)
- Formateur-accompagnateur en organisme de formation – (K2111)
- Accompagnateur de validation (VAE, CQP…) / Conseiller.ère en emploi, en insertion et en formation / en évolution professionnelle et emploi (K1801)
- Assistant (e) de direction en ressources humaines, de la formation, du personnel (M1501) avec une expérience en RH.

Responsable : **Christine BEYLER** christine.beyler@mfr.asso.fr Secrétariat : **Isabelle VASSEUR** isabelle.vasseur@mfr.asso.fr Pour les aspects financiers : **Corinne HOUZE** corinne.houze@mfr.asso.fr	De septembre 2023 à juin 2025 Calendrier des sessions de formation accessible ici 3 sessions en région 11 sessions au CNP-R de Chaingy 3 sessions à l'Université de Lille	597 h en présentiel 224 h de formation à distance et expérientiel **Total de 821 heures** **PÉDAGOGIQUE** 15 540 € /pers. **HÉBERGEMT/RESTAURAT°** Au CNP-R 212 € /pers. (39h et 35h)	

FORMATION PEDAGOGIQUE ET MASTER

Moniteur / monitrice de formations alternées

Inscrit au RNCP code 34930 - Niveau 6

et Master Sciences de l'éducation et formation des adultes

Parcours spécialité Ingénierie de Formation

Inscrit au RNCP Code 31849 Code CPF 246474 - Niveau 7

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

L'ANFRA et l'Université de Lille se sont entendues pour proposer un dispositif permettent :

• L'obtention du Master 2 Ingénieries et Transformations de la Formation des adultes (niveau 7) délivré par l'Université de Lille,

• L'obtention du Certificat de Moniteur/Monitrice en Formations Alternées (niveau 6) délivré par l'ANFRA.

L'ensemble constitue le parcours appelé FP et Master.

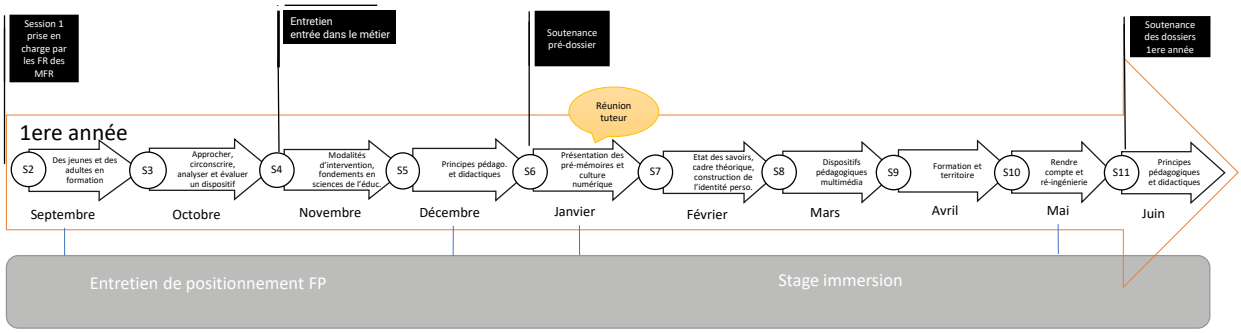

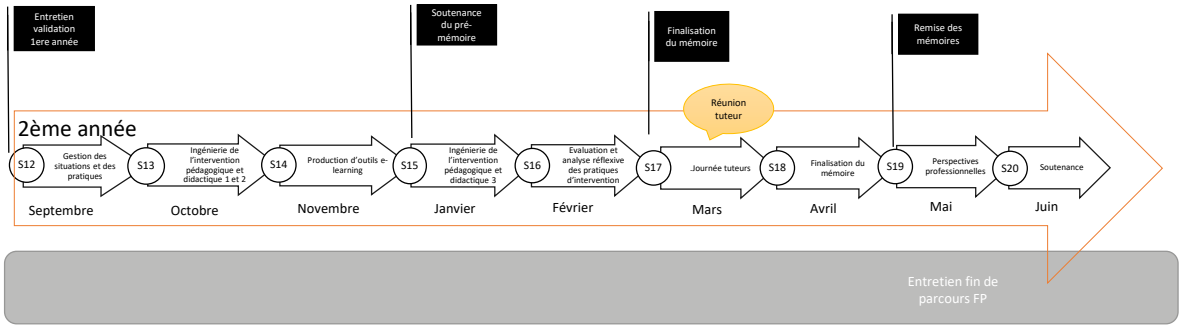

OBJECTIFS

Développer les aptitudes requises pour l'exercice de la fonction de Moniteur en MFR et construire sa professionnalisation dans les domaines de l'ingénierie pédagogique, de l'ingénierie de formation, de l'accompagnement éducatif et du partenariat dans un contexte associatif.

Former des professionnels du diagnostic, de la conception, de la conduite et de l'analyse de situations d'intervention pédagogique et didactique dans les dispositifs de formation en alternance.

PUBLIC CONCERNÉ

• **Salarié.es MFR :** moniteur/monitrice, directeur/directrice, directeur/directrice adjoint(e), cadre de fédération…

• Groupe minimum 12 personnes et maximum 25 personnes

• Accessible aux personnes en situation de handicap.

PRÉREQUIS

• Etre titulaire d'une licence générale ou professionnelle ou avoir obtenu une Validation d'acquis professionnels.

• Etre embauché en CDD de 2 ans ou CDI à temps plein à compter du 1er septembre

• Etre en poste avec une mission pédagogique en MFR au minimum à 50% du temps de travail

• Pour les personnes titulaires du certificat de moniteur / monitrice de formations alternées, d'un Master 1 ou d'une VAP possibilité d'entrer directement en 2ème année de master.

• Si contrat d'apprentissage : âge maximum de 29 ans révolus.

MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS

• **Modalités d'accés**
L'employeur effectue les démarches suivantes :
- Faire une demande d'inscription auprès de l'ANFRA/CNP-R via ce lien

Le candidat effectue les démarches suivantes :
- Réaliser un entretien avec les responsables de formation afin de déterminer la conformité du projet de formation avec son contenu et le besoin de réaliser une VAP
- Réaliser une candidature en ligne auprès de l'université de Lille et, le cas échéant, la demande de VAP
- Effectuer l'inscription en ligne à la formation et à l'examen auprès de l'université la première et la seconde année de formation

• **Délai d'accès :**
Le parcours est proposé tous les deux ans. Les démarches d'inscriptions doivent être réalisées avant le début de la formation et avant la clôture des inscriptions à l'université.
Le début de l'apprentissage doit avoir lieu au plus tôt trois mois avant et au plus tard trois mois après le début de la formation.

• **Modalités d'individualisation**
- Un positionnement permet de personnaliser l'accompagnement et d'adapter les apports au regard des besoins de la personne
- En cas d'interruption du parcours, les unités d'enseignement du master restent acquises et une poursuite d'étude peut être envisagée

CONTENU DE LA FORMATION

• La première année a été pensée comme une étape conduisant à choisir le projet d'ingénierie de l'intervention pédagogique dans le cadre de la pédagogie de l'alternance. Celui-ci est ensuite développé dans un mémoire au cours de la seconde année.
• **Les thématiques abordées au cours des deux années sont :**
- Théorie de l'éducation et de la formation
- Problématisation et modélisation d' un sujet complexe
- Accompagnement du projet
- Adoption d'une posture éthique professionnelle
- Démarche d'Ingénierie de formation, pédagogique et didactique
- Evaluation des apprentissages
- Outillage conceptuel et méthodologique

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques
La méthode pédagogique, qui prend appui sur une pédagogie de l'alternance, est structurée autour de la recherche ac¬tion engagée par la personne en formation.
Les productions de savoirs issus des investigations de terrain et la mutualisation au sein du groupe représentent une partie importante de la démarche de formation. Au-delà nous nous appuyons également sur des cas concrets et des démarches actives d'investigation dans le cadre des sessions présentielles.
Chaque session comprend des apports professionnels, méthodologiques et épistémologiques. Elles permettent à cha¬cun de bénéficier des apports du groupe et d'effectuer des recherches documentaires.
Les sessions visent à permettre à chacun de faire le point quant à son engagement au sein de l'institution, de confronter les avancées par rapport à son propre questionnement, de construire un cadre conceptuel et méthodologique adapté à la recherche-action engagée.

Modalités pédagogiques :
Alternance à visée interactive. Dispositif hybride. Fonction tutorale distribuée
Présentiel, à distance, expérientiel (période en milieu professionnel), AFEST, mode projet, autoformation accompagnée, ...

Moyens pédagogiques
• Salles de travail équipées (TBI, vidéoprojecteur, Wifi...),
• Accès à la bibliothèque du CNP-R forte de plus de 16.500 ouvrages, à LILLIAD, la bibliothèque de l'université de Lille,
• Travail et formation à distance sur la plateforme W-@lter et Accel.

COMPÉTENCES / CAPACITÉS PROFESSIONNELLES VISÉES

Les compétences et capacités professionnelles visées sont identifiées plus haut et relèvent des activités répertoriées dans le référentiel universitaire des métiers de la formation et du référentiel du métier de moniteur
• Diagnostic et étude préalable (analyser un contexte institutionnel)
• Conception et mise en œuvre de plans et de dispositifs de formation de formation par alternance
• Conception et mise en œuvre de séquences, de situations et de parcours de formation par alternance
• Accueil et accompagnement des personnes
• Évaluation
• construction et mise en œuvre de la qualité professionnelle
• Participer/contribuer à un projet d'éducation partagé en équipe
• Participer/contribuer à la vie associative
• Elaborer et conduire un processus de formation et d'apprentissage dans un projet
• Animer un réseau sur un territoire

DURÉE

La formation se déroule sur 24 mois, de septembre à juillet réparties ainsi :
• **Durée totale de 871 heures dont :**
- 689 h en présentiel
- 47 h en distanciel
- 135 h expérientiel

• **Organisation de la formation :**
- Le parcours se réalise par alternance (19 sessions de 35 heures dont 1 en région de 32 heures et 1 de 21 heures (dont soutenance)
- Un stage de 35 heures hors MFR (expérientiel)
- Des mises en situations professionnelles (expérientiel AFEST)
- Accompagnement à distance (mémoire, dossiers UE)

Pour les formations par apprentissage, la formation est incluse dans le temps de travail.

FORMATEURS, ANIMATEURS ET INTERVENANTS

Enseignants chercheurs et ingénieurs en formations de l'Université de Lille, formateurs de l'institution des MFR et professionnels choisis au regard de la pertinence de leur expertise. L'accompagnement à proprement parler est confié à deux garants, l'un de l'Université de Lille et l'autre du CNP-R, titulaires d'un doctorat. Tous deux interviennent dans le processus d'acquisition des compétences.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET /OU DE CERTIFICATION

Chaque enseignement fait l'objet d'une évaluation en cours de formation selon les conditions présentées par le responsable de l'UE.
La formation est validée par la production de deux écrits universitaires : un dossier et un mémoire qui sont évalués comme suit :
• Soutenance du pré-dossier janvier 2023
• Soutenance du dossier en 1ère année et une évaluation des pré-requis nécessaires pour entrer en 2ème année (mai 2023)
• Soutenance du pré-mémoire et du mémoire en 2ème année (janvier 2024-juin 2024)
• Évaluation du mémoire
• Le mémoire sert à la validation des deux certifications.

Pour ce qui concerne le certificat de Moniteur/ Monitrice de Formations Alternées :
• 3 observations de pratiques professionnelles pédago-éducatives sur les 2 ans,
• 1 évaluation écrite sur une immersion professionnelle,
• 1 évaluation écrite et orale sur la vie associative de la MFR
• 1 évaluation orale sur la réflexivité autour de la posture d'accompagnement
• 1 épreuve terminale écrite sur table

Le jury est constitué d'universitaires et de professionnels de la pédagogie de l'alternance pour le Master et de représentants des employeurs et salariés de l'Institution des MFR pour la qualification pédagogique, (Juin 2022).
Concernant la qualification pédagogique, le jury statue et peut demander un écrit complémentaire.

ÉVALUATION ET SUIVI DE L'ACTION

- **Le plan de formation est régulièrement actualisé et validé lors des rencontres du conseil de perfectionnement :**
  - Evaluation « à chaud » : bilan écrit, tour de table…
  - Evaluation des acquis au regard des objectifs attendus « à froid » : bilans à 6 et à 18 mois
  - Enquête de satisfaction employeur à 1 mois après la délibération de la Commission Nationale
  - Emargement par les stagiaires et le formateur à chaque session
  - Attestation de présence délivrée à l'issue de chaque session

PASSERELLES ET DÉBOUCHÉS POSSIBLES

- **Poursuite d'étude :**
  - Master, Formation Préparatoire à la Prise de Responsabilités, Formation Préparatoire à la Fonction de Direction
  - Session à thématiques singulières : veille et approfondissement sur ses pratiques pédago-éducatives

- **Métiers accessibles (et fiches ROME) :**
  - Moniteur / Monitrice en MFR avec prise de responsabilités en MFR : pédagogique, pôle, filière, direction (K2109)
  - Coordinateur pédagogique (K2102)
  - Formateur-accompagnateur en organisme de formation (K2111)
  - Accompagnateur de validation (VAE, CQP…) / Conseiller.ère en emploi, en insertion et en formation / en évolution professionnelle et emploi (K1801)

Responsable : **Bernard LE ROUX** bernard.leroux@mfr.asso.fr Secrétariat : **Isabelle VASSEUR** isabelle.vasseur@mfr.asso.fr Pour les aspects financiers : **Corinne HOUZE** corinne.houze@mfr.asso.fr	De septembre 2024 à juin 2026	675 h en présentiel 224 h de formation à distance et expérientiel **Total de 899 heures**
	1 session en région 16 sessions au CNP-R de Chaingy 3 sessions à l'Université de Lille	**PÉDAGOGIQUE** 19 870 € /pers.
		HÉBERGEMT/RESTAURAT° 212 € (35h) /pers.

DIRECTEUR, ENTRÉE DANS LE MÉTIER

« Formation Préparatoire à la Fonction de Direction en MFR »
selon le libellé conventionnel
Inscrit au RNCP code 27946 - Niveau 6

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Le dispositif d'accompagnement et de professionnalisation à l'entrée dans le métier prend appui sur la définition conventionnelle du métier de directeur en Maison Familiale Rurale, ainsi « chaque salarié, dans ses fonctions, ses comportements et ses actes, joue un rôle éducatif vis-à-vis du public en formation. Le parcours en question entend de ce point de vue soutenir la conversion professionnelle nécessaire à l'exercice d'un métier complexe et exigeant. Il prend appui sur l'exercice en situation et associe de ce fait les acteurs du réseau et la gouvernance de l'association. »
Le process de formation schématisé ci-dessous permet de considérer le parcours institutionnel et la capitalisation de l'expérience en tant que qualification (milieu de troisième année) et les épreuves intégrées, permettant d'accéder à une certification en deux temps :

- A la fin de l'année 2 : le DU « Management stratégique, innovation et changement »
- En janvier de l'année 3 : qualification institutionnelle prenant appui sur l'expérience et sa capitalisation via un portfolio

Et de poursuivre ensuite si le candidat le souhaite en fin de troisième année vers :

- Le Master 2 mention « Management » parcours « Management Stratégique et Changement » (MSC)

La mise en relation entre la formation du directeur et son usage dans le développement de l'association se fait sur le terrain grâce aux directeurs de fédération, aux tuteurs professionnels via des explicitations de pratiques jalonnant le parcours.
Des entretiens avec les responsables associatifs, intégrant les productions écrites de fin d'année comme objets de médiation, sont conduits dans chaque association par les fédérations.

OBJECTIFS

Finalités :

- Sécuriser, soutenir et renforcer l'intégration des directeurs et directrices nouvellement en poste
- Sécuriser l'association du réseau MFR dans l'accompagnement du permanent de l'association
- Soutenir le développement des compétences et la professionnalisation des personnes en responsabilité dans le réseau MFR

DIRECTEUR, ENTRÉE DANS LE MÉTIER / NIV.6
FORMATION PRÉPARATOIRE À LA FONCTION DE DIRECTION EN MFR CERTIFICATION ASSOCIÉE AU PARCOURS :
TITRE RESPONSABLE D'ETABLISSEMENT DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Objectifs :
- Prendre place dans l'organisation et exercer son métier en responsabilité
- Comprendre son contexte (local et en réseau, au sein d'un mouvement)
- Organiser et gérer la MFR en association
- Manager les collectifs
- Piloter les collectifs (pédagogiques et éducatifs)
- Penser la stratégie en association
- Piloter le changement en association
- Coopérer avec les parties prenantes

PUBLIC CONCERNÉ

• Tout directeur et toute directrice recrutés par une association pour la première fois (voir Convention Collective).

PRÉREQUIS

• Être en poste de direction dans une association MFR.

MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS

• L'accès à la formation relève de la responsabilité pleine et entière de l'association, au regard de sa fonction employeur. Toutes directrice ou directeur peut accéder au parcours (débutant en novembre).
Inscription à solliciter auprès du secrétariat du dispositif.
Les inscriptions à l'IAE et à l'ANFRA se feront simultanément.

MODALITÉ D'INDIVIDUALISATION

L'individualisation du parcours s'opérera après le positionnement qui affinera le parcours de formation dans le but de valider l'ensemble des compétences attendues pour l'exercice du métier de directeur.

CONTENU DE LA FORMATION

S1 : Management d'équipe et management stratégique des organisations
S2 : Place et rôle du permanent d'association
S3 : Projet pédagogique et éducatif en association et en équipe

S4 : Pilotage de la performance financière en association, au service du projet
S5 : Management stratégique des ressources humaines en association et animation des collectifs
S6 : Initier et conduire le changement en association

S7 : Marketing digital, du client à l'engagement
S9 : Management international et interculturel : développer les coopérations au service du projet

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

La formation professionnelle est conduite en alternance et en partenariat avec l'IAE Paris Saclay.
Elle présente une hybridation de parcours incluant des temps en distanciel (webinaires avant et après chaque session, temps de méthodologie, d'entretiens) et des temps en présentiel partagés entre les interventions de l'IAE et de l'équipe d'animation MFR. Elle prend appui sur des activités de formation en situation (action individuelle et collective, observations et investigations) ; des activités de formation sur l'action (accompagnement tutoral, interventions et témoignages de référents internes et externes au réseau MFR, productions de connaissances reposant sur l'expérience, accompagnement pédagogique, consultations de ressources théoriques) et des activités de formation sur soi (entretiens, autoformation, capitalisation de l'expérience, évaluations)

COMPÉTENCES / CAPACITÉS PROFESSIONNELLES VISÉES

• Élaborer et manager des projets collectifs au sein d'une organisation en mobilisant l'intelligence collective
• Élaborer et mettre en œuvre en association une démarche stratégique, intégrée et responsable.
• Développer son leadership pour gérer et mobiliser des équipes en tant qu'acteurs de la transformation des organisations.
• Identifier, spécifier et utiliser des outils de gestion financière au service du projet de l'Association
• Identifier, spécifier et utiliser des outils numériques et de communication d'une manière adaptée au contexte

DURÉE

• Positionnement : 2 heures
• 8 sessions de regroupement : 200 heures
• 20 sessions de formation à distance : 40 heures
• Accompagnement méthodologique : 12 heures
• Accompagnement des écrits : 18 heures

DIRECTEUR, ENTRÉE DANS LE MÉTIER / NIV.6
FORMATION PRÉPARATOIRE À LA FONCTION DE DIRECTION EN MFR CERTIFICATION ASSOCIÉE AU PARCOURS :
TITRE RESPONSABLE D'ETABLISSEMENT DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

DURÉE

• Accompagnement projet tutoré : 35 heures
• Temps de formation expérientielle : 30 heures
• Evaluations : 3 heures
Total : 340 heures

• Formation des tuteurs : 7 heures
• Entretiens : 6 heures

FORMATEURS, ANIMATEURS ET INTERVENANTS

La coordination du dispositif est assurée conjointement par Simon BIKOÏ et Charlotte MESTRE pour l'ANFRA et Gilles ROUET et Mourad ATTARÇA pour l'IAE. Les intervenants sont des professionnels du réseau des MFR et l'équipe de formation de l'IAE dont l'expertise relève des champs du management, de la stratégie, du diagnostic des organisations, de l'Economie Sociale et Solidaire… Les témoignages en formation sont assurés par des acteurs salariés et bénévoles du réseau MFR.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET /OU DE CERTIFICATION

• **Evaluation individuelle du candidat pour l'obtention du DU management stratégique, innovation et changement en fin de deuxième année de parcours :**
- Soutenance orale du diagnostic (juin-juillet Année 1)
- Soutenance orale de la réflexion stratégique (septembre N+2)

• **Evaluation individuelle du candidat pour l'obtention de la qualification institutionnelle à la fonction de direction (en plus des épreuves du DU) :**
- Soutenance orale de la professionnalisation via l'exposition du portfolio (janvier N+3)

• Émargement par les stagiaires et le responsable de parcours (attestant de l'assiduité aux sessions présentielles et distancielles).
• Attestation de formation.

ÉVALUATION ET SUIVI DE L'ACTION

• Evaluation à chaud (satisfaction des participants) : bilan écrit au terme de chaque session de formation + bilan en fin de parcours individuel et collectif
• Evaluation des acquis au regard des objectifs attendus « à froid » : bilan à 6 et à 18 mois

PASSERELLES ET DÉBOUCHÉS POSSIBLES

• **Débouchés poursuite de formation :**
- Master 2 mention « Management » parcours « Management Stratégique et Changement » (MSC)
- Parcours Directeur Animateur de Réseau
- Parcours Accompagnement à la fonction RH pour les directeurs et directrices
• **Métiers accessibles :** Directeur Directrice de Fédération, Adjoints de Fédération

Responsable :
Simon BIKOI
simon.bikoi@mfr.asso.fr
Secrétariat :
Aurélie HEINTZ
aurelie.heintz@mfr.asso.fr

La formation se déroule sur 3 années scolaires.
Calendrier des sessions de formation accessible ici

En région (différents lieux tout au long du parcours)

340 heures de formation
7 h de formation tuteurs
6 h d'entretiens

PÉDAGOGIQUE
9 688 € /pers.
hors frais d'inscription à la faculté (243 € pour 2022/2023)

HÉBERGEMT/RESTAURAT°
4 400 € /pers.

TRANSITION ET RESPONSABILITÉ

Parcours de formation préparatoire à la prise de responsabilité

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Les salariés du réseau des MFR développent des compétences au fur et à mesure de leurs prises de responsabilité au sein des associations c'est pourquoi l'ANFRA met en œuvre des actions de formation tout au long de la vie de façon à répondre aux besoins des organisations et aux aspirations des salariés.
Afin de satisfaire l'ambition de promotion des salariés du réseau et de fluidifier les carrières tout en préservant la culture du mouvement, l'ANFRA met en œuvre un parcours à destination des salariés désireux d'assumer une transition professionnelle vers davantage de responsabilités.

OBJECTIFS

Objectif général : Développer l'agilité d'accompagnement auprès des responsables d'association MFR
- Interpréter son expérience, développer sa capacité réflexive,
- Se situer dans l'exercice d'une posture d'accompagnement sur les plans stratégique, institutionnel, relationnel, managérial et déontologique,
- Trouver des solutions, améliorer ses pratiques, mieux gérer la pression,
- Renforcer son leadership et la dynamique de réseau.

PUBLIC CONCERNÉ

• Salariés de MFR, CFP et fédérations.
• Le parcours est accessible aux personnes en situation de handicap.

PRÉREQUIS

• Etre salarié.e.s de MFR ou de centre et souhaitant s'engager dans une démarche de réflexion de prise de responsabilités.

MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS

L'accès à la formation relève de la responsabilité pleine et entière de l'association, au regard de sa fonction employeur.
La candidature pour le parcours est de ce point de vue possible dès lors que le directeur, avec l'accord du conseil d'administration, valide la légitimité du salarié pour l'accès à la formation.
En cas d'avis favorable, la candidature est examinée lors de l'entretien de positionnement conduit à l'Union Nationale des MFR.

MODALITÉ D'INDIVIDUALISATION

L'individualisation du parcours s'opére après le positionnement, en fonction du projet professionnel présenté par le candidat.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

La formation professionnelle est conduite en alternance. Elle prend appui sur des activités de formation en situation (action individuelle et collective, observations et investigations) ; des activités de formation sur l'action (accompagnement tutoral, interventions et témoignages de référents internes et externes au réseau MFR, productions de connaissances reposant sur l'expérience, accompagnement pédagogique, consultations de ressources théoriques) et des activités de formation sur soi (entretiens, autoformation, évaluations).

TRANSITION ET RESPONSABILITÉ
PARCOURS DE FORMATION PRÉPARATOIRE À LA PRISE DE RESPONSABILITÉ

CONTENU DE LA FORMATION

Session 1 : Se situer dans l'exercice de la responsabilité. Utilisation du process communication pour se comprendre, identifier ses forces et ses potentiels, identifier ses besoins, ses représentations de la responsabilité.
Session 2 : Appréhender la responsabilité partagée dans un système MFR.
Stage : Se confronter à une organisation MFR autre que la sienne pour comprendre les singularités et les adaptations nécessaires dans l'exercice d'une responsabilité.
Session 3 : Se situer dans son projet de prise de responsabilité.

COMPÉTENCES / CAPACITÉS PROFESSIONNELLES VISÉES

- Le développement de compétences concerne les domaines suivants :
  - Se situer dans sa carrière, dans la responsabilité en association
  - Mobiliser son parcours de formation, se donner des perspectives
  - Appréhender la fonction de direction en MFR et identifier les compétences à mobiliser pour exercer la fonction.
- Développer une approche système de l'organisation et une approche réflexive de la posture

DURÉE

- Positionnement : 5 heures
- Trois sessions de regroupement : 75 heures
- Formation en immersion hors l'association : 35 heures

Total : 115 heures

- Formation des tuteurs : 7 heures
- Formation tutorée dans l'association : 20 heures
- Entretiens conduits dans l'association : 4 heures

FORMATEURS, ANIMATEURS ET INTERVENANTS

La coordination du dispositif est assurée conjointement par Simon BIKOÏ et Charlotte MESTRE pour l'ANFRA. Les intervenants sont des professionnels du réseau des MFR et des consultants dont l'expertise relève du champ de la GRH en l'occurrence Séverine ROY (Hommes et Projet), Laurent BECSEI (Hommes et Projet) et Aline JEGOU (Agence Citron). Les témoignages en formation sont assurés par des acteurs salariés et bénévoles du réseau MFR.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET /OU DE CERTIFICATION

- L'évaluation des salariés en formation repose sur l'évaluation du dossier professionnel.
- Une attestation de participation sera délivrée au terme du parcours.

ÉVALUATION ET SUIVI DE L'ACTION

- Evaluation « à chaud » : bilan écrit, tour de table…
- Evaluation des acquis au regard des objectifs attendus « à froid » : bilans à 6 et à 18 mois
- Emargement par les stagiaires et le formateur à chaque session
- Attestation de présence délivrée à l'issue de chaque session

PASSERELLES ET DÉBOUCHÉS POSSIBLES

Prise de responsabilités dans une MFR du réseau
Métiers accessibles : Directeur.trice de MFR, adjoint de direction et chargé de missions.
Fiche ROME : K 2103

Responsable : **Simon BIKOI** simon.bikoi@mfr.asso.fr Secrétariat : **Aurélie HEINTZ** aurelie.heintz@mfr.asso.fr	Du 25 au 29 septembre 2023 Du 05 au 08 décembre 2023 Du 21 au 24 mai 2024	**Total de 117 heures**	
	En région	**PÉDAGOGIQUE** 2 100 € /pers.	
		HÉBERGEMT/RESTAURAT° 1 650 € /pers.	

ENCADREMENT ET COORDINATION

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

La complexité que connaissent les organismes de formation nécessite un développement des compétences permanent pour l'ensemble des salariés, des responsables associatifs également.
Pour faire face à cette complexité les associations du réseau MFR ont fait évoluer leurs organisations avec notamment l'émergence de fonctions support à l'exercice de la fonction de direction. Les missions confiées ont toutefois besoin d'être accompagnées pour déployer les compétences qui lui sont nécessaires.

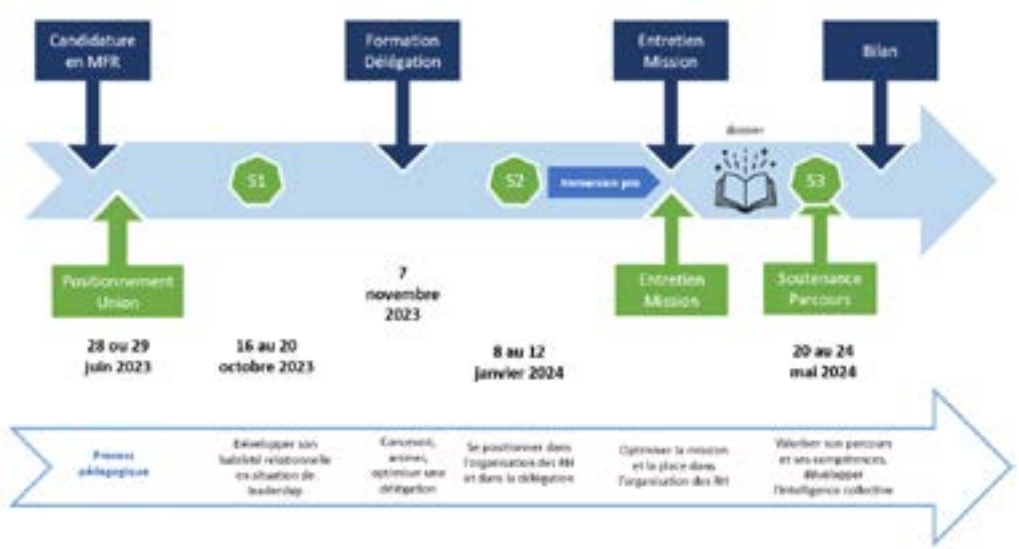

OBJECTIFS

Soutenir le développement des compétences et valoriser les personnes en responsabilité dans le réseau.
Consolider l'efficience d'une mission à des fins de sécurisation des personnes et de l'association MFR.

PUBLIC CONCERNÉ

Le dispositif **Encadrement et Coordination** est destiné aux salarié·e·s en poste dans les différentes associations du réseau des MFR, et qui par leur mission et leur posture, exercent un soutien indispensable à l'exercice de la fonction de direction. Effectif par cycle de 15 personnes au minimum et de 25 personnes au maximum. Le parcours est accessible aux personnes en situation de handicap.

PRÉREQUIS

Le parcours est accessible tant aux salariés qui bénéficient d'une mission depuis peu de temps qu'aux salariés qui en bénéficient depuis plusieurs années. Dans le premier cas, l'enjeu est celui de l'installation dans une organisation et selon une logique d'évolution de carrière tandis que dans le second cas, il s'agit d'une consolidation de la professionnalité d'un salarié au service d'une organisation mature.

MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS

L'accès à la formation relève de la responsabilité pleine et entière de l'association, au regard de sa fonction employeur. La candidature pour le parcours est de ce point de vue possible dès lors que le directeur, avec l'accord du conseil d'administration, valide la légitimité du salarié pour l'accès à la formation.
En cas d'avis favorable, la candidature est examinée lors de l'entretien de positionnement conduit à l'Union Nationale des MFR.

MODALITÉ D'INDIVIDUALISATION

L'individualisation du parcours s'opère après le positionnement, elle s'effectue par la prise en compte du contexte professionnel dans lequel le délégataire exerce la fonction confiée par son association employeur.

CONTENU DE LA FORMATION

Session 1 : Développer son habileté relationnelle en situation de leadership
Formation Délégation : Concevoir, animer, optimiser une délégation.
Session 2 : Se positionner dans l'organisation des RH et dans la délégation
Entretien mission conduit dans l'association

CONTENU DE LA FORMATION

Stage de découverte d'une organisation et d'exercice de responsabilité dans un collectif.
Session 3 : Valoriser son parcours et ses compétences, développer l'intelligence collective.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

La formation professionnelle est conduite en alternance à savoir qu'elle prend appui sur la mission conduite par le salarié. La professionnalisation porte sur la mise en mémoire des activités clé de la mission et des compétences ressources. L'accompagnement est double, sur site avec le directeur responsable des ressources humaines d'une part et d'autre part, en formation, avec le référent pédagogique responsable de l'accompagnement individualisé.

Le salarié en formation est accompagné par le directeur, chef d'établissement et permanent de l'association. Ce dernier met à disposition les informations et ressources nécessaires à la consolidation de la mission confiée. Le directeur participe à une journée de formation dans la perspective de favoriser le développement des compétences en organisation et de conduire un entretien d'optimisation de la délégation.

COMPÉTENCES / CAPACITÉS PROFESSIONNELLES VISÉES

- Animer et fédérer une équipe de taille restreinte
- Organiser et manager le travail pour soi et pour autrui
- Assumer et assoir une posture interface responsable
- Prendre part à une délégation
- Se connaître pour bien vivre sa responsabilité

DURÉE

- 1 journée de positionnement : 5 heures
- 3 sessions de formation conduites en régions : 75 heures
- Des séquences de formation individualisées : 20 heures
- 1 journée de formation du directeur, de la directrice : 7 heures

FORMATEURS, ANIMATEURS ET INTERVENANTS

La coordination du dispositif est assurée conjointement par Simon BIKOÏ et Pierre DUTHY pour l'ANFRA. Les intervenants sont des professionnels du réseau des MFR et des consultants dont l'expertise relève du champ de la GRH en l'occurrence Séverine ROY (Hommes et Projet), Laurent BECSEI (Hommes et Projet) et Aline JEGOU (Agence Citron). Les témoignages en formation sont assurés par des acteurs salariés et bénévoles du réseau MFR.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET /OU DE CERTIFICATION

- L'évaluation des salariés en formation repose sur : l'évaluation du dossier professionnel ; l'évaluation de la mission par le directeur.

ÉVALUATION ET SUIVI DE L'ACTION

- Évaluation « à chaud » : bilan écrit, tour de table…
- Évaluation des acquis au regard des objectifs attendus « à froid » : bilans à 6 et à 18 mois
- Émargement par les stagiaires et le formateur à chaque session
- Attestation de présence délivrée à l'issue de chaque session

PASSERELLES ET DÉBOUCHÉS POSSIBLES

Prise de responsabilités dans une MFR du réseau.
Métiers accessibles : Adjoint de direction, assistant de direction…
Fiche ROME : M 1302 M 1604

Responsable : **Simon BIKOI** simon.bikoi@mfr.asso.fr Secrétariat : **Aurélie HEINTZ** aurelie.heintz@mfr.asso.fr	Du 16 au 20 octobre 2023 Du 08 au 12 janvier 2024 Du 20 au 24 mai 2024	**Total de 107 heures**	
	En région	**PÉDAGOGIQUE** 2 100 € /pers.	
		HÉBERGEMT/RESTAURAT° 1 650 € /pers.	

LE CNP-R

Infos pratiques

SITUATION GÉOGRAPHIQUE
En bord de Loire et au cœur de la réserve Naturelle de Saint Mesmin

HÉBERGEMENT
35 chambres individuelles et 12 chambres doubles (douches individuelles)

RESTAURATION
80 couverts possibles

SALLES
Salles de travail équipées (TBI, Vidéoprojecteur, Wifi...), salles de détente

BIBLIOTHÈQUE
Horaires
lundi de 13h30 à 17h30
mardi et jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h30
mercredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 19h
vendredi de 8h30 à 12h30

Les + du CNP-R

- Des sessions ANFRA permettant le **changement d'échelon**
- Des formats variés **adaptables aux besoins de chacun**
- Une approche **expérientielle** et une pédagogie **participative**
- Une bibliothèque avec **15 000 références**
- W@lter : Une **plateforme numérique** de ressources, d'apprentissages et de collaboration

LES FORMATIONS, EN RÉSUMÉ

FORMATIONS	DURÉE	COÛT DE FORMATION
ENTRÉE DANS LE MÉTIER		
FORMATION PEDAGOGIQUE DES MONITEURS	**476 h** dont **311 h** présentiel	**4 524,80 €** pour MFR sous Contrat avec le Ministère de l'Agriculture **9 898 €** pour les autres MFR
FORMATION PEDAGOGIQUE DES MONITEURS	**476 h** dont **311 h** présentiel	**4 524,80 €** pour MFR sous Contrat avec le Ministère de l'Agriculture **9 898 €** pour les autres MFR
MAITRISE DE MONITEUR	**821 h** dont **597 h** présentiel	**15 540 €**
FP ET MASTER 2 IIP	**899 h** dont **675 h** présentiel	**19 870 €**
DIRECTEUR ENTRÉE DANS LE MÉTIER	**340 h** dont **279 h** présentiel	**9 688 €**
TRANSITION ET RESPONSABILITÉ	**117 h**eures	**2 100 €**
ENCADREMENT ET COORDINATION	**107 h**eures	**2 100 €**
PERFECTIONNEMENT COURT		
FORMATIONS THÉMATIQUES	**35 h** **28 h** **21 h** **14 h**	**1 015 €** **812 €** **609 €** **406 €**
SESSION D'ÉQUIPE		
SESSION ÉQUIPE	A la demande	**Selon devis**
SESSION INTER-ÉQUIPES	A la demande	**Selon devis**
PERFECTIONNEMENT LONG		
LICENCE SEFA	**167 h** dont **152 h** présentiel	**3 800 €**
MASTER 2 INGÉNIERIE ET FONCTIONS D'ACCOMPAGNEMENT EN FORMATION (IFAC)	**360 h** dont **300 h** présentiel	**9 360 €**
MASTER 2 SCIENCE DE L'ÉDUCATION ET FORMATION DES ADULTES - INGÉNIERIE DE FORMATION (IF)	**330 h** dont **300 h** présentiel	**8 580 €**
MASTER 2 INGÉNIERIE PÉDAGOGIQUE ET MULTIMEDIA (IPM)	**420 h** dont **268 h** présentiel	**10 920 €**
MASTER 2 GAED VDTR	**360 h** dont **300 h** présentiel	**9 360 €**
ACCOMPAGNEMENT À LA FONCTION RH POUR LES DIRECTEURS DIRECTRICES	**42 heures**	**1 920 €**

L'ANFRA - CENTRE NATIONAL PÉDAGOGIQUE ET DE RESSOURCES,
organisme de formation, facture le montant des frais en distinguant :

- Les frais de formation,
- Les frais d'hébergement/restauration.

COÛT HÉBERGEMENT/ RESTAURATION	RESPONSABLE	SECRÉTARIAT
1ère phase : selon lieu d'accueil 2ème phase : **212 €**/module	Christel MELOSI christel.melosi@mfr.asso.fr	02 38 46 67 67 isabelle.vasseur@mfr.asso.fr
1ère phase : selon lieu d'accueil 2ème phase : **212 €**/module	Christel MELOSI christel.melosi@mfr.asso.fr	02 38 46 67 67 isabelle.vasseur@mfr.asso.fr
Modules en région : selon lieu d'accueil Sessions au CNP-R : **212 €**	Christine BEYLER christine.beyler@mfr.asso.fr	02 38 46 67 67 isabelle.vasseur@mfr.asso.fr
Sessions au CNP-R : **212 €**	Bernard LE ROUX bernard.leroux@mfr.asso.fr	02 38 46 67 67 isabelle.vasseur@mfr.asso.fr
4 400 €	Simon BIKOÏ simon.bikoi@mfr.asso.fr	01 44 91 86 57 aurelie.heintz@mfr.asso.fr
1 650 €	Simon BIKOÏ simon.bikoi@mfr.asso.fr	01 44 91 86 57 aurelie.heintz@mfr.asso.fr
1 650 €	Simon BIKOÏ simon.bikoi@mfr.asso.fr	01 44 91 86 57 aurelie.heintz@mfr.asso.fr
212 € **162,05 €** **112,10 €** **62,15 €**	Christine BEYLER christine.beyler@mfr.asso.fr	02 38 46 67 61 annabelle.radiguet@mfr.asso.fr
-	Evenyne CORÉ evelyne.core@mfr.asso.fr Christine BEYLER christine.beyler@mfr.asso.fr	02 38 46 67 65 corinne.houze@mfr.asso.fr
-	-	-
162,05 € (28 h) **112,10 €** (21 h)	Bernard LE ROUX bernard.leroux@mfr.asso.fr	02 38 46 67 63 sabine.vilcoq@mfr.asso.fr
212 € (35 h) **162,05 €** (28 h) **112,10 €** (21 h)	Lucie DURET GUERINEAU lucie.guerineau@mfr.asso.fr	02 38 46 67 63 sabine.vilcoq@mfr.asso.fr
212 € (35 h) **162,05 €** (28 h) **112,10 €** (21 h)	Marie BLUTEAU marie.bluteau@mfr.asso.fr	02 38 46 67 63 sabine.vilcoq@mfr.asso.fr
212 € (35 h)	Marie BLUTEAU marie.bluteau@mfr.asso.fr	02 38 46 67 63 sabine.vilcoq@mfr.asso.fr
162,05 € (28 h) **112,10 €** (21 h)	Lucie DURET GUERINEAU lucie.guerineau@mfr.asso.fr	02 38 46 67 63 sabine.vilcoq@mfr.asso.fr
1560 €	Simon BIKOÏ simon.bikoi@mfr.asso.fr	01 44 91 86 57 aurelie.heintz@mfr.asso.fr

L'employeur prend à sa charge les frais de formation, de déplacement et d'hébergement.

Le salarié perçoit son salaire pendant toute la durée de la session.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 11750944175 auprès du préfet de la Région

1. OBJET ET CHAMP CONTRACTUEL

1.1. Les présentes conditions générales de vente (CGV) ont pour objet de fixer les conditions dans lesquelles l'ANFRA (siret.77566009500123) s'engage à vendre une prestation de formation dans le cadre de la formation professionnelle continue.
1.2. Elles s'appliquent quelles que soient les clauses qui figurent dans les documents du client et notamment dans ses conditions générales d'achat.
1.3. Pour certaines formations, des conditions particulières de vente précisent ou complètent les présentes CGV. Les conditions particulières de vente peuvent figurer à la suite des présentes CGV ou sur le devis ou le bon de commande ou être transmises au client en accompagnement de l'un de ces documents. En cas de contradiction entre les conditions particulières de vente et les présentes CGV, les dispositions des conditions particulières de vente priment.
1.4. Dans le cas où l'une quelconque des dispositions des présentes CGV serait déclarée nulle ou non écrite, les autres dispositions resteront intégralement en vigueur et seront interprétées de façon à respecter l'intention originelle des parties.
1.5. L'ANFRA peut modifier à tout moment les présentes CGV. Les CGV applicables sont celles qui ont été remises au client et acceptées par ce dernier.
1.6. Ces CGV concernent les formations présentielles, incluant, ou non, des modules digitaux effectués par le Client à distance. Les formations présentielles peuvent être réalisées dans les locaux de l'ANFRA (à Chaingy ou à Paris), dans des locaux mis à disposition de l'ANFRA ou dans les locaux du Client. Le fait de s'inscrire ou de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du Client aux présentes conditions générales de vente.

2. DÉFINITIONS

- L'Organisme de formation = ANFRA.
- Formation inter-entreprises : formation dont le contenu est décrit dans le présent catalogue réalisée dans nos locaux ou ceux de nos partenaires.
- Formations diplômantes (reconversion professionnelle pour adultes) : parcours de formation diplômante associant ou non des stages.
- Formation intra-entreprise : formation réalisée sur mesure pour le compte d'un client sur le site du client ou dans d'autres locaux.
- Client : personne morale ou physique qui s'inscrit ou passe commande auprès de l'ANFRA.
- Stagiaire : personne physique qui bénéficie de la formation.

3. MODALITÉS DE FORMATION

L'ANFRA est libre d'utiliser les méthodes et outils pédagogiques de son choix, il est rappelé que la forme et le contenu des outils pédagogiques sont déterminés par l'ANFRA.
La durée globale d'une Formation est susceptible de varier d'une Formation à une autre. Elles sont précisées sur les documents de communication de ANFRA.
Les Formations inters peuvent être assurées dans le Centre de formation de l'ANFRA, au siège social de l'ANFRA ou dans un site extérieur. Les Formations intras peuvent être assurées dans les locaux du Client et avec les moyens logistiques qu'il fournit (a minima, un ordinateur, un vidéoprojecteur et un paperboard).
Les participants à une Formation en présentiel qui se tient dans les locaux de l'ANFRA, sont tenus de respecter le règlement intérieur affiché dans les locaux du centre de formation .
Si la formation se déroule hors du Centre de formation de l'Organisme de formation, les participants sont tenus de respecter le règlement intérieur de l'établissement d'accueil.
L'Organisme de formation se réserve le droit, sans indemnité de quelque nature que ce soit, d'exclure à tout moment, tout participant dont le comportement gênerait le bon déroulement du stage et/ou manquerait gravement au règlement intérieur.
L' ANFRA ne saurait être tenu responsable d'une quelconque erreur et/ou oubli constaté dans la documentation rédigée par les intervenants et remise au Client lors de la Formation.
Le Client reconnait et accepte que cette documentation n'engage en aucun cas l'ANFRA Formation sur son exhaustivité, et qu'il n'est pas tenu d'assurer une quelconque mise à jour de la Documentation postérieurement à la Formation.

4. PRISE EN COMPTE DES INSCRIPTIONS

4.1. Pour les clients personnes morales : l'inscription n'est validée qu'à réception, d'une part, du règlement, s'il y a lieu (montant indiqué sur la convention de formation ou le bon de commande valant convention de formation) et, d'autre part, de la convention ou du bon de commande valant convention de formation, signé et revêtu du cachet de l'entreprise.
4.2. Pour les personnes physiques : l'inscription n'est validée qu'à réception, d'une part, du contrat de formation signé et, d'autre part, d'un règlement du prix de la formation. Le versement de cet acompte ne peut être exigé qu'à l'expiration du délai de rétraction de 10 jours qui court à compter de la la signature de ce contrat.
4.3. Pour les formations diplômantes : l'inscription est en outre subordonnée à la décision d'admission prononcée par le jury ou de l'autorité décisionnaire.

5. RESPONSABILITÉ

Le Client est seul responsable de la consultation, du choix de la formation fournie par l'Organisme de formation.
La responsabilité de l'Organisme de formation ne peut être engagée qu'en cas de faute ou de négligence prouvée et sera limitée aux préjudices directs subis par le Client, à l'exclusion de tout préjudice indirect, de quelque nature que ce soit et notamment toute perte de chance, de clientèle, de résultat, d'exploitation, préjudice commercial. En tout état de cause, au cas où la responsabilité de l'Organisme de formation serait retenue, le montant total de toute somme mises à la charge de l'Organisme de formation ne pourra excéder le montant total du prix payé par le Client au titre de la Formation concernée.
5.1. Toute inscription à une formation implique le respect par le stagiaire du règlement intérieur applicable aux locaux concernés, lequel est porté à sa connaissance.
5.2. L'ANFRA ne peut être tenue responsable d'aucun dommage ou perte d'objets et effets personnels apportés par les stagiaires.
5.3. Il appartient au client/stagiaire de vérifier que son assurance personnelle et/ou professionnelle le couvre lors de sa formation.

6. PRIX - MODALITÉS DE FACTURATION ET DE PAIEMENT

6.1. Les prix sont indiquésen euros sur le bon de commande et/ou la convention et/ou le contrat de formation. Ils sont nets de taxes, l'ANFRA n'étant pas assujettie à la TVA par application de l'article 261 al 4-4 du Code général des impôts.
6.2. Les modalités de facturation et de paiement sont précisées sur le bon de commande et/ou la convention et/ou le contrat de formation.

7. PRISE EN CHARGE PAR UN ORGANISME TIERS

7.1. Lorsque la formation est prise en charge totale ou partielle par un organisme tiers (OPCO...), il appartient au client/stagiaire :
- de faire la demande de prise en charge avant le début de la formation et de s'assurer de la bonne fin de cette demande et du paiement par l'organisme qu'il a désigné ;
- d'indiquer explicitement sur le bon de commande et/ou la convention et/ou le contrat de formation quel sera l'organisme tiers à facturer, en indiquant précisément son nom et son adresse.

7.2. Si le dossier de prise en charge de l'organisme tiers ne parvient pas à l'ANFRA avant le premier jour de la formation, les frais de formation sont intégralement facturés au client. En cas de prise en charge partielle par un organisme tiers, le reliquat est facturé au client. En cas de subrogation de paiement par un organisme tiers et/ou un OPCO, l'Organisme de Formation procèdera à l'envoi de la facture aux organismes concernés.
7.3. Dans le cas où l'organisme tiers n'accepte pas de payer la charge qui aurait été la sienne suite à des absences, un abandon ou pour quelque raison que ce soit, le client est redevable de l'intégralité du prix de la formation, qui lui est donc facturé.

8. PÉNALITES DE RETARD ET SANCTIONS EN CAS DE DÉFAUT DE PAIEMENT

8.1. Toute somme non payée à l'échéance donne lieu au paiement par le client de pénalités de retard fixées à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur. Ces pénalités sont exigibles de plein droit sans qu'aucun rappel ne soit nécessaire le jour suivant la date de paiement prévue.
8.2. Une indemnité forfaitaire de 40 euros est due pour frais de recouvrement en cas de retard de paiement, sauf s'il s'agit de particuliers.
8.3. En cas de retard de paiement, l'Organisme de Formation se réserve le droit de refuser toute nouvelle commande et de suspendre l'exécution de ses propres obligations et ce, jusqu'à apurement du compte, sans engager sa responsabilité ou que le Client puisse prétendre bénéficier d'un avoir ou d'un éventuel remboursement.

9. CONVOCATION ET ATTESTATION DE PRÉSENCE

9.1. Une lettre de convocation indiquant le lieu exact et les horaires de la formation est adressée au client. L'ANFRA ne peut être tenue responsable de la non réception de celle-ci par les destinataires, notamment en cas d'absence du stagiaire à la formation.
9.2. Une attestation de présence pour chaque Stagiaire peut être fournie au Client, à sa demande.

10. ANNULATION – REPORT – CESSATION ANTICIPÉE- ABSENCES

Toute annulation doit faire l'objet d'une demande écrite (e-mail, courrier, LRAR).
10.1. Par le client personne morale
- Lorsque la demande d'annulation est reçue par l'ANFRA plus de 15 jours calendaires avant le début de formation , l'ANFRA retient 30% du réglement (ou la facture s'il n'a pas été payé).
- Dans le cas où la demande est reçue entre 15 et 1 jours calendaires avant le début de la formation, l'ANFRA retient 50 % du prix total de la formation à titre d'indemnisation, déduction faite le cas échéant des sommes déjà facturées et/ou payées.
- Toute annulation à la date du début de la formation ou en cours de formation ou non présentation du stagiaire entraîne la facturation du prix total de la formation à titre d'indemnisation, déduction faite le cas échéant des sommes déjà facturées et/ou payées.
- Les sommes dues par le client à titre d'indemnisation sont mentionnées comme telles sur la facture. Elles ne peuvent en aucun cas être imputées sur le montant de la participation au développement de la formation professionnelle.

10.2. Par le client personne physique
- Lorsque la demande d'annulation est reçue par l'ANFRA après l'expiration du délai de rétractation et avant le début de la formation, l'ANFRA retient l'acompte (ou le facture s'il n'a pas été perçu), s'il y a lieu, sauf cas de force majeure.
- Une fois la formation commencée, lorsque, par suite de cas de force majeure dûment reconnu (événement imprévisible, insurmontable et étranger à la personne), le client personne physique est dans l'impossibilité de poursuivre la formation, le contrat est résilié de plein droit et les prestations de formation effectivement dispensées sont facturées au prorata temporis de leur valeur prévue au contrat, déduction faite le cas échéant des sommes déjà facturées et/ou payées. En l'absence de force majeure, une fois la formation commencée, toute annulation, abandon ou interruption entraîne la facturation du prix total de la formation, déduction faite le cas échéant des sommes déjà facturées et/ou payées.
- Les sommes dues par le client à titre d'indemnisation sont mentionnées comme telles sur la facture.

10.3 Par l'ANFRA
L'Organisme de formation se réserve le droit d'annuler ou de reporter une Formation, notamment lorsque le nombre de participants à cette Formation est jugé pédagogiquement inapproprié, et d'en informer le Client au plus tard 7 jours calendaires avant la date de la Formation. L'Organisme de formation n'est tenu à aucune indemnité d'aucune sorte.
L'Organisme de formation se réserve le droit de remplacer un formateur défaillant par une personne aux compétences techniques équivalentes ou s'engage à reporter la Formation dans les meilleurs délais.
Lorsque le report de la Formation à une date ultérieure n'est pas possible et qu'aucune autre session n'est programmée, l'Organisme de formation procède au remboursement de la totalité du prix, de la Formation à l'exclusion de tout autre coût.
L'Organisme de formation peut être contraint d'annuler une Formation pour cas de Force Majeure, tels que définis par le Code civil, et s'engage à organiser une nouvelle session de Formation dans les meilleurs délais. Sont aussi considéré comme ayant le caractère de la force majeure, les grèves des réseaux de transport (e.g. le réseau SNCF, le réseau RATP, compagnie aérienne...) que le personnel de l'Organisme de Formation peut être amené à utiliser pour se rendre sur le lieu de la formation.
En cas de cessation anticipée pour cas de force majeure, le contrat est résilié de plein droit et les prestations de formation effectivement dispensées sont facturées au prorata temporis de leur valeur prévue au contrat, déduction faite le cas échéant des sommes
Dans tous les cas, l'annulation ou le report du stage de formation ne peut donner lieu au versement de dommages et intérêts à quelque titre que ce soit.

11. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

L'ANFRA est seule titulaire des droits de propriété intellectuelle sur l'ensemble des formations qu'elle propose à ses clients. Tous les contenus et supports pédagogiques, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, ...), utilisés dans le cadre des formations, appartiennent à titre exclusif à l'ANFRA.
Toute utilisation, représentation, reproduction intégrale ou partielle, traduction, transformation et, plus généralement, toute exploitation non expressément autorisée par l'ANFRA est illicite et pourra donner à des poursuites civiles et/ou pénales sur le fondement du code de la propriété intellectuelle.

12. CONFIDENTIALITÉ

L'ANFRA le client et le stagiaire s'engagent réciproquement à garder confidentiels les informations et documents, quelles que soient leur forme et leur nature (économiques, techniques, commerciaux, ...), auxquels ils pourraient avoir eu accès dans le cadre de l'exécution de la prestation de formation ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à la conclusion du contrat.

13. PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES (RGPD)

Afin de traiter les demandes d'inscription et envoyer des informations utiles, l ANFRA collecte des données personnelles en qualité de responsable de traitement au sens du Règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (ci-après « Règlement Général sur la Protection des Données » ou « RGPD »).
L'ANFRA s'engage à protéger et à assurer la sécurité et la confidentialité des données personnelles de ses Clients conformément au RGPD, notamment en prenant toutes précautions utiles pour empêcher que ces données soient déformées, endommagées ou que des tiers non autorisés y aient accès. Les données personnelles du contact ne sont conservées que pour la durée strictement nécessaire au regard des finalités précédemment exposées.
Conformément au RGPD, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données personnelles le concernant.
Pour exercer ces droits, le Client doit adresser une demande par email en écrivant à l'adresse suivante : cnp.chaingy@mfr.asso.fr en indiquant son nom, prénom, adresse email.

14. DROIT APPLICABLE-TRIBUNAUX COMPÉTENTS

Toutes les contestations relatives aux ventes de biens et services conclus par cnp.chaingy@mfr.asso.fr, ainsi qu'à l'application ou à l'interprétation des présentes conditions générales de vente sont régies par la loi française. Tout litige relatif aux contrats ou conventions de formation fera l'objet au préalable d'une concertation afin de trouver une solution amiable, à défaut la partie la plus diligente saisira le tribunal compétent.

15. RELATION CLIENTS

Pour toute information, question ou réclamation, le client peut s'adresser l'ANFRA, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 ou transmettre un courriel à cnp.chaingy@mfr .asso.fr

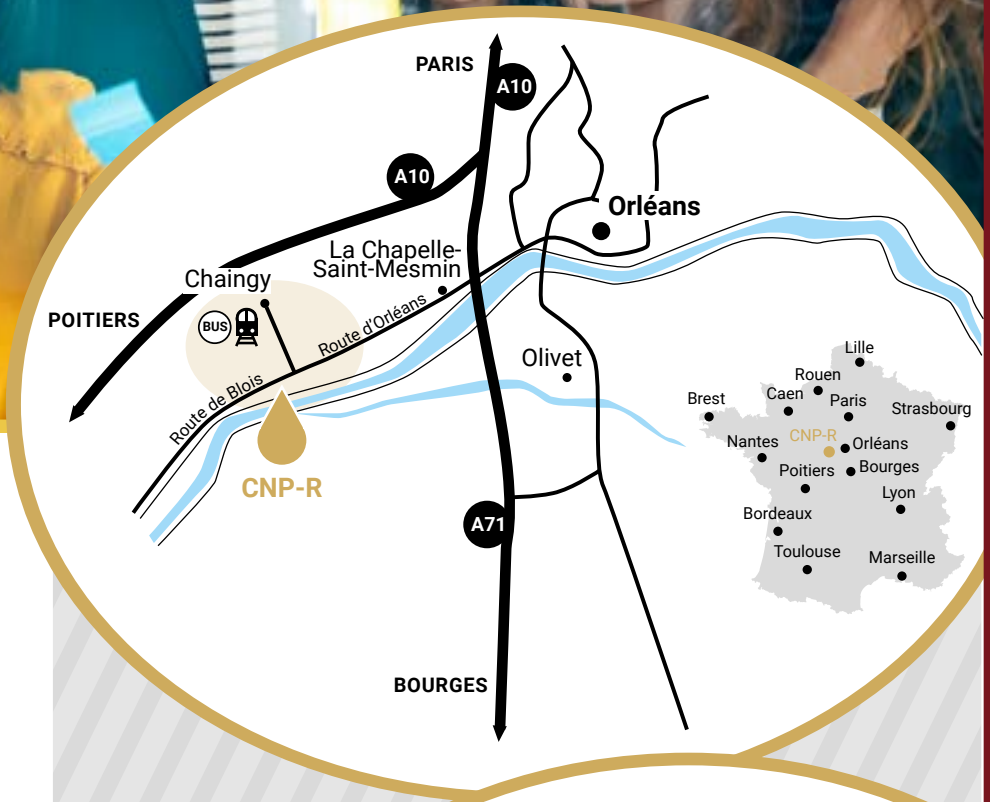

Contacts

CNP-R
23, route de Blois
45380 CHAINGY
02 38 46 67 67
cnp.chaingy@mfr.asso.fr

UNMFR
58, rue Notre-Dame-de-Lorette
75009 PARIS
01 44 91 86 86
unmfreo@mfr.asso.fr

MFR
CULTIVONS LES RÉUSSITES
Association Nationale pour la Formation
— et la Recherche pour l'Alternance —

Crédit photos : © CNP-R - ©123rf : rawpixel - kasto - ©Getty - UNMFR